

Université de Montréal

***Le profil culturel, social, familial et comportemental
des jeunes fugueuses d'origine haïtienne fréquentant
les centres de réadaptation***

par

Rodely Jean-Gilles

École de criminologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès (M.Sc.) en criminologie
sous la direction de Jean Dozois

Juin 2000

©Rodely Jean-Gilles, 2000



HV

6015

154

2000

n. 017

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

***Le profil culturel, social, familial et comportemental
des jeunes fugueuses d'origine haïtienne fréquentant
les centres de réadaptation***

présenté par:

Rodely Jean-Gilles

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

Présidente-rapporteuse: Nadine Lanctôt

Directeur de recherche: Jean Dozois

Membre du jury: Emerson Douyon

Mémoire accepté le : 6 juillet 2000

Sommaire

Dans ce projet de recherche, nous nous intéressons à la fugue du domicile familial des jeunes filles d'origine haïtienne. Par cette étude, nous voulons dresser le portrait culturel, social, familial et comportemental de ce groupe, tel que dépeint par ces jeunes filles et décrire également la perception qu'elles ont de leur propre identité ethnique.

Comme peu d'études ont été faites sur le sujet, nous avons privilégié une approche inductive. Nous basant sur la "Grounded Theory" de Glaser et Strauss, nous avons voulu garder un cadre ouvert sans poser trop d'hypothèses de départ. Cependant, à partir des entrevues, nous tenterons de tirer certaines conclusions.

Nous avons rencontré seize jeunes filles d'origine haïtienne provenant toutes d'un centre de réadaptation à encadrement intensif des Centres Jeunesse Laval, la Maison Notre-Dame-de-Laval. Nous avons effectué des entrevues d'une heure trente minutes à deux heures chacune. À la suite de ces rencontres, nous avons analysé le matériel recueilli en nous inspirant de la théorie des tensions de Agnew pour le comprendre sous un autre angle.

Ainsi, nous arrivons à la conclusion que, la tension occasionnée par les conflits entre les parents et enfants sont à la base de la conduite de fugue chez ce groupe. Les adolescentes n'acceptent pas le style éducatif des parents haïtiens, le trouvant trop directif, alors que ces derniers considèrent qu'ils doivent mettre tout en oeuvre pour contrer le laxisme nord-américain et assurer la préservation de la culture d'origine. Les situations de rejet et de discrimination vécues en tant que groupe minoritaire amènent un élément supplémentaire de tension. Tous ces stress entraînent colère et frustration, sentiments qui peuvent conduire à l'adoption de comportements déviants, comme la fugue.

Table des Matières

Sommaire.....	III
Table des matières.....	IV
Remerciements	VII
Introduction	1
Chapitre 1: La recension des écrits.....	3
1.La fugue.....	4
1.1 Définition et types de fugueurs.....	4
1.2 Facteurs liés à la fugue	8
1.2.1 Facteurs biologiques.....	8
1.2.2 Facteurs psychologiques.....	9
1.2.3 Facteurs interactionnels et situationnels	12
1.2.3.1 Caractéristiques du milieu familial.....	13
1.2.3.2 Milieu scolaire	16
1.2.3.3 Groupe de pairs	17
1.3 Facteurs sociologiques liés au contexte haïtien.....	18
1.3.1 Immigration vers le Québec.....	19
1.3.2 Caractéristiques du milieu familial haïtien	23
1.3.3 Conflit culturel.....	25
1.4 Contribution de la Théorie des tensions à l'étude de la fugue.....	29
2. L'identité ethnique.....	36
2.1 Identité selon Erikson.....	36
2.2 Identité selon Marcia.....	38
2.3 Identité ethnique selon Marcia.....	38
2.4 Identité ethnique, groupe ethnique et ethnicité	39
2.5 Stratégies de socialisation des jeunes des groupes minoritaires	41
3. La discrimination et racisme	43
4. La synthèse critique.....	47
5. La problématique.....	49

Chapitre 2: La méthodologie	52
1. Éléments constituant la méthodologie	53
1.1 Contexte de la recherche.....	53
1.2 Approche théorique.....	53
1.3 Territoire couvert par notre recherche.....	54
1.4 Échantillonnage.....	55
1.5 Justification du choix de l'entretien à tendance non-directive.....	57
1.6 Consigne de prise de contact.....	58
1.7 Consigne de départ.....	58
1.8 Méthode d'analyse.....	59
1.9 Limites de la recherche.....	60
Chapitre 3: La présentation et l'interprétation des résultats 62	
1. Impressions d'entrevue et traits de personnalité	64
2. La situation familiale	70
2.1 Composition de la famille et relation avec la fratrie.....	70
2.2 Portrait des parents.....	73
2.3 Style éducatif des parents.....	75
2.4 Relation avec les parents.....	79
3. Les amis	86
4. L'école	89
5. La déviance	93
5.1 Déviance en général.....	93
5.2 Fugue du domicile familial.....	97
5.2.1 Moment de la première fugue.....	98
5.2.2 Nombre de fugues.....	99
5.2.3 Durée des fugues.....	100
5.2.4 Raisons.....	101
5.2.5 Activités pratiquées durant la fugue.....	104
6. L'identité ethnique	105
7. L'interprétation des résultats	114
Conclusion	132
Références	136

AnnexeA	
- formule de consentement.....	IX
- fiche signalétique.....	X

AnnexeB:	
Tableau 4	XIII

Liste des tableaux

Tableau 1: Portrait des jeunes filles	63
Tableau 2: Portrait des parents	73
Tableau 3: Âge lors de la première fugue, leur nombre et leur durée... ..	97
Tableau 4: Raisons de la fugue et activités pratiquées durant cette période	XIII

Remerciements

Je tiens à remercier en général toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce projet de recherche.

De façon plus particulière je veux mentionner Monsieur Jean Métellus, étudiant au doctorat, qui s'est donné la peine de me rencontrer et de me suggérer des lectures pertinentes à ce travail.

J'aimerais aussi remercier Madame Merlaine Brutus qui m'a permis de prendre un certain recul face à mon projet.

Je souligne toute ma reconnaissance à Monsieur Émerson Douyon, ex-professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, qui m'a aidée à circonscrire mon sujet et qui m'a aussi renseignée sur les vagues de migration de la population haïtienne au Québec.

Cette recherche n'aurait pu être possible sans le dévouement de Mesdames Yvette Montminy et Danièle Dulude, des centres Jeunesse de Laval qui ont grandement facilité le contact avec les jeunes filles, ainsi que tout le personnel du centre de réadaptation Notre-Dame-de-Laval qui, avec une grande gentillesse, répondait à mes questions.

Je voudrais adresser un merci spécial à Monsieur Jean Dozois, mon directeur de recherche, qui a su, tout au long de ce projet me rassurer, m'encourager et me guider.

Enfin je ne remercierai jamais assez ma famille et mon conjoint qui m'ont toujours soutenue et ont toujours eu confiance en moi.

Introduction

La déviance des jeunes filles est un sujet de plus en plus d'actualité. Récemment, un article publié dans La Presse signalait l'apparition depuis quelques années de la violence en gang commise par des filles (La Presse, Montréal, Dimanche, 14 mars 1999, A 13). Notre intérêt dans ce projet de recherche n'est pas d'examiner directement ce phénomène, mais de faire ressortir le contexte social, culturel, familial et comportemental des jeunes filles déviantes d'origine haïtienne vivant à Montréal et fréquentant les centres de réadaptation.

Nous avons concentré nos efforts sur un type de déviance soit la fugue du domicile familial qui, cependant, conduit souvent à d'autres formes de déviances. Ce type de déviance est vécu par plusieurs des jeunes filles placées en centre de réadaptation selon les intervenants de la Maison Notre-Dame-de Laval. Selon M. Louis-Philippe Auger, travailleur de rue (cité dans Recherches en Bref, 1998) puis Chesney-Lind et Sheldon (1992), il n'existe pas de différences entre les sexes en terme de pourcentage de fugueurs ou de jeunes vivant dans la rue; cependant, d'après les recherches de Chesney-Lind et Sheldon (1992), il appert que les filles sont plus souvent arrêtées pour ce genre de délits, ce n'est donc pas étonnant que nous les retrouvons en grand nombre dans les centres de réadaptation.

La première étape de ce projet de recherche consiste à effectuer une analyse approfondie du profil social, culturel, familial et comportemental de ces jeunes filles. Ensuite, nous examinerons plus spécifiquement divers éléments se rattachant à la fugue du domicile familial, comme le moment de la première fugue, le nombre de fugue effectué par chaque jeune fille, leur durée, leurs causes, les activités pratiquées lors de ces épisodes.

Étant donné que ces jeunes filles viennent d'un groupe ethnique minoritaire au Québec et que Gullotta (1978), Crystal et Gold (1969), Bassis (1972, cités dans Lord, 1985), Erikson (1968) ont déjà associé la fugue à la recherche

d'identité, la troisième étape de cette recherche consiste à explorer comment ces jeunes filles vivent leur identité ethnique.

Dans ce travail de recherche, nous baserons notre analyse sur leur expérience de vie ou plus précisément sur leurs perceptions, celles concernant les relations qu'elles entretiennent avec leur entourage, celles liées à leur déviance et au phénomène de fugue.

Pour rendre compte de nos objectifs, nous avons rencontré durant les étés 1997 et 1998 au centre de réadaptation Notre-Dame de Laval, seize jeunes filles d'origine haïtienne, âgées entre 14 et 17 ans. Nous avons effectué des entretiens de type non-directif, pour leur permettre de s'exprimer librement sur les différentes facettes de leur vie.

Nous commencerons par présenter une recension des écrits sur le sujet, ensuite nous exposerons nos résultats pour finalement, dans la synthèse critique, faire des liens entre les écrits et les verbalisations des jeunes filles. Nous conclurons le tout par de nouveaux questionnements.

Recension des écrits

1. La fugue

1.1 Définition et types de fugueurs

Commençons d'abord par cerner le sens exact de ce terme qui constitue un des principaux éléments de ce travail. La fugue n'est pas un délit couvert par le Code criminel. Il s'agit davantage d'un délit statutaire, c'est-à-dire, un manquement aux lois qui régissent la vie des adolescents. Ce délit fait référence à l'art.38.1a) de la loi sur la Protection de la Jeunesse qui se lit comme suit:

"La sécurité ou le développement d'un enfant peut être considéré comme compromis: s'il quitte sans autorisation son propre foyer, une famille d'accueil, ou une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre de réadaptation ou un centre hospitalier alors que sa situation n'est pas prise en charge par le directeur de la protection de la jeunesse."

À cette définition, nous pouvons ajouter d'autres éléments amenés par Brennan et al. (1978), Corcos (1976) et Perreault (1964), qui précisent que la fugue se définit comme le fait de s'absenter du domicile familial, pour un jeune de moins de 18 ans, avec l'intention de quitter la maison, pendant plus de 24 heures, sans que les parents ou les tuteurs légaux en soient avisés.

En tenant compte de cette définition, nous analyserons le phénomène de la fugue. Les auteurs intéressés à ce comportement décrivent différents types de fugueurs, évidemment en fonction de leur perspective. Nous présenterons les principales catégories de fugueurs que nous retrouvons dans les écrits consultés.

Debuyst (1980) puis Ross (1982) décrivent trois types de fugueurs. D'abord, il y a celui de type réactionnel. Dans ce cas, la fugue est une impulsion ou une réponse reliée à une situation conflictuelle bien précise. C'est une fugue de type stimulus-réponse. Ce type de fugue peut cependant cacher des problèmes plus complexes.

Dans ce contexte, la fugue ne représente pas nécessairement un désir de rupture, mais se trouve plutôt associée à des difficultés de communication occasionnées soit par le milieu, soit par le jeune lui-même. Debuyst (1980) décrit deux situations correspondant à ce type de fugueurs. a) Des fois, il ne s'agit que de la peur de rentrer chez soi à cause de deux raisons principales: la rigidité parentale possible ou la projection de la réaction possible des parents. b) Ou encore, la fugue est vue comme moyen de se faire entendre lorsque surgissent des différends avec les parents.

Ensuite, vient le fugueur pour qui la fugue est un style de vie, une manière habituelle d'être. Il peut s'agir d'un style de vie délinquant, qui laisse supposer une "rupture avec les exigences que posent les différents milieux sociaux et le jeune cherche à satisfaire ses désirs au-delà des interdits" (p.60). Pour les fugueuses suivies par Ross (1982), ce type de fugue pourrait signifier l'opportunité de voyages, d'aventures et d'expériences sexuelles, au gré des occasions.

Ce type de fugue peut aussi caractériser le "style de vie vagabond", qui consiste tout simplement à se laisser aller au gré des circonstances. Il ne s'agit pas, dans la plupart des cas, de jeunes portés à commettre des infractions. Dans cette catégorie, nous retrouvons surtout des jeunes qui veulent vivre en marge des normes de la société.

Finalement, il y a les conduites de fugue, ce qui veut dire, qu'au-delà du départ, le fugueur « cherche à réaliser un projet, ou à réorganiser l'avenir

d'une nouvelle manière » (Ross, 1982, p.21). Ce type de fugue prend souvent l'allure d'un projet organisé, pour s'en aller vers "une vie nouvelle". C'est souvent dans ce groupe que nous retrouvons des fugueurs avec des troubles de personnalité. Ces jeunes vivent souvent un sentiment de malaise généralisé.

Mais en général, les auteurs (Adams et Munro, 1979; Denoff 1987; Gutierrez et Reich, 1981; Sharlin et Mor-Barak, 1992) s'accordent pour dire qu'il y a deux types de fugueurs: les "runaways from" et les "runaways to". La première catégorie correspond aux jeunes qui quittent leur domicile familial parce que l'atmosphère est conflictuelle et intolérable. Ces fugueurs ou fugueuses vivent de la colère qu'ils n'arrivent pas à gérer efficacement, envers un ou plusieurs des membres de la famille (Sharlin et Mor-Barak, 1992). Alors que dans le second cas, la situation familiale est toujours stressante, mais les jeunes considèrent que leur famille n'est pas pire qu'une autre, alors, le jeune fuit parce qu'il voit dans ce geste une occasion de vivre de nouvelles expériences (Denoff, 1987; Miller, Eggerton-Tacon et Quigg, 1990; Sharlin et Mor-Barak, 1992).

D'après les études faites par Sharlin et Mor-Barak (1992) sur des fugueuses, les plus vieilles des adolescentes auront davantage tendance à "fuir de" (running from) alors que les plus jeunes vont chercher à "fuir vers" (running to). Selon ces auteurs, cette situation s'explique par le fait que les plus jeunes sont probablement plus impulsives, alors que dans le cas des plus vieilles, les parents s'appuient sur elles pour accomplir diverses tâches à la maison. La durée de la fugue, dans le cas de celles qui "fuients de", serait en général plus courte. Souvent, elles n'ont pas de place où aller et pas de but précis à atteindre, tandis que les plus jeunes (runaways to) se laissent tenter par les différentes stimulations que leur offre la vie dans la rue. Il peut arriver aussi que des filles qui commencent par "fuir de",

réalisent comment la vie dans la rue est intéressante et décideront, à l'avenir, de "fuir vers".

On remarque que dans la catégorisation de Debuyst (1980) et Ross (1982), on peut les diviser en "runaway to" et "runaway from". La fugue réactionnelle correspond au second type, alors que les autres catégories de fugueurs s'ajustent avec les "runaway to". Mais dans le cas de Debuyst et Ross, on va plus loin dans la définition, en parlant des cas où il y a une rupture ou non avec le milieu familial.

Considérant qu'un milieu familial pathologique est souvent propice à la fugue, Green et Esselsty (1972, cités dans Mirkin et al., 1984) élaborent trois types de fugueuses (female runaways), en fonction du continuum pathologique de la famille. Premièrement, le "rootless runaways", représente les jeunes qui étant enfants, n'avaient pas de limites claires. Elles cherchaient donc les plaisirs et les gratifications immédiates. Devenues adolescentes, elles n'acceptent plus les limites imposées par les parents, étant peu habituées aux limites claires. Le second type, ce sont les "anxious runaways". Il s'agit des jeunes filles qui veulent fuir un milieu familial possiblement pathologique dans lequel elles ont la responsabilité des tâches ménagères, de l'éducation de la fratrie, en plus de se sentir concernées puis de vivre l'anxiété causée par les problèmes financiers et de souffrir d'abus d'un père alcoolique. Le dernier type est le "terrified runaway", c'est-à-dire que la fugueuse s'enfuit d'un milieu où elle est terrifiée par un père ou un beau-père abusif sexuellement et une mère passive qui encourage subtilement le conjoint incestueux (Mirkin et al., 1984).

Encore une fois, on voit que selon les auteurs, les catégories sont différentes. On remarque quand même que le type de fugueur est

déterminé en fonction des raisons qui le poussent à la fugue. Mais comme ces raisons peuvent être multiples, on a plusieurs catégories de fugeurs.

1.2 Facteurs liés à la fugue

Pour quelle raison, un jour, un jeune décide-t-il de prendre la clé des champs? Selon Lord (1985), quatre ordres de facteurs peuvent expliquer la fugue. Il s'agit des facteurs biologiques, psychologiques, sociologiques, et interactionnels ou situationnels. En effet, tous ces facteurs peuvent intervenir à divers degrés dans le processus de fugue. Il faut toujours avoir à l'esprit qu'un événement isolé ne conduit pas nécessairement à la fugue. Ce geste est souvent l'aboutissement d'une série d'expériences difficiles ou stressantes (Ek et Steelman, 1988).

1.2.1 Facteurs biologiques

Plusieurs auteurs relient la fugue à l'adolescence aux processus normaux de maturation, aussi bien psychologique que physiologique, propres à cette période. De fait, cette époque de la vie est perçue comme très difficile à vivre, en raison des perturbations qu'elle suscite dans l'équilibre acquis jusque là (Lord, 1985). Très peu d'auteurs cependant élaborent sur ce facteur explicatif de la fugue.

Perturbations psychologiques sans doute, mais maturation physiologique évidente, d'où le dualisme qui caractérise l'adolescence. C'est la période de transformations des formes du corps, provoquées par un changement hormonal. C'est à ce moment qu'apparaissent les premiers signes de la puberté, c'est-à-dire que le jeune passe de l'immaturité à la maturité sexuelle, ce qui implique la capacité reproductive (Srouffe, Cooper et DeHart, 1992; Papalia et Olds, 1988).

L'adolescence est donc une période de crise de maturation inévitable et elle est déterminée par le code génétique (Adams et Gullota, 1983; Atwater,

1983; Gander et al., 1981; Haviland et al, 1981; Lambert et al., 1972; Rice, 1984; cités dans Leroux, 1988). Selon Stanley Hall, premier psychologue à avoir formulé une théorie sur cette étape de la vie, les transformations physiologiques du jeune entraînent nécessairement des réactions psychologiques. Cette période est donc pour les jeunes, angoissante et orageuse (Papalia et Olds, 1988). Occasionnées par ces perturbations physiologiques, l'angoisse généralisée et les fluctuations émotionnelles, propres à ce stade de développement, peuvent inciter le jeune à la fugue. En fait, la fuite du foyer familial peut être considérée comme une tentative louable de résolution de la crise de maturation, en cherchant du support auprès des pairs plutôt que dans la famille ou le milieu scolaire (Lord, 1985) ou en fuyant un milieu jugé stressant (Agnew, 1992).

Même si les perturbations physiologiques constituent les premiers signes du passage de l'enfance à l'adolescence, beaucoup d'auteurs insistent sur les facteurs psychologiques comme éléments précurseurs à ce passage. Ces derniers seraient, à leur avis, responsables de la période de remise en question, appelée couramment "crise d'adolescence".

1.2.2 Facteurs psychologiques

La puberté qui est donc d'ordre physiologique peut avoir des répercussions sur le plan psychologique. Comme dans le cas de la plupart des problèmes sociaux, les facteurs externes comme les facteurs internes propres à l'individu, peuvent être une explication au phénomène de fugue (Gullotta, 1979; Lord, 1985). C'est pourquoi, plusieurs auteurs associent la fugue à des facteurs internes de deux ordres, soit au résultat de certaines caractéristiques psychologiques de l'individu ou le fruit d'une psychopathologie.

Dans le premier cas, l'affirmation de besoins nouveaux propres à l'adolescence peut entraîner un certain nombre de conflits. Parmi ces

besoins nouveaux, Blood et D'Angelo (1974) identifient l'acceptation parentale, la réalisation de soi, la reconnaissance en tant qu'individu, l'affection, le sentiment d'appartenance et la conformité aux pairs. Un autre besoin à l'adolescence, c'est la recherche d'identité et la rébellion, en l'occurrence, la fugue serait souvent utilisée pour se donner une identité (Crystal et Gold, 1969; Bassis, 1972). Les obstacles parentaux à la satisfaction de ces besoins nouveaux peuvent conduire à la fugue (Blood et D'Angelo, 1974; Lord, 1985).

Selon Jenjins et Stahe (1972, cités dans Adams et Munro, 1979), comparativement à des non-fugueurs, les fugueurs sont généralement plus insécures, malheureux et impulsifs. Ils ont une estime d'eux-mêmes plus basse que leurs pairs non-fugueurs et montrent parfois des signes de dépression (Englanden, 1984 et Jenjins et Stahe, 1972 cités dans Adams et Munro, 1979). Les jeunes fugueurs sont vus par Adams et Munro (1979), comme ayant une grande sensibilité, ce qui peut les conduire souvent à réagir de façon exagérée lorsqu'ils font face à une situation stressante.

Quelques auteurs, comme Bartollas (1975) et Bassis (1973) (cités dans Adams et Munro, 1979), voient le fugueur comme un jeune qui a de la difficulté à comprendre et à gérer les divers événements de la vie.

Cependant, peu importe les facteurs psychologiques énumérés, il est difficile d'établir avec certitude s'ils sont apparus avant ou après l'épisode de fugue (Adams et Munro, 1979; Rohr, 1996). C'est donc dire que nous ne pouvons établir avec certitude si ces facteurs ont réellement influencé le jeune dans la décision de fuguer.

D'autres auteurs ajoutent que le besoin d'autonomie du jeune peut être un facteur qui mène à la fugue, surtout lorsque les parents veulent y mettre un frein (Lord, 1985). La fugue pourrait permettre d'acquérir la distance

nécessaire avec les parents pour atteindre autonomie et indépendance (Crespi et Sabatelli, 1993). Parfois, "l'esprit d'aventure" et la recherche de changement, le jeune trouvant sa vie quotidienne trop routinière, peuvent être un facteur expliquant la fugue (Lord, 1985, p.12). Gullota (1979) appuie ce point de vue, en disant que pour les adolescents, la fugue représente parfois une promesse d'aventure, de romance et d'opportunités nouvelles.

La fugue est souvent un message adressé à la famille (Lord, 1985). Ainsi, le jeune exprime une revendication à son milieu, dans lequel il se sent étouffé ou surprotégé (Impe et Lefebvre, 1981). C'est donc une manoeuvre désespérée pour engager la communication avec certains membres de la famille, le plus souvent, les parents. Le jeune, par ce geste, envoie comme message que le milieu familial est devenu intolérable, qu'il ne se sent pas aimé, accepté, ou bien qu'il vit du rejet. Pour d'autres jeunes, la fugue est une façon de composer avec des mauvais traitements infligés au cours de leur vie (Kurtz, et al., 1991). Ce qui est particulièrement vrai pour les jeunes filles puisque dans leur cas, la fugue de la maison succède souvent à une période de conflits intenses avec la famille occasionnée souvent par le fait de vivre de l'abus physique ou sexuel ou encore une discipline trop stricte (Chesney-Lind et Sheldon 1992). Le message envoyé par la fugue n'est pas le même d'un jeune à l'autre, il appartient à chaque milieu familial de capter le sien, d'y faire face, et de trouver la ou les bonnes réponses.

Dans certains cas, la fugue peut même être considérée comme relevant de la psychopathologie. Les fugueurs seraient alors vus comme des personnes ayant des tendances impulsives pathologiques (Adams, Gullotta et Clancy, 1985). De ce point de vue, ils présenteraient des troubles sérieux de comportements, encore diffus dans la personnalité à cause de leur jeune âge, mais susceptibles de s'aggraver. Ces jeunes seraient caractérisés par une immaturité émotionnelle, en plus de vivre de la frustration dans leur relation avec leur mère et des difficultés d'identification masculine (il a

étudié des garçons) (Jenkins, 1969, 1971). Mais ces auteurs ne précisent pas si ces caractéristiques pourraient s'appliquer également aux filles.

Goldberg (1972), dans son étude sur le nomadisme adulte (flight people), conclut que les troubles de comportements à l'adolescence peuvent dégénérer en graves troubles de personnalité, particulièrement dans le cas de fugueurs chroniques (fugues à répétition à l'âge adulte), puisque comparativement au groupe contrôle, ces individus étaient de façon significative plus fugueurs à l'adolescence.

Autrefois, plusieurs chercheurs considéraient la fugue comme le symptôme d'une psychopathologie (Amstrong, 1937; Robins, 1958; Robins et O'Neil, 1959 et Jenkins et Boyer, 1967-1968). De nos jours, les chercheurs estiment qu'une multitude de facteurs sont responsables du processus de fugue. Même s'ils ne considèrent pas qu'il faille nécessairement écarter complètement la psychopathologie, ils trouvent primordial de tenir compte davantage des facteurs ayant trait aux caractéristiques psychologiques de l'individu, ainsi qu'au contexte social et familial dans lequel il évolue.

1.2.3 Facteurs interactionnels et situationnels

Nous venons d'explorer deux ordres de facteurs susceptibles d'avoir une influence sur le jeune aussi bien au niveau social que familial, pouvant le pousser à adopter certains comportements.

Comme nous l'avons vu, plusieurs facteurs internes interviennent dans la décision du jeune de fuguer. Mais plusieurs auteurs s'entendent pour dire que les facteurs interactionnels et situationnels, comme par exemple, une relation instable avec la famille, les amis ou l'école, peuvent contribuer à faire apparaître ce comportement (Brennan et al., 1978). Ces interrelations problématiques se traduisent souvent par des conflits ou des crises dans

des situations bien spécifiques, comme par exemple les heures de rentrée ou la tenue vestimentaire.

1.2.3.1 Caractéristiques du milieu familial

Ainsi apparaissent des conflits qui, mal gérés prendront peut-être des proportions incontrôlables. Selon Ek et Steelman (1988), la fugue se déroulerait selon un processus en trois étapes: premièrement, un conflit survient entre parents et enfant; ensuite, il y a escalade et une grosse querelle s'ensuit; la dernière étape, c'est la fugue. Ce processus peut cependant être interrompu n'importe quand. La fugue est souvent une réaction d'opposition au milieu (Perreault, 1964). Elle s'inscrit en général dans un cadre d'instabilité du milieu de vie, que ce soit à la maison, à l'école ou au travail. Le jeune veut faire réagir ses parents par son départ. Goldberg (1972) et Gullota (1979), considèrent que les interrelations pathologiques entre les membres d'une famille et les carences éducatives, causent parfois la fugue (cités dans Dion et Lesenne, 1994). D'autres auteurs considèrent que le milieu familial conflictuel est à l'origine du comportement de fugue (Adams et Munro, 1979; Blood et D'Angelo, 1974; Crespi et Sabatelli, 1993; Gullota, 1979; Palensky et Launer, 1987; Stiffman, 1989;).

Avant d'élaborer sur les types de milieux familiaux pouvant favoriser la fugue, commençons par définir le mot "famille". De nos jours, définir la famille n'est pas une tâche facile, parce que cette entité peut prendre toutes sortes de formes. Autrefois, nous pouvions dire que la famille était composée de papa, maman et les enfants, ce que l'on nommait la famille nucléaire. On retrouvait aussi le cas de la famille étendue où un membre de la famille élargie (grand-parents, tante ou oncle) se joignait à la famille nucléaire. Mais cette notion devient de plus en plus complexe, avec l'avènement des familles monoparentales, reconstituées, couples non-mariés et même homosexuels. C'est la raison pour laquelle nous

choisirons une définition globale de la famille, qui se base sur les liens de parenté plutôt que sur les liens du sang. Ainsi, celle qui conviendrait le mieux dans le cadre de cette étude, est celle donnée par Bijoux (1990): "La famille est définie par l'auteure comme groupe social constitué par des individus unis par des liens de parenté" (p.29).

Il semble que certains milieux familiaux soient plus susceptibles de fournir les ingrédients conduisant à la fugue. Ross (1982), par exemple, décrit trois types de milieux familiaux générateurs de fugues: un milieu surprotecteur, un milieu indifférent, un milieu brutal.

Le milieu surprotecteur laisse peu de place à l'initiative et à l'autonomie du jeune. Dans la famille du fugueur, la mère est souvent indulgente et protectrice, alors que le père serait plutôt dominateur et très exigeant, surtout au niveau scolaire. Un milieu indifférent accorde peu d'importance aux gens qui le composent. Quant au milieu brutal, c'est un environnement dans lequel se vit beaucoup de violence, verbale ou physique. Comme le dit Malewska-Peyre (1982), les réactions d'autoritarisme accru peuvent pousser certains enfants à quitter le domicile parental lorsque le conflit devient trop menaçant.

On remarque également chez les fugueurs une haine envers l'un de leurs parents, particulièrement face à celui qui utilise les méthodes éducatives les plus coercitives, alors qu'ils manifestent un amour inconditionnel envers l'autre. Ek et Steelman (1988) dans une de leurs études, ont livré les réflexions de ces jeunes dont un des parents est souvent décrit comme étant agressif ou plus sévère envers l'enfant. Les fugueurs seraient en général très attachés à leur mère, voire dépendants d'elle, alors qu'ils vivraient une grande hostilité à l'endroit de leur père, hostilité qui est souvent accompagnée d'un sentiment de crainte et de culpabilité (Lord, 1985). Bernier et al. (1992), Blood et D'Angelo (1974), Gutierrez et Reich (1981),

Janus et al. (1995), Kufeldt et Nimmo (1987), Powers et al. (1990), Rogers et al. (1994) et Stiffman (1989) mentionnent que plusieurs jeunes fugueurs ont été victimes d'abus émotionnels, physiques et sexuels dans leur enfance, par l'un ou l'autre des parents. Mais, fait surprenant, selon les recherches de Powers et al. (1990) faites sur des adolescents et adolescentes de New-York, puis celles de Janus et al. (1995), sur la même clientèle mais cette fois-ci faites au Canada, dans la grande majorité des cas, ces abus proviennent de la mère biologique. Cependant, selon Chesney-Lind (1998), ces abus seraient plus souvent commis par un beau-père.

Qu'il s'agisse de garçons ou de filles, il semble que les conclusions se rejoignent car Mirkin et al. (1984), Young et al. (1983) après une recherche effectuée auprès de jeunes filles fugueuses, considèrent que le contrôle parental sévère et les punitions, sont monnaie courante chez ce groupe qui sent peu de support parental comparativement à des non-fugueuses.

En dehors de sa relation tendue avec ses parents, celle existant avec la fratrie peut aussi être problématique. Ek et Steelman (1988) nous disent qu'il arrive que dans la famille du fugueur, ce dernier ait l'impression de vivre des injustices par rapport à ses frères et soeurs. Cette situation se manifeste de deux façons: l'impression que la distribution des tâches entre les enfants est inéquitable et qu'un autre membre de la fratrie profite du favoritisme des parents.

Il est à noter que les enfants venant de familles reconstituées sont également à risque quand il s'agit de fugue. En effet, ces jeunes peuvent avoir de la difficulté à entretenir des rapports harmonieux avec leurs beaux-parents. Il arrive parfois que le jeune fugueur joue le rôle de bouc émissaire pour les parents, comme le dit Miller (1973), mais aussi pour la famille en son entier. Cet auteur mentionne également que dans ces conditions, "la fugue devient une solution pour forcer ses parents à aborder leurs

problèmes matrimoniaux" (cité dans Lord, 1985, p.60). Donc, on pourrait facilement dire que la fugue dans un cadre plus large, peut permettre aux différents membres de la famille de régler leurs conflits, parce qu'elle les oblige à se parler.

La famille est donc un milieu de socialisation donnant au jeune l'occasion de confronter ses valeurs. L'école constitue un autre de ces milieux, parce que le jeune baigne dans un cadre où on véhicule des messages parfois différents de ceux préconisés à la maison. Ce milieu peut donc aussi être source de tensions, et pousser le jeune à accomplir des actions désespérées pour évacuer le stress occasionné par la situation ou fuir la réalité.

1.2.3.2 Milieu scolaire

Ainsi donc, il n'y a pas que la famille qui soit jugée difficilement supportable, l'école peut aussi être un boulet difficile à traîner. C'est pourquoi, Romeo (1969) et Wattenberg (1956) par exemple, perçoivent la fugue comme la fuite d'un milieu jugé intolérable, qu'il s'agisse de la maison ou de l'école. En fait, après les problèmes familiaux, les difficultés scolaires viennent au second rang des facteurs menant à la fugue. Ces mêmes auteurs croient pouvoir faire un lien entre fugeurs et décrocheurs scolaires. Impe et Lefebvre (1981) soutiennent aussi l'idée qu'il y aurait un lien certain entre l'instabilité vécue à l'école et le phénomène de fugue. Goldmeier et Dean (1973) font la synthèse des problèmes que rencontrent les fugeurs en milieu scolaire, comparativement à des non-fugeurs: ils répertorient une performance scolaire beaucoup plus faible, un niveau d'aspiration scolaire beaucoup moins élevé, davantage de problèmes dans les relations avec les professeurs, plus de difficultés à s'entendre avec les professionnels des services d'aide et finalement, moins d'intérêt pour le milieu scolaire en général.

C'est ainsi que le jeune fugueur est très souvent un mauvais élève. "L'échec scolaire, la stigmatisation par les professeurs et leur utilisation informelle comme bouc-émissaire par les autres étudiants, pourraient exercer de fortes influences sur les associations du fugueurs aux pairs considérés indésirables" (Lord, 1985, p.69).

On pourrait déceler une interrelation entre le mauvais fonctionnement à l'école et les conditions de vie à la maison: les deux s'influenceraient mutuellement. Mais aussi le rôle des pairs dans la vie de ces adolescents n'est pas à négliger.

1.2.3.3 Groupe de pairs

Après la famille et l'école, le groupe de pairs fait partie du processus de socialisation du jeunes et peut l'influencer dans l'adoption de certains comportements. Deux tendances coexistent pour décrire l'attitude du fugueur face au groupe de pairs: "l'une décrit l'isolement social du fugueur, alors que l'autre insiste sur l'importance des pairs auprès de lui" (Lord, 1985, p.72).

Le fugueur qui vit l'isolement social a de la difficulté à établir des relations interpersonnelles satisfaisantes. Il est incapable de satisfaire son besoin naturel de se lier aux autres. Stierlin (1973) élabore sur ces deux tendances et arrive à la conclusion qu'un jeune fortement lié à ses parents préférera la mystification du foyer au monde menaçant des pairs. Ainsi, il ne fuguera que quelques heures et s'arrangera pour qu'on le retrouve assez rapidement. Brennan et al. (1978) remarquent que ces fugueurs solitaires récoltent souvent de faibles résultats dans l'échelle "d'estime de soi" de Rosenberg (1965).

Cependant, plusieurs auteurs s'accordent pour dire, que dans la majorité des cas de fugue, l'adolescent répond au besoin fondamental de s'associer à ses pairs. Selon Stierlin (1973), cette attitude survient lorsque le jeune vit des situations pénibles et difficiles avec les membres de sa famille. Brennan et al. (1978) abondent dans le même sens, en disant qu'un jeune ayant vécu de fortes tensions à la maison sera plus vulnérable ou s'associera plus facilement à des pairs déviants ou délinquants. La décision de fuguer vient principalement des conflits à la maison. Miller, Eggerton-Tacon et Quigg (1990) avancent que la pression des pairs influence peu l'attitude du jeune. Youllou (1996) rapporte une opinion différente dans son rapport de stage de maîtrise, portant sur la prévention des comportements illicites chez les adolescents d'origine "ethnique" de 12-18 ans: il arrive à la conclusion "que l'effet d'entraînement (par les pairs) semble être un des premiers facteurs responsables de plusieurs écarts de conduite chez les jeunes" (p.110). D'autres auteurs rapportent en effet que la décision de quitter la maison est souvent prise quand le jeune a vu des amis, ayant les mêmes problèmes que lui, fuguer de leur maison (Palensky et Launer, 1987).

En fait, plusieurs conditions sociales, familiales ou personnelles, peuvent pousser un jeune à adopter des comportements indésirables comme la fugue, et le conduire parfois à une prise en charge par le système judiciaire.

1.3 Facteurs sociologiques liés au contexte haïtien

En plus de tous les facteurs énumérés précédemment, les facteurs sociologiques ont aussi un rôle à jouer dans le processus de fugue. Chombart de Lauwe insiste sur l'importance d'avoir un logement où le jeune possède un coin à lui. Le surpeuplement dans la maison fait en sorte que le jeune ne vit pas dans un environnement sain. L'adolescent se sentant mal à l'aise peut décider de fuir ce milieu (cité dans Perreault, 1964; Impe et Lefèbvre, 1981).

Aussi, si le père (ou la mère) occupe un emploi monotone qu'il (ou elle) trouve peu gratifiant, il peut perdre de l'intérêt pour sa famille, et ses enfants se sentiront alors rejetés (Perreault, 1964). Il arrive également que les foyers à faibles revenus soient constamment menacés par le chômage, vivent dans une incertitude qui affecte la stabilité, la sécurité du foyer et crée des tensions et des conflits au sein de la famille (Impe et Lefèbvre, 1981 et Perreault, 1964).

De plus, les familles les plus défavorisées économiquement sont celles qui ont le plus de difficultés à se débrouiller face aux structures administratives, et ce sont celles que l'on réprime le plus parce qu'elles sont plus vulnérables (Jefferson, 1992; Perreault, 1964). Il ne serait donc pas surprenant de retrouver plus de jeunes filles venant de milieux défavorisés dans les centres de réadaptation.

1.3.1 Immigration vers le Québec

D'autres facteurs sociologiques peuvent être instigateurs de la fugue. Considérons le cas des enfants d'immigrants, particulièrement ceux issus de familles haïtiennes. Les familles vivant au Québec et celles vivant en Haïti fonctionnent de façon très différente. Le nouvel immigrant fait face à beaucoup d'ajustements et d'adaptations, puisque le style de vie antérieur, les relations entre les gens et la structure familiale sont très différents des us et coutumes de la terre d'accueil.

En Haïti, le milieu familial est très étendu. En effet, en plus des parents, les tantes, les oncles, les grands-parents et même les voisins participent à l'éducation des enfants. L'enfant est donc entouré pour recevoir de la discipline, mais aussi de l'affection (Chrispin-Brutus, 1970).

En Haïti, peu importe la classe sociale, le père fait figure d'autorité et est responsable des décisions concernant la famille, alors que la mère veille à ce que tout se déroule bien dans le foyer. Pour les travaux domestiques, elle est souvent aidée de "bonnes" (domestiques). Il y a donc une division dans les rôles parentaux. Au niveau scolaire, cette situation se manifeste par le fait que la mère se charge des activités scolaires alors que le père surveille les résultats scolaires (Chrispin-Brutus, 1970).

La structure familiale en Haïti est à la fois patriarcale et matrifocale, ce qui revient à dire que même si l'autorité du père est omniprésente et incontestée, la pratique du concubinage, très répandue en Haïti, place très souvent la femme comme chef de famille. Ainsi, elle subvient aux besoins du foyer et voit à l'éducation et à la stabilité des enfants, mais ce, toujours avec le support du réseau familial élargi (Chrispin-Brutus, 1994).

La socialisation dans le contexte haïtien contribue à façonner un enfant dépendant. Par exemple, alors qu'un adolescent québécois de souche peut aspirer à sa liberté dès l'âge de 18 ans, il n'en va pas de même pour un adolescent issu d'une famille immigrante. Aux yeux de ses parents, il sera toujours un enfant, comme c'est le cas dans le pays d'origine (Youllou, 1996).

La famille haïtienne en Haïti peut être décrite comme un groupe où les valeurs traditionnelles prédominent. Dans ce type de milieu, "la pensée magique, l'entraide et le support collectif sont très présents. Les relations au sein de la famille ou de la société traditionnelle ont gardé un caractère grégaire et on estime qu'il faut se regrouper pour faire face aux problèmes existentiels" (Youllou, 1996, p.39).

Lorsqu'une famille haïtienne immigré en terre nord-américaine, les règles du jeu changent. Les valeurs proposées entrent en contradiction avec

celles vécues précédemment, puisque dans les sociétés modernes, l'heure est à l'individualisme. C'est un tour de force pour la plupart des familles haïtiennes venues s'installer au Québec, de s'adapter à ce nouveau style de vie. Ce qui peut être source de conflits, c'est que le jeune adoptera plus rapidement le style de vie de la société d'accueil que les parents, qui eux, restent encore réticents à ce nouvel environnement et attachés au mode de fonctionnement de leur terre natale.

Donc, arrivées à Montréal, les familles haïtiennes vivent une expérience nouvelle. Le style d'éducation privilégié en Haïti n'est pas adapté au Québec; le réseau de parenté élargie ne peut plus offrir son support, le système familial étant de type nucléaire. Les parents ont donc moins de support et les enfants, moins de personnes chez qui quêter l'affection et la compréhension dont ils ont besoin.

Cependant, pour une meilleure compréhension de cette nouvelle dynamique familiale, il peut s'avérer pertinent de rappeler certaines caractéristiques de l'immigration haïtienne au Québec. Elle a suivi une trajectoire bien définie: vers la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, on voit apparaître ce que Déjean (1978) et Dubuisson (1988) appellent, la première vague d'immigration haïtienne. Il s'agit presque exclusivement de professionnels et d'étudiants fuyant les conditions politiques imposées par le régime Duvalier qui frappait surtout la classe intellectuelle de la bourgeoisie haïtienne (Dubuisson, 1988 et Larose, 1985). Cette première vague est qualifiée par Douyon (1972) de "fuite des cerveaux". Avant cette époque, l'immigration haïtienne au Québec est presque inexistante.

Vers la fin des années soixante-dix, on constate l'émergence d'une deuxième vague. Plus importante que la première, elle est composée presque exclusivement de personnes plus jeunes et moins scolarisées

(Brochu et al., 1981; Pierre-Jacques, 1981). Les raisons économiques sont le plus souvent évoquées comme cause de l'immigration de cette seconde vague, selon une étude menée par Larose (1985), portant sur les "motifs de l'immigration haïtienne".

Au début des années quatre-vingt, une troisième vague surgit, composée principalement de réfugiés nommés "boat-people de l'air" (Déjean, 1990), qui sont en fait, des demandeurs d'asile. Pour contrôler cette immigration massive d'Haïtiens, le gouvernement canadien instaure le système de visas d'entrée délivrés dans le pays d'origine.

M. Douyon, ancien professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, mentionne lors d'une rencontre que nous avons eue, que cette troisième vague est composée en grande partie de gens bénéficiant de la loi facilitant la réunification des familles déjà installées au Canada et au Québec, lors des vagues précédentes.

Ce dernier parle également d'une quatrième vague, que l'on vit actuellement et qui se fait par voie de parrainage. Les Haïtiens, déjà installés au Québec, veulent favoriser, par ce moyen, l'entrée au pays du reste de la parenté, comme lors de la vague précédente. Cependant, la notion de famille, très large en Haïti, s'étend parfois jusqu'aux amis. Il y a donc eu des abus. Pour y mettre un frein, le gouvernement exerce actuellement un contrôle serré des demandes de parrainage, allant même dans certains cas à exiger un test d'ADN.

Lors de l'immigration, il arrive que les parents, le plus souvent, la mère, précèdent les enfants (Chancy et Pierre-Jacques, 1981). Dans ces cas, les enfants restent en Haïti avec la parenté et viennent rejoindre les parents par la suite. Cette séparation ne se fait pas sans heurt et la réunion quelques mois ou quelques années plus tard, s'avère tout aussi difficile. La

réunification des familles exige une série de réajustements réciproques pour se réaliser harmonieusement. Les enfants doivent s'adapter à un nouveau style de vie, en plus de s'adapter à de nouvelles relations avec les parents, et il arrive même parfois que le jeune ait à s'adapter à de nouveaux membres dans la famille tels un demi-frère ou un beau-parent (Tourigny et Bouchard, 1990). Dans ces conditions, cette famille migrante voit très vite ses habitudes complètement bouleversées.

1.3.2 Caractéristiques du milieu familial haïtien

Dans la famille haïtienne, la mère est souvent protectrice face à ses enfants (Chrispin-Brutus, 1970). Cette auteure, parlant de la famille en Haïti, mentionne comment la parenté "apporte beaucoup d'affection à son enfant. Celui-ci est choyé, parfois outre-mesure, fait l'objet de l'ultime attention de toute la parenté, et même des amis" (Chrispin-Brutus, 1970, p.40). Villefranche-Brès (1981) ajoute que le type de famille élargie protège l'enfant contre une certaine exclusivité parentale et tente de lui éviter ainsi tout risque de rejet. On veut protéger l'enfant contre tout ce qui pourrait lui rendre la vie difficile.

Après son émigration, l'enfant ne bénéficie plus de ce cadre sécuritaire. Il se retrouve tout à coup seul avec ses parents et souvent l'un deux devient presque inexistant, habituellement le père. Et la mère, pour subvenir aux besoins de la famille, est appelée à travailler durant de longues heures à l'extérieur; le jeune se retrouve la plupart du temps sans aucune supervision parentale. Le résultat de cette situation est que les enfants laissés seuls à la maison interprètent l'attitude de leurs parents comme de l'indifférence.

Comme les familles haïtiennes sont très souvent reconstituées ou monoparentales, cette situation crée un terrain favorable à l'éclosion de conflits du jeune avec les parents. "Lorsque les parents sont séparés ou divorcés, cette absence peut être amplifiée par la présence de sentiments

de culpabilité ou d'hostilité ou de désir de vengeance envers l'un ou l'autre des parents, ce qui rend le milieu familial plus tendu et moins vivable pour l'enfant (Perreault, 1964).

Les familles haïtiennes se retrouvent aussi parmi les moins favorisées économiquement à Montréal. En général, les parents sont des travailleurs non spécialisés ou semi spécialisés, dont les revenus sont peu élevés (Déjean, 1978). Rajoutons à cela que l'immigration de la fin des années soixante-dix a été très touchée par le chômage découlant d'une crise économique. Et cette population-cible représente les parents de nos jeunes de la seconde génération.

Le milieu haïtien peut être sévère, particulièrement envers ses filles. En effet, plusieurs auteurs (Beaulieu, 1987; Cadieux, 1994; Déjean, 1978; Dieudonné, 1996; Douyon, 1988; Laperrière et al. 1994; Louis, 1981), traduisent la réalité de la famille haïtienne en dressant un portrait qui montre l'autorité intransigeante des parents. Comme le corrobore Déjean (1978), « L'autorité parentale (notamment paternelle) très accentuée, discipline autocratique, contrôle sévère des fréquentations, des adolescentes surtout... » (p.120). Le milieu haïtien est très rigide, et les enfants doivent se conformer aux valeurs des parents, sous peine de corrections physiques. Le poids de la tradition, les obligations religieuses et la solidarité familiale sont des éléments auxquels les parents tiennent farouchement, mais qui pèsent très fort sur les épaules des jeunes enfants de migrants haïtiens. Cet autoritarisme qui sévit dans les familles haïtiennes du Québec a aussi pour but de protéger les enfants, particulièrement les filles que l'on croit plus vulnérables.

Il semblerait que pour les jeunes filles haïtiennes de la seconde génération, les conflits avec le père soient très intenses. Malewska-Peyre (1982) arrive à des conclusions similaires avec les jeunes filles d'origine maghrébine en

France. Certaines filles réagiront fortement à toutes les contraintes imposées par les parents, "se révolteront contre ces normes, jugées excessives, et enfreindront les ordres de leurs parents" (Laperrière et al., 1994, p.174).

Certains auteurs voient deux origines possibles à ce style éducatif. Comme le note Chrispin-Brutus (1994) et comme l'a aussi mentionné Lamarche (1991), le poids du passé esclavagiste continue à se faire sentir en Haïti. Ainsi, le peuple haïtien s'est façonné un schème culturel marqué par les sévices autant physiques que psychologiques, inspiré du proverbe "qui aime bien châtie bien".

Pour le couple haïtien, il semblerait que les décisions concernant la famille soient prises en collégialité par les deux parents (Pierre-Jacques, 1985). Selon l'étude de Lasry et Frédérik (1986), faite auprès de soixante familles haïtiennes vivant à Montréal, la structure familiale, ou plus précisément la relation entre les conjoints est de type démocratique, en comparaison avec le type matriarcal et patriarcal. Par démocratique, ils entendent deux réalités: que les deux parents prennent ensemble la plupart des décisions concernant la famille, ou que père et mère prennent autant de décisions pour la famille, mais ils le font séparément. Dans cette étude, il n'est pas possible de dire si c'est la première ou la seconde situation qui prévaut. Dans le cas de cette dernière possibilité, on pourrait croire à des rôles bien précis tenus par chacun des partenaires. Les hommes s'occuperaient d'un domaine particulier de l'organisation familiale alors que les femmes se spécialiseraient dans un autre domaine lors de prises de décisions pour la famille.

1.3.3 Conflit culturel

En fait, lors de l'immigration, toute la structure familiale change et les rapports dans le couple également, surtout si la femme immigrée la

première; à l'arrivée de son mari, elle sera déjà installée et deviendra pourvoyeuse des biens matériels. La situation peut occasionner certaines frictions, puisqu'en Haïti, c'est le mari qui occupe cette position. Les rôles se trouvent donc inversés.

Lors de la première vague, alors que la migration haïtienne au Québec se limitait à une certaine bourgeoisie, le problème de l'adaptation des Haïtiens à l'étranger ne se posait pas, "parce que la vie de cette bourgeoisie au Québec s'inscrivait sans trop de heurts dans les traditions sociales du pays d'accueil" (Douyon, 1985, p.115).

C'est à partir de la seconde vague d'immigration haïtienne au Québec, que les problèmes commencent à surgir. En effet, on déplace une population paysanne vers les grandes villes industrialisées d'Amérique du Nord (Douyon, 1985). La communication se fait mal, à cause des problèmes culturels et linguistiques, ce qui engendre des problèmes d'adaptation. D'autres difficultés surviennent lorsque le rapport avec la société d'accueil des parents nés en Haïti et des enfants nés ou arrivés très jeunes dans le pays d'immigration est différent. À ce moment, nous parlerons de conflits culturels entre les parents et les enfants de migrants.

La tâche de la socialisation par la famille devient de plus en plus compliquée, puisqu'en plus du conflit de générations, qui est un processus normal, survient le conflit culturel. En fait, les deux sont indissociables dans le cas d'enfants de migrants. Très souvent, les deux s'entremêlent, puisque les valeurs des parents sont imprégnées de leur culture tout autant que celles qui nourrissent leur progéniture.

Le jeune, pour évoluer normalement et parvenir à une identité réalisée, doit arriver à faire une synthèse entre les valeurs des parents et celles de la

société dans laquelle il vit. Pour ces raisons, le conflit de générations est plus grave dans les familles d'immigrants (Malewska-Peyre, 1982).

Les enfants de la deuxième génération tendent à adopter, consciemment ou non, les mêmes comportements ou attitudes que les jeunes de leur âge, dits de souche. Ces comportements sont parfois différents des modèles proposés par les parents et peuvent entraîner des conflits (Malewska-Peyre, 1982 a). Et, plus le fossé est profond entre l'attitude des enfants et les valeurs des parents, plus les conflits entre les deux parties seront intenses (Zeleska, 1982).

Les parents trouvent difficile de voir leurs enfants s'approprier des valeurs si différentes des leurs (Malewska-Peyre, 1982). Alors, par des discours et des mises en garde, ils s'évertueront à arracher leur progéniture de ce monde qui les transforme en étrangers. Du même coup, voilà ces jeunes tenaillés par deux cultures: celle du pays d'origine et celle de la terre d'accueil. Des situations conflictuelles peuvent surgir lorsqu'il y a opposition entre les valeurs véhiculées par la famille et celles du groupe majoritaire dans lequel ils évoluent (Jacques et al., 1986). D'un côté, les parents veulent que le jeune assure la continuité de la culture d'origine et de l'autre côté, les jeunes sont attirés par le style de vie du groupe majoritaire.

« En comparaison avec les valeurs du milieu culturel québécois où il est appelé à évoluer, l'enfant du migrant haïtien trouve que les parents haïtiens mettent l'accent sur des attitudes essentiellement négatives dans leurs relations avec les enfants. Les jeunes préfèrent donc fuir ce milieu et chercher refuge auprès de familles québécoises qui leur paraissent plus attentives aux besoins de la jeunesse actuelle » (Douyon, p.109, 1981). Il n'est pas rare de voir un glissement de l'identité d'origine vers l'identité québécoise, de la première à la seconde génération.

Maaouia (1984, cité dans Beaulieu, 1987) voit la criminalité ou la déviance des jeunes de la deuxième génération, comme "un signe évocateur de l'ambivalence face à leur société d'accueil et leur société d'origine" (p.17). Le jeune reçoit des messages différents et parfois même contradictoires des deux milieux. La déviance serait le reflet du malaise occasionné par cette situation (Maaouia, 1984, p.125, cité dans Beaulieu, 1987). Même à un niveau plus large, le jeune de la rue se sent "abusé et trahi par ses parents et par la société, qui lui proposent des solutions souvent inefficaces et contradictoires" (Côté, 1992).

Les conflits et les tensions créent une atmosphère familiale intolérable pour l'adolescent, chez qui la fugue devient la seule issue pour s'en échapper ou rechercher un milieu familial qui lui convienne (Gavazzi et Blumenkrantz, 1991 et Miller, 1973, cité dans Lord, 1985; Kurtz et al., 1991; Perreault, 1964). Gordon (1974,1975) et Lipschutz (1977) voient la fugue comme une rupture entre les croyances et le style de vie des parents et ceux de leurs adolescents (cités dans Lord, 1985). Cependant, parfois, certaines familles parviennent quand même à trouver un terrain d'entente. D'après une étude exploratoire menée par Pierre-Jacques (1985), sur vingt-deux Haïtiens de la deuxième génération, répondant à notre définition, âgés entre seize et vingt-deux ans, dix-sept d'entre eux affirment entretenir de bonnes relations avec leurs parents. Il faut préciser que ce sont des adolescents assez vieux ou de jeunes adultes, et que peut-être, plus jeunes, la relation avec leurs parents était différente. Certains avouent que la vie au Canada a changé l'approche éducative de leurs parents. Les conflits entre parents et enfants sont peut-être plus fréquents chez les jeunes vivant en centre de réadaptation, parce que ces jeunes ont de plus grands risques de venir de familles dont la situation financière est précaire, où les parents sont plus vulnérables aux instances judiciaires. Mais aussi, ces jeunes placés en centre de réadaptation, présentent au départ des troubles de

comportements de plus ou moins grande importance. La fugue, par exemple, en est une manifestation, qui loin de stabiliser un milieu familial tend plutôt à en accentuer les conflits.

Ces jeunes filles, peuvent donc à un moment de leur vie, vivre des stress qui les poussent à adopter certains comportements. La fugue peut donc être une manifestation de tensions (strain) ressenties.

1.4 Contribution de la Théorie des tensions (Strain theory) à l'étude de la fugue

Plusieurs théories ont vu le jour pour expliquer la déviance des jeunes et une, entre autres, s'avère selon nous pertinente pour expliquer le phénomène de fugue. Cette théorie se nomme la Théorie de la tension (Strain Theory,ST) de Agnew. La première version de la ST indique qu'il y a une seule source de tension causant la délinquance, qui se résume en l'incapacité pour un individu d'atteindre des buts à long terme au niveau du succès financier et ainsi de faire partie d'une classe sociale favorisée. Vers les années soixante-dix, cette théorie mettait l'accent davantage sur les frustrations qu'occasionne l'incapacité de combler des besoins immédiats comme par exemple, de bonnes notes à l'école ou la popularité auprès des pairs.

Plus récemment, Agnew a révisé cette théorie, et arrive à la conclusion qu'il y aurait trois sources possibles de tension pouvant mener à des conduites délinquantes ou déviantes, soit: le blocage dans l'atteinte d'un but, le retrait ou la menace du retrait d'objets chers et finalement, la présence ou la menace de présenter des stimuli négatifs possibles.

Les trois types de tension que nous avons mentionnés, sont susceptibles d'amener déception, dépression, peur ou colère. Ce dernier sentiment est le plus important ou le plus déterminant pour la ST. En effet, la colère

survient lorsque certaines personnes rendent les autres responsables de leurs malheurs; c'est un facteur important à considérer, parce qu'il augmente le sentiment d'injustice et crée un désir de vengeance; il donne de l'énergie et diminue les inhibitions de ceux qui sont animés par ce sentiment, en partie parce qu'ils sentent leur action justifiée et justifiable par les autres. La délinquance peut donc être un moyen pour soulager la tension, permettre ainsi d'atteindre des buts positifs, maintenir des stimuli positifs, et mettre fin à des stimuli négatifs ou pour les fuir. Ajoutons aussi que la consommation de drogues constitue parfois un palliatif aux stimuli négatifs.

Chaque type de tension crée une prédisposition à la délinquance ou amène à adopter des comportements délinquants dans une situation bien précise. Ainsi la ST serait une théorie explicative du crime et de la criminalité. La prédisposition que crée la tension expliquerait la délinquance chronique ou répétitive, et ce, parce que les stratégies non-délinquantes, pour composer avec la tension, sont vues comme un fardeau (Agnew, 1990).

Lorsqu'un jeune vivant des situations stressantes ne peut fuir son milieu, il éprouve de la frustration et peut chercher la compensation en adoptant des comportements délinquants et ce, pour deux raisons: la délinquance devient un moyen pour fuir un environnement aversif (flight) ou combattre la source d'adversité (fight). Si la fuite ou la disparition de la source d'adversité est impossible, le jeune prendra un dérivatif, comme se battre avec des amis. La délinquance est donc un moyen de composer avec les stressseurs environnementaux.

L'échec dans l'atteinte de buts financiers ou interpersonnels, le sentiment de ne pas être traité de façon juste et équitable par la famille, les amis ou les employeurs, la perte de liens positifs avec les autres, le fait de se sentir restreint dans l'adoption de certains comportements que ce soit au niveau

des conversations, de l'expression physique ou sexuelle, sont autant de facteurs pouvant générer de la tension. Ces stress sont très communs auprès des femmes ayant de faibles revenus ou provenant de groupe minoritaire (Broidy et Agnew, 1997).

Concernant les différences entre les sexes, Broidy et Agnew (1997) posent trois hypothèses. Premièrement que les hommes et les femmes expérimentent des types de stress (strain) différents. La deuxième stipule que la différence entre le taux (rate) de crime des hommes et des femmes serait en partie causée par leur réponse émotionnelle différente à la tension. Et la dernière hypothèse précise que les femmes auraient moins tendance à réagir au stress par le crime.

D'après leurs recherches, ces auteurs arrivent à la conclusion que les hommes sont davantage confrontés à des types de tension qui pourraient conduire à des crimes sérieux. Comme par exemple, des tensions au niveau financier peuvent conduire à des crimes contre la propriété ou amener des conflits interpersonnels se réglant par la violence. Pour les femmes, le type de tension le plus fréquent consiste à la pression pour garder un haut niveau de contrôle social. Ce genre de tensions conduit davantage vers des comportements auto-destructeurs.

En ce qui a trait à la deuxième hypothèse, indépendamment de leur sexe, les gens vont répondre à la tension par la colère, mais dans le cas des femmes, cette colère sera accompagnée de sentiment comme la dépression, la culpabilité, l'anxiété et la honte, ce qui peut mener à des comportements comme la consommation de drogue ou les désordres alimentaires.

Face à la troisième hypothèse, ces chercheurs considèrent que les femmes vont, en général, moins répondre à la tension ou à la colère par le crime,

parce que les femmes ont des opportunités criminelles plus limitées que les hommes, que le contrôle social à leur égard est plus grand et qu'elles sont moins disposées à choisir le crime.

D'autres hypothèses ont été émises par la ST pour expliquer certains comportements déviants. L'oppression de la femme dans différentes sphères de sa vie peut jouer un rôle important dans l'apparition de la tension et éventuellement dans la réalisation de certains comportements déviants.

Ces deux chercheurs émettent aussi l'hypothèse, se basant sur la GST, que les femmes répondent à la tension par le crime ou d'autres comportements violents lorsque les mécanismes non-déviants de gestion du stress deviennent inefficaces ou hors de portée. Cela se produit également lorsqu'elles ont des opportunités criminelles ou un faible contrôle social ou encore lorsqu'elles sont prédisposées au crime, c'est-à-dire qu'elles entretiennent des croyances déviantes ou s'associent à des pairs déviants.

Dans les études en criminologie, lorsqu'on regarde l'impact d'un événement négatif, on ignore souvent les autres événements stressants que l'individu a pu vivre. Mais les récentes théories sur le stress stipulent que l'effet cumulatif de plusieurs événements stressants dans un court laps de temps, est susceptible d'être vécu plus péniblement. C'est la raison pour laquelle on a élaboré une échelle qui cumule les événements stressants vécus par un individu.

L'effet précis de ces stress cumulatifs n'est pas encore clair. Thoits (1983 dans Agnew, 1992) précise que les événements stressants peuvent avoir un effet cumulé ou un effet interactif. Le modèle cumulé implique que chaque stresser a un effet bien défini sur la délinquance, indépendamment du niveau des autres stresser. Quant au modèle interactif, il considère

qu'une personne vivant un événement stressant peut vivre encore plus de détresse si un deuxième ou plusieurs événements stressants se suivent à un rythme rapproché. Ce qui conduit à plus de détresse que la simple somme des événements stressants. Le modèle interactif est d'ailleurs considéré comme étant le plus plausible. Il serait aussi important de regarder l'impact des expériences positives sur le niveau de stress.

La tension peut avoir différentes amplitudes en fonction du moment (les événements récents sont plus stressants et déplaisants que les anciens), la durée (une tension prolongée est plus difficile à supporter), et la récurrence (plusieurs événements stressants sur une courte période de temps peuvent être difficiles à supporter). Finalement, seulement quelques jeunes vivant des tensions généralisées se tournent vers la délinquance. Selon Agnew (1994), certaines personnes seraient plus disposées à se tourner vers des comportements délinquants à cause de leur tempérament.

Comme Agnew, Paternoster et Mazerolle (1994) trouvent que tout porte à croire que des éléments comme les relations négatives avec des adultes, des relations insatisfaisantes avec des amis ou à l'école, l'expérience d'événements stressants et un environnement social désagréable influencent l'attitude vers la délinquance, s'il y a un sentiment de tension généralisé (general strain). Par contre, Paternoster et Mazerolle ne croient pas que la tension est vécue plus intensément si sa durée est plus longue ou diminue si le jeune considère cette dimension de sa vie peu importante.

Agnew (1992) pense qu'il y a quand même des adaptations possibles pour mieux gérer la tension. Selon les diverses recherches portant sur la tension, il y aurait trois modes d'adaptation à la tension, soit, les stratégies cognitives, émotionnelles et comportementales, incluant parfois la délinquance.

Pour ce qui est des stratégies cognitives, les individus peuvent cognitivement réinterpréter des événements objectivement stressants de façon à minimiser leur façon subjective de percevoir cet événement stressant. Il y a trois stratégies cognitives pour faire face à l'adversité ignorer ou minimiser l'importance de la situation d'adversité, maximiser les résultats positifs ou minimiser les résultats négatifs, se rendre responsable de la situation.

Quant aux stratégies comportementales, elles se manifestent de deux façons: soit en posant des actions concrètes pour accomplir des buts positifs, pour maintenir des stimuli positifs ou pour mettre fin aux stimuli négatifs ou les fuir. Ces comportements peuvent se traduire par un changement d'école ou même des comportements délinquants. Dans le second cas, nous voyons l'apparition de comportements de vengeance, qui impliquent que l'individu cherche à minimiser les résultats positifs, à augmenter les résultats négatifs ou à mettre la responsabilité sur les autres. Ces comportements de vengeance peuvent prendre des formes socialement acceptables ou délinquantes.

Enfin, lorsqu'une personne emploie une stratégie émotionnelle, elle agit directement sur l'émotion négative qui a amené la situation d'adversité. Parmi ces stratégies, on mentionne: la consommation de drogues, l'exercice physique, la méditation, la relaxation,... Toutes ces méthodes cherchent à réduire l'émotion négative au lieu de l'interpréter cognitivement. Les stratégies émotionnelles deviennent le dernier recours lorsque les deux autres stratégies n'ont pas fonctionné.

Agnew (1992) a aussi tracé un parallèle entre la ST et d'autres théories explicatives de la déviance, comme la théorie du contrôle social et la théorie de l'apprentissage social/de l'association différentielle. Ces trois théories

sont d'ordre sociologique et expliquent la délinquance en fonction des relations sociales de l'individu. La ST se distingue des deux autres par le type de relations sociales qui mène à la délinquance et par la motivation à la délinquance.

La ST met principalement l'accent sur les relations négatives que le jeune entretient avec les autres, celles par lesquelles les autres empêchent un individu d'atteindre des buts positifs, tandis que la théorie du contrôle social met l'accent sur l'absence de relations significatives avec des institutions ou des personnes qui respectent la norme sociale. La délinquance apparaîtrait donc lorsque l'adolescent n'est attaché ni à ses parents, ni à l'école, ni à aucune autre institution, lorsque les parents ou les autres autorités ont échoué à sanctionner efficacement la déviance, lorsque l'investissement présent et à venir de l'adolescent dans la société est minimal et que finalement, l'adolescent n'a pas intériorisé les valeurs morales de la société. Au contraire, la théorie de l'apprentissage social/de l'association différentielle, se distingue des théories précédentes, en mettant l'accent sur les relations positives que l'adolescent peut avoir avec des personnes déviantes. Dans ce cas, la délinquance serait le résultat de l'association avec des personnes qui renforcent la délinquance du jeune, lui montrent les comportements délinquants et lui transmettent les valeurs délinquantes.

Agnew (1990) arrive à la conclusion que les trois théories s'apparentent chacune à un type de crime. La théorie du contrôle social semble plus désignée pour expliquer les crimes contre la propriété et la consommation de drogue. La théorie de la déviance sous-culturelle (théorie de l'apprentissage social) explique davantage les crimes un peu moins graves comme la consommation de drogues douces. Finalement, la ST semble plus en mesure d'expliquer les crimes de violence, le vandalisme et la fugue, ainsi que ceux motivés par la colère et la frustration.

Tous les tiraillements, les questionnements sur soi, sur la famille et la société, les stressseurs environnementaux, toutes les frustrations, les déceptions, la colère, peuvent aboutir à un dénouement heureux ou malheureux. Le résultat sera positif en autant que le jeune réussisse à maîtriser les agents stressseurs ou à intégrer des valeurs qui lui conviennent, qui sont propres aux milieux qu'il côtoie. Il atteindra ainsi un sentiment de bien-être généralisé, ce qu'Erikson appelle l'identité réalisée. Sinon il sombrera dans la confusion ou la diffusion de son identité. Il n'arrivera pas à acquérir un sentiment de continuité et d'unité, ce qui pourrait créer chez lui de l'anxiété et l'amener à adopter des comportements asociaux. Dans le cas d'enfants de migrants, nous devons explorer la manière dont se fait l'acquisition, non seulement de l'identité globale mais aussi de l'identité ethnique.

2. Identité ethnique

2.1 Identité selon Erikson

Avant d'aborder la question de l'identité ethnique, il serait justifié de définir d'abord ce qu'est l'identité. Ce terme englobe un vaste concept que les chercheurs analysent sous des aspects fort différents selon l'orientation privilégiée.

L'un des premiers à avoir défini ce concept fut certainement E.H. Erikson. Celui-ci considère que l'homme en évolution est confronté à des conflits internes et externes, qu'une personnalité saine résoudra en développant un sentiment d'unité, un bon jugement et elle pourra ainsi augmenter sa capacité d'exceller, en fonction des standards des personnes qui lui sont significatives. Il parle de huit stades de développement psychosocial, lesquels peuvent être résolus de façon positive ou négative. Chaque stade suit un certain cheminement. Rendu à un certain niveau, on voit émerger une crise. La fin de chacun des stades se solde par une décision de la part

de l'individu. Une fois l'étape résolue, peu importe le résultat, l'individu passe au stade suivant. Ces stades se divisent en deux pôles extrêmes qui divergent selon les phases de développement (Erikson, 1968).

Durant l'enfance, l'individu passe à travers trois stades. Il s'agit, dans le premier cas de la "confiance vs méfiance", le second oppose "autonomie vs honte et doute", puis le dernier, "initiative vs culpabilité". La résolution de ces stades conduit, à l'adolescence, à une identité réalisée ou diffuse. À l'adolescence, le jeune est confronté à des changements physiques et physiologiques, qui évoluent plus rapidement qu'auparavant, et qui l'amènent à se questionner sur ce qu'il est. Il veut avant tout consolider son rôle social. Pour arriver à une identité réalisée, le jeune doit souvent revivre à l'adolescence, les mêmes conflits vécus aux stades précédents. L'identité qu'il acquerra sera le résultat de la résolution des stades précédents. Pour Erikson, l'identité réalisée se caractérise par un bien-être psychosocial, retrouvé à l'intérieur d'un sentiment de « continuité et d'unité vécue » (Erikson, 1968, p.133).

Par contre, lorsque survient l'autre pendant, la diffusion de l'identité, le jeune peut douter de son identité. Lorsque cette situation se produit, il choisit divers moyens pour fuir cette réalité: abandonner le travail ou l'école, sortir toutes les nuits, se renfermer dans des états d'âme étranges ou se diriger vers des comportements déviants. Mais cette phase de comportements "asociaux" n'est souvent que temporaire, le temps de retrouver une certaine unité. Durant cette période de questionnement sur soi, il n'est pas rare de voir apparaître une attitude d'intolérance envers certaines idéologies et surtout envers les idées ou les valeurs de ses propres parents. Erikson (1968) précise que le stigmatisme associé aux jeunes venant des groupes minoritaires rend leur recherche identitaire plus difficile. Lorsque cette dure étape est passée, le jeune entreprend les stades de la vie adulte (Erikson, 1959).

2.2 Identité selon Marcia

À la même époque, Marcia (1968) développe à son tour un concept de l'identité. Il arrive à la conclusion qu'il existe quatre façons d'aboutir à une identité. Les jeunes ayant une identité diffuse sont caractérisés comme n'ayant jamais pris d'engagement (commitment) et ne faisant aucun effort pour en explorer ou en créer. Vient ensuite l'identité moratoire. Elle existe chez ceux qui sont en période de crise ou d'exploration, dans le but de découvrir les valeurs et les objectifs qui leur conviennent. Une autre étape dans la formation de l'identité, est l'identité forclosée. Les personnes de ce groupe ont pris des engagements (commitment) mais sans période d'exploration. Finalement, l'identité réalisée (achieved) convient à ceux qui ont pris des engagements après une période exploratoire (Marcia, 1994).

Mais ce n'est pas tout le monde qui arrive à une identité réalisée; certaines personnes restent figées à l'une ou l'autre des étapes précédentes.

2.3 Identité ethnique selon Marcia

Se basant sur ce modèle, Marcia, en 1980, adapte sa théorie aux adolescents venant de groupes ethniques minoritaires. Une identité ethnique diffuse, dit-il, réfère à un manque d'exploration et d'engagement envers un groupe ethnique. L'identité forclosée consiste à adopter aveuglément les valeurs, attitudes et comportements des parents. Dans le stade moratoire, le jeune se cherche activement une identité, mais n'a pas encore intériorisé des sentiments, des attitudes ou des engagements envers un groupe ethnique; alors que celui ayant atteint l'identité réalisée (achieved) possède une identité ethnique qui lui convient (Archer, 1994). Il y aurait donc des stades et un processus à suivre avant que le jeune accède à une identité ethnique.

2.4 Identité ethnique, groupe ethnique et ethnicité

Juteau-Lee (1983) nous parle de la relation qui existe entre le groupe ethnique, l'ethnicité et les relations ethniques. On peut parler d'un triangle de relations. D'abord, l'auteure commence par expliquer que pour la majorité des chercheurs en relations ethniques, les concepts de groupe ethnique et d'ethnicité sont vus davantage à un niveau empirique que constructiviste. Ils ne sont pas perçus comme des constructions de la société, mais comme des catégories qui existent dans la réalité.

Selon une approche plus subjective, l'ethnicité correspond à l'identité individuelle, à l'identification de l'agent à un groupe ethnique. Dans ce sens, l'identité ethnique correspond à un rapport social, "les ethnies étant produites par un procès social d'appropriation symbolique de la nature" (Juteau-Lee, 1983, p.41). Selon cette approche, le groupe ethnique représente la somme des identités individuelles. D'après l'approche objective, l'ethnicité renvoie soit à des traits biologiques (origine commune, hérédité, sang,..), soit à la culture matérielle et à des pratiques observables. Le groupe ethnique se définit aussi à partir de la culture matérielle de ses membres ou à une culture qui se manifeste dans des coutumes et des traditions alimentaires, vestimentaires, artistiques, folkloriques,... La plupart des auteurs adoptent une approche qui se situe à des niveaux intermédiaires entre l'approche objective et subjective.

"Le groupe ethnique est un fait social et non un donné biologique " (Juteau-Lee, 1983, p.44). Pour Vallee (1975, cité dans Juteau-Lee, 1983) et Waters (1992), l'ethnicité auquel réfère le groupe ethnique, « est un attribut qui renvoie à des ancêtres communs, réels ou putatifs, ancêtres qui partageaient une culture commune se manifestant au niveau des comportements » (Juteau-Lee, 1983, p.45). C'est ainsi que Borus et Wyche (1994) mentionnent que le concept d'ethnicité réfère à l'identification d'un

individu à un groupe plus large, basé sur des ancêtres communs, une religion, une langue et une origine nationale communes. Clément et al. (1991) vont encore plus loin dans cette définition: l'appartenance ethnique n'est plus seulement l'appartenance à un groupe, mais constitue un état mental par lequel l'individu se définit. Juteau-Lee (1983) rajoute que les réseaux de parenté sont les véhicules de cette culture. C'est donc dire qu'on ne naît pas ethnique, on le devient par un processus de socialisation. Dans le fond, nous sommes tous ethniques, puisque nous avons tous une histoire qui nous précède (Juteau-Lee, 1981).

Juteau-Lee (1983) tient à préciser que les frontières entre les groupes ethniques ne sont pas immuables. Les critères utilisés pour définir l'appartenance ethnique et les attributs du groupe se modifient constamment.

Lorsqu'une personne immigré, les référents qui constituaient son appartenance à un groupe ethnique et par le fait même à une identité ethnique, se modifient plus ou moins, en fonction des différences physiques et culturelles entretenues avec la société d'accueil. Dans ces circonstances, son identité ethnique peut se modifier. Mittelberg et Waters (1992) rapportent que pour l'immigrant, l'identité sera le résultat du rôle que lui donne la société d'accueil, la perception qu'il a de son rôle dans la nouvelle communauté et de la relation ou l'association avec le groupe ethnique dont il se sent le plus proche. Ces trois éléments seront en constante confrontation, pour arriver à une identité ethnique qui s'adaptera à chaque circonstance de la vie. L'ethnicité est dynamique, elle change avec le temps et dans différents contextes sociaux (Mittelberg et Waters, 1992; Waters, 1994).

En ce qui concerne les Haïtiens et Haïtiennes vivant à Montréal, une étude réalisée par Clément et al. (1991), montre que les adultes nés en Haïti mais

vivant actuellement à Montréal, et qui ont une moyenne d'âge de 34 ans, malgré un changement d'identité ethnique nécessité par certaines circonstances, endossent quand même une identité presque exclusivement haïtienne. Dans cette étude, Clément et al. (1991) définissent l'appartenance ethnique selon une approche plutôt subjective, considérant qu'elle correspond "à l'étiquette par laquelle les individus se définissent eux-mêmes" (Clément et al., 1991, p.81).

Pour cette analyse de type quantitatif, les chercheurs ont utilisé un questionnaire servant à mesurer l'identité ethnique en fonction de quatre échelles: l'identité, les attitudes et les comportements, l'auto-évaluation des compétences linguistiques, et l'identification des participants (données factuelles). Il est bien évident que cet échantillonnage ne correspond pas à la population ciblée dans notre recherche, mais il permet quand même d'en apprendre un peu plus sur le groupe des Québécois originaires d'Haïti. Les résultats suggèrent que les citoyens canadiens comparativement aux immigrants reçus, tendent à privilégier l'assimilation au groupe majoritaire, c'est-à-dire à adopter les comportements, attitudes et valeurs du groupe dominant.

2.5 Stratégies de socialisation des jeunes des groupes minoritaires

L'ethnicité est donc un produit social, créé par l'histoire de générations précédentes et fixé en nous par la socialisation (Juteau-Lee, 1983). En côtoyant différents milieux (travail, école, famille), les individus en viennent à intérioriser de nouvelles façons de penser et de se comporter, ce qui réfère au concept de socialisation. C'est ainsi que « l'identification est le résultat d'un processus de socialisation » (Haïli, dans Normandeau et Douyon, 1995, p.81). Borus et Wyche (1994) et Malewska-Peyre (1982) identifient plusieurs stratégies de socialisation que peuvent emprunter les jeunes issus de groupes ethniques minoritaires.

Les stratégies de socialisation qu'ont développées ces auteurs se recoupent, même si elles portent des noms différents. En effet, ces stratégies vont du jeune qui adopte les comportements, attitudes et valeurs du pays d'accueil, jusqu'à celui qui s'enferme dans les normes et coutumes de son pays d'origine.

La première stratégie consiste à adopter, consciemment ou non, les valeurs et les attitudes des citoyens de la terre d'accueil où, comme le disent Borus et Wyche (1994), une affiliation très serrée se fait avec le groupe des Européens-Américains. Pour Malewska-Peyre (1991), cette catégorie réfère au concept d' "assimilation".

La seconde stratégie correspond à la synthèse multiculturelle. Selon les critères de Borus et Wyche (1994), elle est apparente lorsque le jeune enfant de migrant arrive à interagir efficacement avec un ou plusieurs groupes sans qu'il y ait pour autant une attitude d'identification bien définie envers un des groupes en particulier. Ensuite, il y a ceux qui s'identifient fermement à la culture de leurs parents (monoculture). Ce que Malewska-Peyre a appelé "la rigidité", et qui consiste à s'enfermer sur sa propre culture et de vivre selon les normes de son pays d'origine, en refusant toute ouverture aux normes du pays d'accueil.

La dernière catégorie consiste à être multiculturellement compétent (multiculturally competent). Dans cette perspective, l'enfant de migrant peut être plus proche de sa culture d'origine ou de celle du pays d'accueil, mais dans l'un et l'autre cas, il réussit quand même à établir un équilibre entre les deux. Cette catégorie correspond à la synthèse. Pour Malewska-Peyre (1985), cela veut dire que le jeune de la seconde génération essaie d'intégrer de nouvelles valeurs et attitudes au modèle proposé par la famille. Mais, il appert que les enfants des immigrants, ont beaucoup de

difficultés à s'identifier à la fois à la communauté d'origine et à la communauté d'accueil (Malewska-Peyre, 1982).

À ces catégories, Malewska-Peyre (1985) en rajoute deux autres. Il s'agit du syncrétisme qui se rapporte à des choix incohérents faits par certains parents ou par leurs enfants. Puis finalement de l'anomie, qui est le rejet de toute norme, peu importe son origine.

Bref, la stratégie de socialisation privilégiée par le jeune n'est pas fixe, elle peut changer selon le contexte social et selon le temps (Waters, 1994).

3. Discrimination et racisme

Comme nous avons vu précédemment, l'acquisition d'une identité ethnique se fait par un processus de socialisation. Il est donc nécessaire de regarder les éléments susceptibles d'influencer ce cheminement.

Quand la société d'accueil manifeste du rejet, de l'exclusion à l'égard de l'immigrant, on dit qu'elle pratique de la discrimination ou du racisme. La discrimination consiste, selon le dictionnaire Larousse (1993), en l'action d'isoler et de traiter différemment certains individus ou un groupe entier par rapport aux autres. Alors que le racisme, selon Frenette (1985), représente "l'ensemble des pratiques et des idées qui visent ou aboutissent à l'infériorisation sociale de certains groupes définis comme "étrangers" et "inférieurs" sur la base de différences physiques, culturelles, ou de l'origine sociale" (p.1). En fait, quand la discrimination est basée sur des caractéristiques physiques particulières, sur des différences culturelles ou sur l'origine ethnique d'un individu, elle peut porter le nom de "racisme".

La Commission des Droits et Libertés de la Personne a reconnu en 1980 qu'on renvoie souvent aux personnes appartenant aux "minorités visibles" l'image qu'elles sont et resteront immigrantes. Rien ne permet de croire que

la situation a changé, concernant la perception qu'a le groupe dominant à l'égard des groupes ethniques minoritaires. Selon Peter (1994) puis Naidoo et Edwards (1991), le terme "minorité visible", réfère à toute personne non blanche. Cette définition s'applique en Amérique du Nord, mais dans un contexte plus large, on pourrait dire qu'une "minorité visible" est un groupe de personnes ayant des caractéristiques physiques et culturelles différentes de celles du groupe dominant. Dans le même ordre d'idées, Dorais (1990), après une étude menée auprès des Québécois venant de la ville de Québec, arrive à la conclusion que plus les caractéristiques culturelles et physiques sont éloignées des leurs, plus ils auront tendance à les considérer comme étrangers. Sur un échantillon de cent personnes, ce qui est quand même peu pour une recherche de type quantitative, Dorais (1990) réalise que près de 40% des répondants considèrent les immigrants de longue date toujours comme des étrangers. Youllou (1996) arrive aux mêmes conclusions en faisant remarquer que plusieurs jeunes, nés de parents immigrants, savent qu'ils ne sont, en fait, néo-québécois ou néo-canadiens que sur papier.

C'est ainsi que les enfants noirs, asiatiques et tous ceux qui appartiennent aux groupes appelés « minorités visibles » au Québec, ont à faire face à des situations graves de discrimination raciale et ethnique (Jacques, Voltaire et Bourjolly, 1986). Cette discrimination présente à l'école, est représentative d'idées véhiculées dans notre société. Elle envoie aux jeunes, un message clair de rejet et d'infériorité (Laperrière et al., 1992). D'après Malewska-Peyre (1982), il est "incontestable que la visibilité de la différence physique et culturelle est un facteur favorisant les attitudes racistes" (p.61). De façon plus concrète, ces attitudes prennent la forme de commentaires ou de comportements qui visent à inférioriser, ridiculiser ou exclure un groupe face à une culture dominante. Ces actes d'hostilité peuvent entraîner certaines réactions de la part de ceux qui en sont victimes, et les rendent susceptibles de devenir, par la force des choses,

des marginaux, face à la société dans laquelle ils veulent s'intégrer (Métellus, 1988).

Le fait de vivre la discrimination amène un jeune à adopter trois types de réactions qui se cristallisent en fonction de sa personnalité. Le jeune sera porté à dévaloriser l'image de soi et intérioriser l'image renvoyée par la société. Ensuite, il peut également avoir des réactions agressives de revanche, face à l'auteur de discrimination. Comme dernière réaction, ce qui arrive plus rarement, il peut revaloriser sa propre image et revendiquer sa propre identité ethnique. La discrimination aura donc un effet sur la stratégie de socialisation qu'adoptera un enfant de migrants (Malewska-Peyre, 1982).

Laperrière et al. (1992) identifient eux aussi, trois stratégies que les jeunes adoptent lorsqu'ils sont victimes de discrimination ou de racisme. Tout comme Malewska-Peyre (1982), ils remarquent qu'une catégorie de jeunes estime que le racisme s'appuie sur un rapport de force qu'on ne peut combattre que par la force; ils les classent dans un groupe nommé les conflictuels. Ensuite, viennent les consensuels qui voient le racisme comme le fruit de l'ignorance et qu'on ne peut le combattre que par l'excellence à tous les niveaux. Quant à ceux constituant le dernier groupe, ils utilisent des stratégies d'évitement, en esquivant tout conflit ou confrontation avec les Blancs, mais en profitant passivement de l'action des autres Haïtiens.

Si on fait un rapprochement avec la ST de Agnew, on peut dire qu'un jeune vivant de la discrimination (strain), qui est en fait une expérience négative, ou encore une expérience qui freine l'atteinte de buts positifs, pourra, pour diminuer sa tension, s'acoquiner à des pairs délinquants, et même fuir l'environnement jugé trop stressant.

Un facteur important surgit dans le cas des Haïtiens vivant à Montréal: ils sont Noirs dans une société de Blancs. À l'école primaire, les jeunes Haïtiens relatent beaucoup d'expériences de racisme (Laperrière et al., 1994). Au cours de leurs années au secondaire, leur différence extérieure fait en sorte qu'ils vivent une discrimination occasionnelle, qui peut freiner le développement d'une identité positive (Laperrière et al., 1986). Faisant référence à des jeunes de secondaire trois (14-15 ans), Laperrière, Compère de D'Khissy (1994) rappellent « que les jeunes Haïtiens, tout occupés qu'ils sont à se défaire de l'image négative que leur projettent les autres, n'ont guère développé de conscience ethnique » (P.179). Jacques et al. (1986) rajoutent que "le fait de naître et de grandir dans une situation de minorité ignorée, rejetée ou victime de discrimination, a des répercussions importantes sur l'image que le jeune se fait de lui-même, sur sa capacité à s'identifier à un groupe " (p.4). Pas étonnant que pour les communautés d'immigration récente, comme les Latino-Américains, les Asiatiques de l'Est et les Haïtiens, les jeunes de la deuxième génération se perçoivent davantage comme des immigrants, surtout s'ils sont membres d'une "minorité visible", auquel cas, ils peuvent même se considérer comme des étrangers (Tchorik-Pelletier, 1989).

Waters (1994) mentionne également que l'attitude des parents face à la société d'accueil est déterminante quant à l'attitude des jeunes de la deuxième génération. Un certain nombre de facteurs comme la classe sociale des parents, l'environnement social et culturel et la structure familiale peuvent influencer la fréquence et la gravité des expériences de discrimination. En général, les gens appartenant à la petite bourgeoisie, subissent moins de discrimination que les travailleurs des manufactures et des services domestiques, car ces derniers sont plus exposés et plus vulnérables (Frenette, 1985).

Mais il semblerait que, rendu en cinquième secondaire, vers l'âge de seize ou dix-sept ans, on voit poindre l'émergence d'une identité cosmopolite. Ce qui signifie que même si on est conscient des différences ethniques, elles sont nettement secondaires, pour la plupart des jeunes fréquentant l'école où a eu lieu cette étude, qu'il s'agisse de jeunes du groupe majoritaire ou d'un groupe minoritaire (Laperrière, Compère, D'Khissy, 1994). Il ne serait donc pas étonnant que l'on note des différences dans les stratégies identitaires privilégiées selon l'âge du jeune. Même si pour quelques Haïtiens vivant à Montréal, le racisme est presque inexistant, pour la majorité d'entre eux, "il est réel et les affecte à des degrés divers" (Métellus, 1988, p.24).

Comme le disent Clément et al. (1991), la communauté haïtienne de Montréal n'est pas "en butte à la persécution de toute la société québécoise" (p.83), il serait plus juste de dire que dans certaines relations ou circonstances, le racisme et la discrimination sont plus évidents. Dans ces conditions, il arrive que certains immigrants prennent les moyens nécessaires pour préserver leur culture d'origine. Legault (1990) relate le cas spécifique des jeunes filles d'origine haïtienne, et remarque que «cette volonté de préserver leurs caractéristiques ethniques tout en les adaptant à leurs besoins de femmes, répond à leurs désirs de demeurer différentes des adolescentes d'origine québécoise » (p.133).

4. Synthèse critique

En tenant compte de tous les éléments mentionnés précédemment, on peut dire que la fugue n'est pas un acte criminel, mais plutôt un délit statutaire, c'est-à-dire, une conduite qui est socialement réprochée pour les adolescents. Plusieurs facteurs sont responsables de ce comportement, ils peuvent d'ailleurs être internes ou externes.

Comme facteurs internes, nous faisons références aux caractéristiques inhérentes à l'individu comme les facteurs psychologiques et biologiques. Au niveau externe, il s'agit davantage du milieu qui entoure le jeune comme par exemple, l'environnement familial et social, l'influence des amis et la vie scolaire. Ces divers facteurs conjugués, selon diverses combinaisons, peuvent amener un jeune à la fugue. C'est ainsi qu'un jeune plutôt impulsif, vivant dans un milieu où il ne se sent pas accepté, sera plus susceptible de fuguer qu'un jeune impulsif qui se considère compris par son entourage. C'est donc dire que les caractéristiques personnelles du jeune et son milieu social sont des facteurs qui méritent d'être considérés.

Nous retrouvons dans les familles haïtiennes, certaines caractéristiques associées à la famille du fugueur. C'est un milieu que le jeune peut percevoir comme surprotecteur, indifférent ou violent.

Il n'est pas rare de constater au sein des familles haïtiennes vivant au Québec, des tensions et des conflits provenant de l'adaptation à une nouvelle culture. Il arrive aussi qu'un enfant né au Québec n'arrive pas à composer avec les valeurs de la culture d'origine et celles du pays d'accueil: il vit alors de la frustration, et un des recours pour évacuer ce stress sera la fugue. Si en plus des tensions et des conflits qui se vivent au sein de la famille, le ménage vit une situation financière précaire, la vie à la maison peut paraître insupportable aux yeux de l'adolescent.

C'est ainsi, que plusieurs raisons peuvent susciter le désir chez le jeune de fuir son milieu familial. Dépendamment du contexte de vie et des traits de personnalité du jeune, la fugue prend un sens différent.

5. Problématique

Lorsque nous faisons le tour des écrits, nous voyons que la fugue est un phénomène complexe, déterminé par plusieurs agents. Des facteurs biologiques, sociologiques, psychologiques, situationnels et interactionnels peuvent interagir dans ce processus. Sans nier l'impact des facteurs biologiques à l'adolescence, nous les écarterons cependant du sujet qui nous occupe actuellement, car peu d'études nous permettent de juger de leur importance, d'autant plus qu'avec la méthodologie que nous privilégions, il sera difficile, voire impossible, de déterminer leur influence réelle sur la clientèle visée par ce travail.

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, la déviance des jeunes filles, en général, prend tranquillement de l'ampleur, et celle des jeunes filles d'origine haïtienne, suit le même schéma. Nombre d'études existent déjà sur la déviance des jeunes garçons d'origine haïtienne (Métellus, 1988 et Youllou, 1996), mais très peu se concentrent sur la déviance des jeunes filles haïtiennes. Cadieux (1994) a ouvert une porte par son étude sur la réalité des familles de jeunes filles d'origine haïtienne. En parcourant ce rapport de stage, nous nous rendons compte de l'importance du milieu familial dans le processus de socialisation du jeune. Comme cette auteure le mentionne, d'autres facteurs entrent aussi en ligne de compte dans ce processus. Nous jugeons donc qu'il est primordial d'en considérer les autres éléments comme par exemple, l'école et les amis, pour faire le tour le plus complet de la réalité de ces jeunes filles.

Ces fugueuses proviennent toutes d'un centre de réadaptation, car elles sont plus facilement repérables que celles vivant "dans la rue". D'après les intervenants sociaux des Centres Jeunesse de Laval, il ressort clairement, que la grande majorité des jeunes filles fréquentant ces centres, et par le fait même les jeunes filles d'origine haïtienne, présentent une problématique de fugue. Nous trouvons important d'étudier cette problématique parce que

cette conduite pourrait mener vers d'autres comportements déviants (Chesney-Lind et Shelden, 1992). Nous nous limiterons cependant à l'étude de la fugue du milieu familial, puisque selon les sociologues, le domicile familial est le lieu principal où se fait la socialisation des êtres humains (Juteau-Lee, 1983). Considérant ce fait, il devient selon nous, nécessaire d'analyser ce type de fugue avant tous les autres. Mais aussi en nous limitant à la fugue du domicile familial, nous pourrions mieux circonscrire le sujet.

La fugue a souvent été associée par nombre de chercheurs, à la recherche d'identité propre à l'adolescence (Gullotta, 1978; Crystal et Gold, 1969; Bassis, 1972; cités dans Lord, 1985; Erikson, 1968). C'est pour cette raison que ce phénomène est d'autant plus intéressant à analyser, sachant que les jeunes filles d'origine haïtienne sont tenaillées entre les valeurs des parents et celles de la société d'accueil. Et pour ces jeunes, cette quête d'identité qui se partage entre les deux mondes s'avère parfois difficile (Malewska-Peyre, 1982). C'est la raison pour laquelle nous trouvons pertinent de voir de quelle façon elles se perçoivent culturellement et comment elles composent avec cette réalité.

Nous nous intéressons particulièrement aux jeunes Haïtiens de la deuxième génération parce qu'ils constituent, dans la clientèle haïtienne en centre de réadaptation, le groupe le plus important. Par jeunes de la seconde génération, nous désignons les enfants immigrants, ceux qui sont nés dans le pays d'immigration ou qui ont immigré tôt, avant que leur identité culturelle ne soit formée dans le pays d'origine (Malewska-Peyre, 1985). Dans le cadre de notre projet, nous considérons qu'un jeune a immigré tôt, lorsqu'il arrive en terre d'accueil ou pays d'immigration des parents, avant qu'il n'ait terminé son cycle primaire puisque dans ce cas, la socialisation à l'école n'est qu'à ses balbutiements (Métellus, 1988, Pierre-Jacques, 1985). Douyon (1988) affirme que ce groupe est considéré comme le plus déviant

dans la "clientèle ethnique". Il rajoute ensuite que cette situation s'explique par le fait qu'une intégration sociale difficile peut diriger vers des comportements déviants. En fait, s'ils sont nés ailleurs, s'ils sont confrontés à une situation discriminatoire chronique, s'ils développent une image négative d'eux-mêmes face aux autres citoyens de la société dans laquelle ils vivent, ils peuvent dès lors constituer une génération problématique et à risque sur le plan de l'intégration (Douyon, dans Normandeau et Douyon, 1995).

Compte tenu de tous ces éléments, nous en profiterons pour vérifier la contribution dans notre projet, de la Théorie des tensions de Agnew dans l'explication du phénomène de fugue.

Nous tenterons de décrire, à partir du discours de jeunes filles fugueuses d'origine haïtienne, leur profil social, culturel, familial et comportemental. Toujours en nous basant sur leurs expériences de vie, nous décrirons leur façon de percevoir leur identité ethnique.

Nous croyons que ces jeunes fugueuses ont toutes à la base des difficultés de communications avec les parents. De plus, nous posons comme hypothèse qu'elles ne privilégieront pas les stratégies de socialisation intermédiaire, mais qu'elles auront tendance à se trouver dans les catégories extrêmes comme le clivage, la rigidité, l'anomie ou le syncrétisme.

Méthodologie

1. Éléments constituant la méthodologie

1.1 Contexte de la recherche

Les jeunes Haïtiens constituent une proportion importante de la clientèle des centres de réadaptation (Messier, Doray et Parisien, 1992). Nous ne nous attarderons pas sur les causes de cette surpopulation, car ce n'est pas l'objet de notre étude. Ce fait étant constaté, nous trouvons pertinent d'étudier l'expérience de vie d'une partie de ce groupe, soit, les jeunes fugueuses.

Nous aurions préféré rencontrer ces jeunes filles fugueuses dans la rue, dans leur milieu de vie, mais cette démarche devenait compliquée étant donné que l'infiltration du milieu s'avère très difficile et même dangereuse. Pour cette raison, nous nous sommes tournés vers les centres de réadaptation pour rencontrer la population ciblée par notre recherche.

Nous sommes tout à fait conscients que cette façon de procéder nous limite à rencontrer un type de fugueuses en particulier, celles qui fréquentent les centres de réadaptation. Nous sommes donc contraints d'ignorer les autres, celles que l'on aurait pu rencontrer dans les rues et qui probablement nous auraient livré une expérience de vie différente. Il nous apparaît évident que dans ces conditions, nous ne pourrions saisir qu'une partie de la réalité des fugueuses.

Par notre façon de procéder, nous croyons tout de même pouvoir recueillir assez d'éléments, nous permettant de mieux comprendre la réalité d'un certain groupe de jeunes filles d'origine haïtienne, celui ayant déjà été en situation de fugue.

1.2 Approche théorique

Ce travail s'inscrit dans la perspective de la Grounded Theory de Glaser et Strauss. Il s'agit d'une approche inductive où, théoriquement, on ne pose

aucun postulat de départ. Mais dans la réalité, il est rare qu'il n'y ait aucune hypothèse au préalable. Selon Glaser (1992), ce type de théorie, si elle bien construite, privilégiera une classification qui correspond à la réalité étudiée à travers les yeux autant du sujet que du chercheur. Dans cette même perspective, cette théorie expliquera les variations majeures dans le comportement en considérant le point de vue du sujet. Si ces deux conditions sont respectées, la théorie est pertinente. Celle-ci doit pouvoir être modifiable en tout temps, à mesure que les données s'ajoutent, pour que finalement une théorie émerge à partir de l'ensemble des données recueillies.

Nous croyons ainsi que divers facteurs, de différentes natures auront, à des degrés variés, une influence déterminante sur la décision de fuguer. Nous pensons aussi que les fugueuses privilégient probablement une stratégie de socialisation très spécifique, c'est-à-dire, qu'elles se retrouveront presque toujours dans les extrêmes du continuum proposé par Borus et Wyche (1994); soit qu'elles s'identifient fortement aux valeurs de leurs parents soit qu'elles adoptent celles de la société d'accueil. Aussi, nous inspirant de la Théorie des tensions de Agnew, nous tenterons de voir le type de stress vécu par ces jeunes fugueuses. L'analyse des entrevues nous permettra de vérifier ces propositions.

Étant donné qu'aucune étude n'a été effectuée sur la déviance des jeunes filles d'origine haïtienne, cette approche nous semble donc plus appropriée.

1.3 Territoire couvert par notre recherche

Au départ, nous avons voulu rencontrer des jeunes filles provenant des Centres Jeunesse de Montréal, de Laval et de la Montérégie (St-Hyacinthe et Longueuil), en espérant constituer un échantillonnage d'au moins vingt jeunes filles. Mais malheureusement, les Centres Jeunesse de Montréal et de la Montérégie n'hébergeaient aucune jeune fille correspondant aux

caractéristiques de nos critères d'échantillonnage au moment où nous les avons contactés.

1.4 Échantillonnage

Dans le cadre de ce projet de recherche, nous étudierons en profondeur le vécu de seize jeunes fugueuses d'origine haïtienne, âgées de quatorze à dix-sept ans.

Au début, nous voulions rencontrer vingt jeunes filles, mais à cause de certaines contraintes administratives et de la mobilité constante de ce type de clientèle, nous avons dû nous limiter à seize entrevues. Ce nombre de sujets nous paraît malgré tout suffisant puisqu'en méthodologie qualitative, « c'est l'individu qui est considéré comme représentatif, en ce qu'il détient une image particulière, il est vrai, de la culture (ou des cultures) à laquelle il appartient » (Michelat, 1975, p.236).

À prime abord, nous voulions un nombre égal de jeunes filles d'origine haïtienne nées au Québec et de jeunes filles haïtiennes arrivées en bas-âge au Québec (avant la fin du cycle primaire): nous aurions peut-être noté des différences dans l'expérience de vie relative au lieu de naissance. Nous ne nous sommes pas tellement éloignés de cet objectif, puisque nous avons neuf jeunes filles nées au Québec, six en Haïti et une née en République dominicaine mais ayant vécu par la suite durant quelques années en Haïti.

Considérant le nombre restreint de jeunes filles que nous pouvions rencontrer, nous avons privilégié un échantillonnage homogène, où les spécimens projettent un profil plus ou moins similaire, de façon à atteindre la saturation empirique plus rapidement.

Nous avons donc rencontré seize jeunes filles d'origine haïtienne, provenant toutes des Centre Jeunesse de Laval. Le recrutement s'est fait

en deux étapes, nous avons d'abord en 1997, sollicité les Centres Jeunesse de Montréal, de Laval et de la Montérégie. Nous avons ainsi pu rencontrer neuf jeunes filles des Centres Jeunesse de Laval. Comme ce nombre n'était pas suffisant, nous avons dû en 1998, nous adresser à nouveau aux Centres Jeunesse de Laval qui nous ont permis de rencontrer sept autres jeunes filles.

La façon de procéder était la suivante: Les chefs des différentes unités annonçaient à leur équipe d'éducateurs qu'une chercheuse viendrait solliciter la participation des jeunes filles d'origine haïtienne fréquentant les centres de réadaptation à son projet de recherche. Les éducateurs par la suite, ont transmis le même message à toutes les jeunes filles d'origine haïtienne.

Ensuite, nous avons pris contact par téléphone pour déterminer une date, où nous pourrions les rencontrer individuellement. Nous avons profité de l'occasion pour obtenir de chacune, un consentement écrit à participer à un projet de recherche sur le vécu des jeunes filles d'origine haïtienne fréquentant les centres d'accueil (annexe A). Deux ne voulaient pas s'impliquer. Mais après l'acceptation des autres jeunes filles de leur unité, l'une d'elles a changé d'idée. Mieux encore, elle paraissait enchantée de participer au projet. Même après présentation du projet, il n'y a eu qu'un refus d'une jeune fille,.

L'étape suivante s'est faite par téléphone, et consistait à prendre rendez-vous avec chaque jeune fille, en accord avec son éducateur-parrain, pour fixer la date et l'heure de l'entretien.

La plupart du temps, les jeunes filles étaient prêtes à l'heure convenue et un local était réservé à cet effet. Dans un cas, il y avait un constant va-et-vient dans le local assigné: heureusement, la jeune fille rencontrée à ce moment

en avait long à raconter et ne se laissait pas trop perturber par ces dérangements. Dans l'autre cas, nous avons dû prendre un autre rendez-vous, parce que la jeune fille à rencontrer était en "retrait".

À la fin de chaque entrevue, nous couvrons les questions de la fiche signalétique, dans le but de recueillir les informations d'ordre factuel (annexe A).

Nous sommes satisfaits du déroulement et surtout du contenu des entrevues, parce que tout avait été mis en oeuvre par le personnel de ce centre pour nous offrir les meilleures conditions de travail possibles.

1.5 Justification du choix de l'entretien à tendance non-directive

Pour rendre compte du phénomène que nous voulons étudier, nous avons choisi la méthode qualitative. La façon de poser notre problématique se prête mal à la quantification et aux questionnaires. Nous avons choisi cette méthode, parce que nous croyons qu'elle nous permettra plus facilement de rendre compte des représentations et de l'expérience de vie des jeunes filles. Selon Michelat (1975), cette méthode s'avère appropriée « chaque fois que l'on cherche à appréhender et à rendre compte des systèmes de valeurs, ..., de représentations,... propres à une culture ou à une sous-culture » (p.230). L'entretien donnera la chance à l'interviewée de raconter son expérience de vie.

À l'intérieur des méthodes qualitatives, notre choix s'est arrêté sur l'entretien non-directif. Par une consigne de départ très large, nous avons pu aborder les différents thèmes proposés par notre objet d'étude. Cependant, lorsque ces thèmes n'étaient pas abordés spontanément par l'interviewée, nous nous laissions le droit de les introduire.

1.6 Consigne de prise de contact

Nous avons pris contact avec les personnes responsables du secteur "Recherche" des Centres Jeunesse de Laval. Après une étude de notre demande, elles nous ont référées aux jeunes filles concernées par notre objet de recherche.

Voici le verbatim de la consigne de prise de contact présentée aux jeunes filles participantes:

- Bonjour, je m'appelle Rodely Jean-Gilles, je suis étudiante à la maîtrise en criminologie à l'Université de Montréal.
- Je suis intéressée à savoir ce qui pousse une jeune fille à quitter sa maison, à un moment ou l'autre de sa vie.
- Je me demandais, si tu voudrais m'accorder une entrevue à ce sujet.
- Je tiens à préciser que le contenu de cet entretien sera strictement confidentiel et gardera un caractère anonyme.
- Si tu veux, on se rencontrera dans un bureau, à ton unité de vie au centre d'accueil.
- L'entrevue se déroulera de la manière suivante: L'entretien n'est pas de type question-réponse, je te propose une consigne de départ très large, à partir de laquelle tu développes.
- Si tu n'y voit aucun inconvénient, je préférerais enregistrer l'entrevue.
- Merci de ta participation

1.7 Consigne de départ

Comme le type d'entretien privilégié, est le non-directif, nous avons débuté avec une consigne de départ très large du type: "Parle-moi de ce qui t'a amené en centre d'accueil". Si certains thèmes ne sont pas abordés spontanément par la jeune fille, nous les introduirons de la façon suivante: "parle-moi de ta famille" ou "parle-moi de tes amis" ou "parle-moi de ta vie à l'école".

1.8 Méthode d'analyse

Après avoir enregistré plusieurs heures d'entrevues, nous les avons étudiées dans leurs moindres détails. Pour en faire l'analyse, nous nous basons sur une méthode bien précise, consistant en une analyse verticale, suivie d'une horizontale. Ainsi, nous poursuivrons deux objectifs: premièrement, reproduire le discours des acteurs et deuxièmement, le questionner.

Nous commencerons par une analyse verticale de chaque entrevue, qui consiste à analyser en profondeur chacune d'elle en faisant ressortir les thèmes et les sous-thèmes répertoriés au cours de l'entretien (Huberman et Miles, 1984). Pour ce faire, pour chacune des entrevues, nous avons fait un résumé, relatant le plus possible le contenu de l'entrevue. À partir de ce résumé détaillé, nous avons effectué la synthèse détaillée qui dégage les éléments essentiels de l'entrevue, en restant près du langage de l'interviewée. C'est à cette étape que l'on commencera à élaborer certains commentaires d'analyse.

Par la suite, nous avons procédé à l'analyse horizontale des entrevues, ce qui consiste à comparer les entrevues entre elles. Ainsi, il devient possible de définir les thèmes et les sous-thèmes les plus récurrents, et de développer les interrelations. Il s'agit de comparer constamment le typique à l'atypique ainsi que les données recueillies sur le terrain à la théorie. À la fin de cette analyse, nous avons dressé un tableau de l'expérience de vie de seize jeunes filles fugueuses, fréquentant les centres d'accueil.

Pour valider les résultats de notre recherche, nous avons sollicité l'avis de personnes ayant une certaine expertise dans le domaine, comme par exemple le coordonnateur (trice) de l'institut de recherche aux Centres Jeunesse de Laval et certains éducateurs travaillant avec cette clientèle.

En fait, l'analyse est un processus graduel qui se fait tout au long du déroulement de la recherche. Quand nous le jugeons nécessaire, nous n'hésitions pas à revenir sur les étapes précédentes, les questionner ou les réajuster en fonction de nouvelles découvertes sur le terrain ou dans la recherche bibliographique.

1.9 Limites de la recherche

Cette recherche est réalisée avec des jeunes filles fréquentant un centre de réadaptation à encadrement intensif. Il serait possible que dans un autre type d'établissement avec des jeunes filles qui présentent moins de problématiques déviantes ou avec des adolescentes rencontrées dans la rue, les résultats diffèrent.

De plus, étant donné que le groupe est homogène, il est difficile de faire des comparaisons avec d'autres groupes de fugueurs, comme par exemple des fugueuses québécoises de souche.

Un autre aspect auquel nous portons une attention particulière: les réactions face à l'interviewer. En effet, il faut dire que « la relation d'entretien n'est jamais neutre socialement » (De Montlibert, 1990, p.231). Ce qui veut dire que le fait d'être étudiante, et d'origine haïtienne, a sûrement eu un effet sur le déroulement de l'entretien. Il est difficile de mesurer cet impact et de voir quelle façon il se manifestera, mais nous y sommes attentifs. En effet, « les facteurs de race et de sexe ont été analysés et il a été démontré qu'ils pouvaient être inhibiteurs ou facilitateurs suivant la situation » (Ghiglione et Matalon, 1978, p.90). Dans cette recherche, il semble bien que ces facteurs ont été favorables, puisque sur toutes les jeunes filles sollicitées, une seule a refusé de participer après une première rencontre. De plus, pendant les entrevues, avec la plupart des

jeunes filles, très vite, une complicité s'est installée, parce qu'elles avaient l'impression que je pouvais facilement les comprendre.

***Présentation et interprétation des
résultats***

Avant de commencer l'analyse proprement dite, nous tenons à vous présenter les seize jeunes filles rencontrées, ce qui facilitera la compréhension des résultats.

Tableau 1: Portrait des jeunes filles

Nom	Âge	A	B	C	D	E	F
Anita	14	12	6	1996	1	2	0
Ariane	14	1	27 jrs	1997	0	1	0
Julie	14	12	8	1996	1	3	0
Malika	14	2 r	2	1997	6	8	1
Marie-France	14	12 ré	33	1992	3	Dizaine	6
Sophie	14	13	1	1997	0	Plusieurs	2
Amanda	15	12	8	1992	3	2	1
Caroline	15	12	1	1995	3	7	Plusieurs
Karine	15	1	28jrs	1998	0	1	0
Michèle	15	12	4	1995 f	1 f	1	3 f
Nadia	16	1	15 jrs	1997	2	4 / an	1
Alicia	17	majorité	5	1994 f	3	2	2
Aline	17	25	24	1995	2	1	0
Carla	17	majorité	3	1997	1	Plusieurs	1
Danièle	17	24	21	1995 f	3	Plusieurs	2
Guylaine	17	12	5	1993	3	1	4

Légende:

A Durée de l'ordonnance en mois, ré = évaluable chaque année

B Temps d'ordonnance effectué en mois

C Année du premier placement en centre de réadaptation

D Nombre de placements antérieurs
 E Nombre de fugues du domicile familial
 F Nombre de fugues d'un centre de réadaptation
 jrs jours
 f placement en famille d'accueil
 r évaluable chaque mois

1. Impressions d'entrevue et traits de personnalité

À partir d'observations lors des entrevues, le premier contact avec ces jeunes filles est parfois difficile parce que nous percevons une grande méfiance chez la plupart d'entre elles. Il est évident qu'il n'est pas facile de parler de sa vie privée à des étrangers, mais nous soupçonnons qu'elles craignent que leurs confidences ne leur soient préjudiciables. Cependant, une fois que le lien de confiance s'est installé, cette méfiance s'est dissipée peu à peu, sauf dans quatre cas, ceux de Danièle, de Karine, de Guylaine et d'Ariane, chez qui nous avons ressenti ce sentiment tout au long de l'entrevue, car le discours est resté très superficiel.

Neuf des jeunes filles montrent qu'elles ne s'en laissent pas imposer. Amanda le dit carrément "on se laissait pas piler sur les pieds dans le fond", faisant référence à ceux qui l'attaquaient physiquement à tout le moins. Cette dimension est présente dans tous les groupes d'âge. Elles accordent une grande importance à l'apparence extérieure et sur l'image qu'elles projettent. C'est ainsi que pour bien paraître, elles ont besoin d'argent pour s'habiller. Elles semblent matérialistes, en général, et comptent souvent sur le copain ou le père pour subvenir à leurs besoins financiers. Pour celles qui sont plus indépendantes ou qui ne sont pas satisfaites du montant de leur allocation, elles peuvent se tourner vers d'autres sources de revenus comme le vol, la danse nue ou la prostitution, pour se procurer ce dont elles ont besoin. Il est certain que d'autres éléments entrent en ligne de compte

et que le besoin d'argent n'explique pas à lui seul tous les comportements déviants.

Malgré leur jeune âge, certaines de ces filles ont un langage très sexualisé et utilisent la séduction pour entrer en relation. Anita, Ariane, Marie-France, Amanda et Carla font souvent références à leurs expériences sexuelles. Nous remarquons que de ce groupe, trois ont quatorze ans. Aussi, lors de l'entrevue, trois d'entre elles, entre autres, portaient des vêtements qui mettent en relief les formes du corps, comme par exemple, des jupes courtes, des vêtements plutôt transparents ou des décolletés (Nadia, Julie, Anita), encore une fois, parmi les plus jeunes; alors que pour d'autres jeunes filles, cette information a été prise dans le dossier (Malika, 14 ans, Alicia, 17 ans; Carla, 17 ans). Ces dernières, semblent choisir un moment plus opportun pour ce genre de tenues vestimentaires et quand elles le jugent à propos, emploient une voix douce pour s'adresser aux gens, c'est le cas de Alicia. Selon des informations fournies par Mme Montminy de la Direction des services à la réadaptation au centre Notre-Dame-de-Laval, il semblerait que dans la vie de tous les jours, ces jeunes filles n'ont pas nécessairement une attitude de séduction, tandis que lorsqu'elles rencontrent des chercheurs ou d'autres intervenants pour leur parler de leur vie à l'extérieur, elles seraient enclines à adopter ce genre d'attitude.

Ce que nous remarquons chez toutes ces jeunes filles, c'est qu'elles veulent paraître plus âgées qu'elles ne le sont en réalité. Elles sont fières de dire qu'elles se tiennent avec des personnes plus âgées qu'elles, mais malgré tout, après quelques échanges, on décèle quand même une certaine immaturité, particulièrement chez les plus jeunes. Mais malgré tout, des filles de 17 ans comme Guylaine, Danièle et Carla, manquent parfois de structures dans leurs pensées, elles ont des idées de grandeur et se remettent en question difficilement. C'est à ce niveau que l'on voit une contradiction entre la maturité réelle et l'image qu'elles veulent projeter.

Ces jeunes filles minimisent souvent leurs comportements déviants et entretiennent l'avenir de façon idéalisée.

Nous voyons également des jeunes très renfermées comme Caroline (15 ans), Karine (15 ans), Michèle (15 ans) qui affichent un regard fuyant, des mouvements embarrassés de leurs membres et un caractère taciturne. Alors que d'autres se montrent très volubiles et extraverties comme Danièle (17 ans), Aline (17 ans), Amanda (17 ans) et Malika (14 ans).

Une autre caractéristique de ces jeunes filles, davantage manifeste chez trois d'entre elles (Ariane, Julie et Carla), c'est ce sentiment de vouloir profiter de leur adolescence, ce qui signifie pour elles, consommer drogue et alcool, sortir dans les clubs, sortir avec les amis,... Carla, Ariane et Julie, m'ont mentionné qu'elles ont beaucoup de choses à vivre et qu'elles doivent se presser de les faire maintenant, car plus tard, il sera trop tard. Citons en exemple, le commentaire de Carla:

"T'sais, on (amis et elle) va ensemble, on va dans les discothèques, on va jouer aux cartes ensemble, t'sais ils sont "chill", même si on fait des trips pis tout ça, c'est notre temps, on est jeune. T'sais quand j'aurai comme... 25 ans, je serai à l'université en train de faire des thèses, comme t'es en train de faire, tu penses que j'aurai le temps de m'asseoir pis jouer aux cartes, d'aller fêter, d'aller grouiller".

Elles veulent sortir, danser, fumer, visiter leurs amis quand bon leur semble sans que les parents n'aient à redire ou tout simplement, si nous prenons l'exemple d'Amanda (15 ans) et Anita (15 ans), en ayant le consentement des parents.

On remarque aussi chez toutes ces jeunes filles, de l'agressivité. Elles le sont verbalement ou physiquement et parfois les deux. Sur les seize jeunes

filles rencontrées, il n'y en a que deux qui, même si elles couvent une certaine dose d'agressivité, l'extériorisent différemment que les autres. Dans ces deux cas, elles en sont les principales victimes, puisqu'elles ont déjà fait une tentative de suicide.

Un événement survenu entre Aline et sa travailleuse sociale montre bien la nature impulsive et agressive de la majorité de ces filles dont le niveau de tolérance à la frustration est très faible. Après qu'elle eût passé la nuit au poste de police à la suite d'une situation nébuleuse où elle était accusée de complot d'extorsion, sa travailleuse sociale vient la voir, un matin pendant qu'elle dormait.

"J'm'énerve pas souvent, je m'énerve pas souvent, sauf que quand je m'énerve, je m'énerve, je peux vraiment là... T'sais comme la dernière fois que je me suis énervée, c'est tout récent, c'était mercredi matin... Là, un moment donné, elle (travailleuse sociale) est arrivée dans ma chambre, elle me dit "Ben là, c'est pas mon problème que tu dors, t'es rentrée à quelle heure hier soir? Qu'est-ce que tu as fait comme ça? j'ai dit "Eps! Tu sais qu'est-ce qui se passe avec toi, fous ton camp dehors avant que je m'énerve", elle a dit "Oh, non, non, non, non". Là j'ai pris mon radio, non c'est pas mon radio, j'ai pris mon téléphone, j'ai dit "Tu vas manger mon téléphone, sors de ma chambre ou sors de ma maison", elle dit "Non, non, non, non, non, t'as pas d'affaire, blablabla", j'ai pris le téléphone, j'ai lancé le téléphone, j'ai dit "Tu vois le téléphone qui vient de se casser, fais attention pour pas que ta tête devienne comme ça...".

On voit dans cet extrait toute l'agressivité physique et verbale de la jeune fille. Dans le cas des autres, leur violence et leur agressivité se manifestent surtout par des batailles dans la cour d'école, avec des jeunes de leur âge. Cette agressivité en plus de se manifester par des batailles contre les pairs, peut se diriger aussi contre les parents en leur adressant des propos

cinglants. Amanda (15 ans) parle de façon très explicite de ce qui peut occasionner ces élans de violence:

"La fille, elle m'a foutu comme..., trois coups de poing, fait que là, je l'ai pognée comme ça, Blow! Comme mon père me pognait. C'était le fun. Pour une fois, j'peux avoir le pouvoir. J'aimerais ça des fois pouvoir faire ça à mon père, mais..., j'prends du monde de ma taille".

Dans la plupart des situations, les jeunes rejettent la responsabilité sur les autres. Toutes blâment parents ou amis pour leur placement ou leur déviance. Cependant, les plus vieilles comme Danièle (17 ans), Aline (17 ans), Nadia (16 ans) et Alicia (17 ans) sont plus conscientes de ce qui les fait réellement agir et semblent plus franches en racontant ce qu'elles vivent. Alicia nous relate sa perception des causes de sa déviance:

"En tout cas, c'est toutes des choses comme ça qui se passent dans la famille pis il y a quelque chose que j'ai remarqué, ça fait pas longtemps, c'est pourquoi je faisais toute ça..., aller danser, pas aller à l'école, pis eh..., prendre la drogue tout ça, c'est parce que j'étais pas bien chez nous. Surtout quand j'allais à l'école..., je voulais pas travailler, j'étais mal pis..., l'école m'intéressait pas du tout, du tout, du tout. Je savais pas pour quelle raison, mais c'était pour ça. J'étais vraiment pas bien chez nous".

Michèle, 15 ans, nous décrit ce que lui apporte la fréquentation des groupes marginalisés: "Je trouvais ça très important, une sorte de protection". La protection et la sécurité, sont des arguments que plusieurs jeunes filles évoquent pour justifier ce genre de fréquentations. Aline, 17 ans, rajoute que ses amis du groupe lui tenaient lieu de famille; avec eux, elle retrouvait protection, réconfort et encouragement:

"T'sais la gang de "V", "W" pis tout ça, ben moi, je suis une fille de "V", alors j'ai toujours habité à "V", j'ai grandi à "V" avec ces gars-là (gang). Pis à côté de mon école, il y a une partie de cette gang-là, qui habite sur..., fait que à l'heure du dîner, j'allais manger avec eux autres, je me sentais bien. Pour une fois dans la journée, je sentais à quelque part que j'étais appréciée. Fait que je me sentais bien, fait que ça me tentait d'aller à l'école, t'sais. Ils disaient, "Si tu vas à l'école, c'est pour ton bien que tu vas à l'école".

Aussi, comme nous le disent Ariane, Carla, Amanda et Anita, leurs parents ne comprennent pas pourquoi elles s'adonnent à certaines activités comme par exemple, fréquenter des clubs, fumer des joints, sortir souvent avec des amis, fréquenter des jeunes du sexe opposé,... Pour ces parents, son enfant devrait se concentrer principalement sur les activités reliées au mieux être de la famille comme les tâches ménagères, les responsabilités religieuses et scolaires. Cette attitude parentale suscite souvent beaucoup de frictions entre les parents et leur adolescente.

Une autre explication possible à la recherche constante de liberté, c'est que dans le cas des jeunes filles rencontrées, les parents sont peu présents à la maison, et ne surveillent pas nécessairement les allées et venues de leur enfant, ce qui fait en sorte, que la jeune fille s'habitue à une certaine liberté. Alors, quand le parent, après un écart de conduite de son enfant, veut exercer son autorité, il n'a plus de prise, parce que la jeune s'est déjà habituée à un style de vie. Seulement trois des jeunes filles rencontrées avaient une supervision stricte d'un des parents.

Pour Amanda, cette violence qu'elle utilise, est une façon de reprendre le pouvoir que les parents ont eu sur elle et aussi d'évacuer toute la rage et la frustration accumulée envers un parent qui exerce la correction physique.

C'est ce qui ressort en général des caractéristiques personnelles de ces jeunes filles. Dans le fond, elles se ressemblent beaucoup et à plusieurs égards: par leur impulsivité, leur goût de liberté et la recherche du plaisir. Ces caractéristiques se rapprochent grandement du portrait psychologique des fugueurs dressé par les chercheurs cités dans la recension des écrits. Elles sont en période d'affirmation de soi, donc de nouveaux besoins font leur apparition comme la recherche de liberté et d'autonomie. Si elles sentent que les parents veulent mettre un frein à la satisfaction de ces besoins, la fugue peut devenir une option (Lord, 1985). Mais il ne faut pas oublier qu'il y a quand même beaucoup de différences individuelles dans la façon d'exprimer ces caractéristiques, certaines vont privilégier les mots, d'autres l'action; certaines s'en prendront à leur entourage et d'autres retourneront leur agressivité contre elles-mêmes.

2. Situation familiale

Toutes les jeunes filles rencontrées ont reçu une ordonnance de garde fermée sous le couvert de la loi de la Protection de la Jeunesse, à cause, en grande partie, de problèmes familiaux. Toutes vivaient des situations conflictuelles avec les deux parents ou l'un des deux, même si elles ne le mentionnaient pas toujours, cette information était toujours confirmée lors de la consultation du dossier. Nous nous rendons compte que la relation avec les parents est un élément central de ce projet de recherche.

2.1 Composition de la famille et relation avec la fratrie

Nous remarquons que treize parmi les seize jeunes filles proviennent de familles "éclatées" ou reconstituées. Les parents ne vivent plus ensemble et la jeune fille réside avec l'un d'entre eux. Marie-France qui a été adoptée durant son jeune âge n'entre pas dans cette catégorie. Dans le cas de trois jeunes filles, soit Danièle, Marie-France et Anita, les deux parents sont décédés; il y a aussi Michèle dont la mère est morte depuis longtemps. Danièle et Anita vivent encore leur deuil. Elles parlent de leur mère comme

si elle était toujours parmi elles. Quant à Marie-France et Malika, elles habitent chez des parents adoptifs, mais les relations sont très tendues. Elles ressentent souvent le sentiment ne pas faire réellement partie de la nouvelle famille. Dans le cas de Marie-France, la situation est encore plus complexe puisqu'elle a été adoptée par des parents québécois.

Les deux des jeunes filles qui évoluent dans une famille nucléaire, Carla et Sophie, vivent principalement avec l'un des parents. Le père de Carla est à la maison seulement les fins de semaine parce qu'il travaille à l'extérieur et la mère de Sophie a quitté le pays depuis trois mois à cause de son travail. Les parents ainsi séparés ou divorcés, ont refait leur vie ou parfois, ont des enfants d'unions précédentes ou récentes, ce qui fait que la plupart des jeunes filles, ont des demi-frères ou des demi-soeurs qu'ils ne connaissent pas toujours, car ils sont répartis dans différentes régions. C'est la raison pour laquelle établir le nombre exact de cette fratrie est une tâche quasi impossible.

Dans ces familles nombreuses, on note parfois de la jalousie entre certains frères et soeurs, croyant que les parents ont des préférences, telle est l'opinion de Julie, de Guylaine, de Michèle, de Carla et de Marie-France. Carla dont le frère est enfant légitime, manifeste un peu de jalousie envers lui, parce que ce frère est toujours cité en exemple. Il y a donc souvent des tensions, des conflits, de la rivalité entre frères et soeurs. Il n'y a que Amanda qui semble bien s'entendre avec sa petite demi-soeur. Elle se charge même de faire son "éducation", en la faisant participer à ses actes délinquants, comme le vol par exemple.

Malgré tout, certaines de ces jeunes filles tissent des liens serrés avec un ou plusieurs membres de leur fratrie ou de leur "demi-fratrie". On le voit par exemple dans le cas de Nadia, qui même en fugue prend la peine de donner des rendez-vous à un de ses frères pour le voir et lui parler, ou

d'Alicia et d'Ariane, qui considèrent leur soeur comme leur meilleure amie; ou Julie qui apprécie grandement la compagnie de ses soeurs de qui elle a été séparée, ou Sophie qui voue une confiance sans borne à son frère et qui s'identifie fortement à sa soeur; ou de Danièle qui est très près d'un de ses frères et de sa petite soeur. Dans le cas d'Aline par contre, la situation est ambiguë, parce qu'elle laisse croire qu'elle se tient principalement avec ses frères, et en même temps avoue qu'il existe beaucoup de conflits entre eux et qu'elle passe le plus clair de son temps avec son copain. En définitive, elle semble s'entendre relativement bien avec la majorité d'entre eux, mais il y en a un avec qui la communication est très difficile. Il y aurait peut-être un peu de jalousie parce que, selon elle, ce frère est l'enfant chéri de sa mère.

Dans le groupe, il n'y a qu'une enfant unique. Des quinze autres jeunes filles, neuf ont développé des relations sincères et intenses avec un membre de leur fratrie ou de leur demi-fratrie. Pour les autres, il y aurait une indifférence, ou bien une réponse de type "je l'aime bien", mais en parle de façon détachée; en fait, aucune relation sérieuse ne semble avoir été développée. Donc, il y a quatre jeunes filles qui nourrissent une rancœur face à au moins un membre de leur fratrie. Il s'agit de Guylaine (17 ans), Carla (17 ans), Aline (17 ans) et Michèle (15 ans). Les conflits naissent souvent lorsqu'elles sentent qu'un de leurs parents ou les deux, favorisent un frère ou une soeur à leurs détriment, ce qui amène un sentiment de haine, de rancœur ou de rejet face à ce membre de la famille.

En fait, mis à part Amanda et Karine, on dirait que les filles qui ont une fratrie plus restreinte, avec seulement un ou deux frères ou soeurs, entretiennent des relations plus tendues. Alors que celles qui ont plusieurs frères et soeurs, demi-frères ou demi-soeur, finissent toujours par découvrir des affinités avec l'un d'entre eux et ainsi, créer des liens solides.

Dans l'échantillon étudié, quatre cas sur seize entretiennent des relations difficiles avec leur fratrie. Le fait d'avoir de la discorde avec les frères et soeurs pourrait augmenter les sources de tensions dans la maison.

Nous avons là un portrait très succinct des relations que les jeunes filles rencontrées nourrissent avec leurs frères et soeurs. Elles ont, cependant, peu élaboré sur le sujet, parce que les tensions vécues à la maison semblent découler davantage des relations avec les parents que celles établies avec la fratrie. C'est la raison pour laquelle nous mettrons davantage l'accent sur les relations avec les parents.

2.2 Portrait des parents

Tableau 2: Portrait des parents

Noms	Père		Mère	
	Profession	Origine	Profession	Origine
Anita	Décédé	Jamaïcaine	Danseuse	Haïtienne
Ariane	Graphiste	Haïtienne	Étudiante	Haïtienne
Julie	Soudeur	Haïtienne	Professeure	Haïtienne
Malika	Décédé	Haïtienne	Décédée	Haïtienne
Marie-France	Cadre	Québécoise#	Ménagère	Québécoise#
Sophie	Actionnaire	Haïtienne	Coiffeuse	Haïtienne
Amanda	Musicien	Haïtienne	S.P.	Québécoise
Caroline	Inconnue	Haïtienne	S.P.	Haïtienne
Karine	Manufacture	Haïtienne	Inconnue	Haïtienne
Michèle	Manufacture	Haïtienne	Décédée	Haïtienne
Nadia	Actionnaire	Haïtienne	Import-Export	Haïtienne
Alicia	Manufacture	Haïtienne	Inconnue	Haïtienne

Aline	Journalier	Haïtienne	Étudiante	Haïtienne
Carla	Enseignant	Haïtienne	Toxicologue	Haïtienne
Danièle	A.P.I	Cubaine*	Escorte	Haïtienne*
Guylaine	Cuisinier	Haïtienne	S.P.	Haïtienne

Légende

parents adoptifs

* parents décédés

A.P.I.: Activités professionnelles illégales

S.P.: Sans profession

Dans le groupe de seize ans, il y a deux jeunes filles qui vivent avec des parents adoptifs, soit Malika et Marie-France. Dans le cas de Malika, ses parents adoptifs sont des membres de la famille proche, mais les relations sont quand même tendues, parce qu'en plus de s'adapter à de nouveaux parents à un âge assez tardif comparativement aux autres, soit 11 ans, elle a dû en même temps s'acclimater à un nouveau pays.

Marie-France, elle, a immigré au pays, alors qu'elle était âgée de trois mois, le Canada est donc le seul pays qu'elle connaît. Dans ce dernier cas, ce qui a été et qui est encore pénible pour elle, c'est qu'elle a été adoptée par des Québécois de souche. Le référent culturel est donc moins présent. C'est le cas aussi d'Anita qui a vécu avec sa mère, isolée de la communauté haïtienne et qui, depuis le décès de cette dernière, vit avec sa tante dans un milieu haïtien. En plus de vivre un deuil, il lui est difficile de s'adapter à son nouveau milieu.

Parmi notre groupe, trois jeunes filles ont une double origine: Anita est issue d'un père jamaïcain et d'une mère haïtienne; quant à Danièle, elle est née d'un père cubain et d'une mère haïtienne, alors que Amanda a un père haïtien et une mère québécoise.

Dans le cas d'un père et de deux mères, il a été impossible de retracer leur profession, puisqu'ils n'ont que des contacts occasionnels avec leur fille. Mais on peut dire que la majorité des parents de ces filles sont des ouvriers et vivent dans des conditions modestes, comme en fait foi le tableau précédent. Les parents de Marie-France, de Carla et de Malika, proviennent d'un milieu aisé. Anita et Danièle ont vécu dans le confort à cause des revenus de leur mère en tant qu'escorte. Cependant les autres jeunes filles ont été élevées dans des milieux où les revenus allaient de moyens à faibles. Pourtant, les parents travaillaient beaucoup pour offrir un minimum de bien-être à leurs enfants, ce qui avait pour conséquence des absences prolongées du domicile familial, absences durant lesquelles les enfants se retrouvaient sans adulte responsable, donc sans encadrement ou supervision.

Dans la majorité des cas, la jeune fille vit avec le parent qui bénéficie de revenus faibles ou irréguliers. C'est le cas de Guylaine, d'Amanda, d'Alicia, de Nadia, de Julie, d'Aline, d'Ariane et de Caroline. Cette situation est loin d'apporter sécurité et stabilité dans la maison. De plus, ces éléments peuvent rendre la famille plus vulnérable lorsqu'elle doit faire face aux instances judiciaires ayant moins d'atouts pour les affronter..

2.3 Style éducatif des parents

La plupart des jeunes filles rencontrées vivent avec leur mère, et les pères sont souvent absents. S'ils ne sont pas absents physiquement, ils le sont psychologiquement, comme dans la famille de Carla. À l'exception des parents de Marie-France et de la mère de Amanda qui sont québécois, les autres parents haïtiens, ont un style éducatif très autoritaire. Ils sont très sévères avec leur fille. Ils acceptent difficilement les écarts de conduite et exigent que l'enfant suive leurs préceptes à la lettre, au risque de correction physique.

Il n'y a que les parents de Caroline et Carla qui n'ont jamais utilisé de châtiments corporels. Pour toutes les autres filles, il s'agit soit du père, soit de la mère, soit des parents adoptifs, mais elles ont toutes été victimes de sévices corporels de la part d'un ou des parents. Dans le cas de Julie, il faudrait cependant davantage parler d'abus sexuel.

La correction physique est donc fréquente dans la culture haïtienne. La mère de Nadia utilisait régulièrement cette méthode pour, nous dit-elle, lui faire comprendre qu'elle désapprouvait ses gestes:

"T'sais ma mère, elle avait l'habitude de me battre quand je faisais des affaires, c'est sûr (sourire). Un moment donné, elle trouvait que ça faisait pas assez d'effets, elle me mettait à genoux sur la "grage" (râpe), tu sais pour "grager" les carottes. Elle me mettait à genou sur la "grage".

Le milieu brutal décrit par Ross (1982) où sévit la violence physique, psychologique ou verbale est propice à la fugue. Quatorze des jeunes filles rencontrées ont déjà subi des sévices corporels ou sexuels.

Six victimes de ces traitements abusifs croient que les parents passent leur frustration sur eux. Certains parents ne frappent pas leur enfant mais vont utiliser l'arme de l'humiliation. C'est ce que nous a confié Sophie (14 ans), Alicia (14 ans), Ariane (14 ans) et Nadia (16 ans). Le parent des jeunes filles rencontrées n'hésite pas à rabaisser son enfant, parfois même devant des étrangers, dans le but de le corriger.

La correction physique est souvent le moyen utilisé par les parents pour manifester leur désapprobation à leur enfant. Ce qu'ils veulent, c'est passer un message, mais dans la plupart des cas, les enfants ne le captent pas. Nous ne voyons pas là une ferme volonté de faire souffrir l'enfant. Au

contraire, nous y voyons davantage un moyen utilisé, pour montrer qu'il serait à l'avantage du jeune de changer de conduite. Les parents présument que s'ils sont sévères avec leur enfant, ou s'ils l'humilient, il récidivera pas, même au risque de blesser l'enfant terriblement et de lui faire perdre son estime de soi ou même de lui faire douter de l'amour que ses parents lui portent.

Il ne faut pas oublier qu'à la base, le parent veut corriger son enfant. C'est pour ça qu'un parent haïtien n'admettra jamais qu'il bat son enfant, mais dira simplement qu'il le corrige. C'est la raison pour laquelle le terme "correction physique" est le mieux adapté. Certains proverbes que l'on entend souvent en Haïti sont très révélateurs de la mentalité des gens: "La peur est le commencement de la sagesse ou J'aime mieux que tu pleures maintenant et t'éviter que tu pleures plus tard". Cela prouve que le parent veut, en fait, le bien de son enfant.

La correction physique, les sermons, les menaces sont des éléments intrinsèques du style éducatif haïtien. Il existe un autre aspect non-négligeable dans l'éducation haïtienne, c'est la religion. Les parents haïtiens sont souvent très religieux. Si nous nous fions à notre échantillon, ils sont croyants et pratiquants de la religion protestante en général, quelques-uns aussi sont de foi catholique. Douze des jeunes filles adhèrent à ces croyances religieuses et vont à l'Église à l'occasion, mais ne sont pas aussi assidues que leurs parents; ce qui occasionne d'autres sources de conflits.

Malgré cette grande sévérité qui sévit dans les familles haïtiennes, un des deux parents sera très permissif ou très peu concerné par la vie de sa fille, alors que l'autre parent, pour compenser, se sentira dans l'obligation de serrer la vis pour deux. Il peut s'agir aussi bien du père que de la mère. Il arrive aussi que les parents haïtiens croient leurs enfants assez "matures",

pour les laisser sans la supervision d'un adulte pendant de longues périodes de temps, pouvant aller jusqu'à plusieurs mois, comme dans le cas de Nadia.

Cinq jeunes filles se plaignent du fait qu'un des deux parents "pale empil dans leurs oreilles" (sont portées à faire la morale ou à sermonner). Ces jeunes filles sont: Sophie (14 ans), Anita (14 ans), Michèle (15 ans), Carla (17 ans) et Aline (17 ans). Pour quatre d'entre elles, c'est la mère, et dans le cas d'Anita, c'est sa tante qui utilise cette approche. Pour les autres jeunes filles, on dirait bien que ce soit la première étape avant la "correction physique". C'est seulement Michèle qui rapporte que son père emploie cette méthode; pour les autres, ça semble être davantage un comportement maternel.

Les parents ont beaucoup de difficultés à accepter que, dès l'âge de 13-14 ans, leur fille aille dans les clubs, fréquente des jeunes garçons, se tienne avec des personnes plus vieilles, fraternise avec des membres de gangs marginalisés, se maquille, ou porte des vêtements plus ou moins aguichants. La réaction des parents à tous ces comportements, ce sont souvent les insultes et les châtements corporels.

Dans quatre cas (Carla, Caroline, Karine, Aline), la mère menaçait de retourner sa fille en Haïti si son comportement ne changeait pas; le père d'Alicia aussi procédait de cette façon. Menaces qui ont été mises à exécution dans le cas de Caroline et Karine, mais elles n'ont séjourné qu'une période de quelques mois en Haïti, parce que Caroline suppliait sa mère de la ramener au Canada et Karine devient enceinte durant son séjour là-bas, donc la famille l'a rapatriée sur le champ. Dans le cas de ces trois jeunes filles, les menaces et même l'exécution des menaces n'ont rien changé dans leurs comportements.

Les causes de conflit sont très similaires d'une jeune fille à l'autre. Les parents veulent imposer des règles que la jeune ne veut pas suivre. Amanda nous donne un bon exemple du type de conflits que ces jeunes filles rencontrent avec leurs parents:

"Là j'étais écoeurée par ses règlements stupides (père), j'avais comme..., j'avais presque 15 ans, là j'étais comme ça, j'étais..., Ouais j'ai pas le droit de fumer, j'ai pas le droit de porter des verres de contact, j'ai pas le droit de me teindre les cheveux, j'ai pas le droit de me maquiller, j'ai pas le droit de porter des talons, j'ai pas le droit de m'habiller serré, heille! J'peux pas rester un poupon toute ma vie là".

Comme nous l'avons déjà mentionné, un parent surprotecteur aura tendance à mettre un frein aux élans de recherche d'autonomie et de liberté de son adolescent. Le jeune, dans ces conditions, désirera peut-être fuir le milieu familial pour combler ses besoins nouveaux.

Parents et adolescentes vivent de gros conflits. Mais s'agit-il d'un conflit culturel ou générationnel? Difficile à dire, sûrement que les deux s'entremêlent.

2.4 Relation avec les parents

Dans presque tous les cas, les relations avec les parents sont tendues. Les jeunes filles trouvent leurs parents trop sévères. Un élément revient souvent dans les entrevues: le reproche que les filles adressent à leur mère, celui de trop souvent leur faire la morale (pale empil). Il n'y a que Amanda qui entretient une bonne relation avec sa mère, d'origine québécoise, parce que cette dernière est très permissive et favorise certaines valeurs délinquantes qu'elle partage avec sa fille. Elle va jusqu'à lui montrer comment "cuisiner" l'héroïne. Et il y a aussi Danièle et Anita qui gardent un

bon souvenir de leur relation avec leurs mères décédées. Mais il faut aussi ajouter que dans le cas de ces deux jeunes filles, les mères étaient peu présentes ou offraient peu de supervision, parce qu'elles étaient danseuses et prostituées, ce qui les amenait à voyager...

Chez presque toutes les jeunes filles rencontrées, un point majeur dans la relation avec les parents est le manque de communication. Un commentaire de Nadia (16 ans) nous permet de mieux comprendre comment cet état se manifeste. Les deux parties ne se comprennent pas, et les tentatives d'échanges se terminent par la violence et la rébellion. Elle attribue ce manque de communication au fait que le conjoint de sa mère lui a enlevé la place privilégiée qu'elle détenait auprès de celle-ci. C'est lui qui est venu briser l'harmonie avec la mère, puisque le beau-père prenait toute la place:

"C'est comme là, je savais plus comment réagir, c'est comme si Yves (conjoint de la mère) l'avait changée (mère). Tu comprends, c'est comme si je savais plus comment..., par où passer. Je lui (mère) parlais pas, parce que chaque fois que je lui parlais, elle me gueulait après. C'était: "O.K. manmy, oui, manmy, j'y vais manmy". C'est juste ça que je disais à ma mère. Ou bien untel a appelé pour toi. T'sais je trouvais pas la place pour aller à ma mère. Fait que là, ça a créé un problème. Là j'ai éclaté, j'ai révolté, j'ai commencé à faire mes conneries qui ont créé encore plus de problèmes" (Nadia, 16 ans).

Pour retrouver la place privilégiée qu'elle croit avoir perdue, elle fait des agirs délinquants pour attirer l'attention de sa mère, c'est le seul moyen de communication qu'elle a trouvé. Pour Marie-France (14 ans), Anita (14 ans), Guylaine (17 ans), Ariane (14 ans), Michèle (15 ans), qui vivent avec des beaux-parents ou des parents adoptifs, le message est le même. Il en va de même pour Nadia, qui pense que sa déviance va permettre à ses parents

de voir qu'elle existe et qu'elle a besoin d'eux. Toutes ces adolescentes trouvent qu'elles n'ont pas leur juste place dans la vie de leurs parents. Pour Aline (17 ans), Michèle (15 ans), Marie-France (14 ans), Guylaine (14 ans), Julie (14 ans), Carla (17 ans), ce qui prime c'est le sentiment d'injustice qu'elles ressentent face à un frère ou une soeur, qui leur ont arraché la place qui leur revient. Elles finissent par nourrir une forme de frustration qui aboutit à des "excès" de conduite.

Pour d'autres comme Malika (14 ans), Sophie (14 ans), Caroline (15 ans), Karine (15 ans), Amanda (15 ans), Aline (17 ans), Carla (17 ans), Alicia (17 ans), les comportements déviants servent à protester contre un style éducatif qu'elles trouvent excessif et qu'elles n'acceptent pas. Des fois, la convergence de toutes ces raisons sert d'élément déclencheur, comme dans le cas de Julie. Il n'y a que Danièle qui, nous croyons, a été élevée dans un milieu de déviance; elle poursuit donc dans un chemin connu.

Celles qui possèdent ou gardent un bon souvenir de leur rapport avec les parents ou un des deux sont celles qui n'ont pas eu à souffrir des effets négatifs cette relation, tel est le cas de Caroline, ou bien celles qui gardent de vagues souvenirs d'un parent éloigné physiquement comme Alicia et Karine dont la mère vit en Haïti ainsi qu'Anita et Danièle, orphelines. Ces deux dernières ainsi que Michèle orpheline également croient que leur vie n'aurait pas pris ce tournant si leur mère vivait encore; elles n'auraient pas eu ces troubles de comportements, puisqu'avec leur mère, la relation était idéale, surtout pour Anita et Danièle. Quant à Michèle, enfant posthume, n'a pas connu sa mère, morte à l'accouchement. Il y a aussi celles dont un des parents, toujours la mère, est très permissive ou qui offre peu de supervision comme dans le cas de Sophie (14 ans), Amanda (15 ans), Julie (14 ans). Quant à Marie-France (14 ans) et Guylaine (17 ans), elles ont une soif inassouvie de leur mère. Elles ne veulent pas une place, mais toute la place, exigence que la mère n'arrive pas à satisfaire. Est-ce pour combler

un manque d'amour que ces deux jeunes filles ont eu leurs premières relations sexuelles à l'âge de 11 ans? Nous ne saurions le dire. Cependant, il arrive souvent, que la mère est seule ou presque, pour éduquer plusieurs enfants; elle se voit donc dans l'obligation d'apporter à toute sa progéniture la sécurité financière et affective, ce qu'elle fait dans la mesure de ses capacités.

Dans tous ces cas, pas une fille ne semble satisfaite de sa relation avec son père, soit qu'il est peu présent soit qu'il est très sévère. Guylaine (17 ans), parlant de ses rapports avec son père montre bien comment plusieurs filles vivent cette filiation. Une relation plutôt distante, qu'elles voudraient différente, mais qu'elles ne savent pas comment changer:

"Mon père, wow! Mon père, je le connais pas vrai..., ben je le connais mon père, je sais c'est qui mon père, je pourrais l'identifier là, mais comme on n'a pas un lien comme ça, comme..., mon père, je..., le lien que j'ai avec mon père, c'est matériel. "Ah papy, j'ai besoin d'argent pour m' acheter une paire de souliers; ah papy, j'ai besoin d'argent pour ci, ah papy, j'ai plus de livres d'école". T'sais comme, ma mère, elle m'a donné l'amour que j'avais besoin, pis mon père, il va me donner les besoins matériels: mes livres d'école, mes vêtements, de l'argent de poche, t'sais. Comme..., j'connais plus ma mère que mon père. Mon père là, c'est comme pendant un bon bout de temps, je vois mon père à tous les jours, pis un autre bout de temps, je le verrai plus, pis après il va revenir. Il va repartir, il va revenir, il va repartir. C'est pas stable la relation que j'ai avec mon père".

Plusieurs des jeunes filles n'ont pas de relations soutenues avec leur père, soit que le père voyage pour le travail, soit qu'il coupe les liens au minimum, soit que la relation est malsaine, dans le cas, par exemple, d'abus sexuel dont Julie a été victime, soit qu'il est carrément absent. Il n'y a que Michèle (15 ans) et Karine (15 ans) qui vivent avec leur père qui se charge

réellement de leur éducation de façon régulière. Cependant, les relations restent très tendues, parce que leur père est d'une rigidité extrême. Plusieurs ont vécu un sentiment de rejet du père, soit parce qu'il refusait leur garde (Aline, Nadia), soit parce qu'il les a placées en centre d'accueil (Sophie et Michèle), soit qu'il a complètement désinvesti sa fille (Alicia): il lui a fait de fausses promesses concernant les procédures de citoyenneté alors qu'il est lui-même citoyen canadien. Mais selon elle, le pire c'est qu'il n'a pas donné de nouvelles depuis plus de deux ans alors qu'elle vivait avec lui avant son placement.

En plus du manque de communication et des relations insatisfaisantes, les jeunes filles trouvent souvent que leurs parents les empêchent de vivre leur adolescence et les privent d'un certain sentiment de liberté. Elles croient souvent que les parents veulent les enfermer entre quatre murs, ce qu'elles trouvent désagréables. Selon Ariane, sa mère s'attend à ce que ses activités se limitent à: "Rester entre quatre murs à la maison, à faire à manger, le ménage tout ça, m'occuper de mes frères..." .

En résumé, une chose semble paradoxale, autant le parent haïtien traite son adolescente comme une enfant en lui imposant des règles très strictes, autant il veut que cet "enfant" soit responsable et mature, en mesure de faire "rouler" la maison en son absence. Nous pouvons tenter une explication pour justifier ce comportement. Les parents des jeunes filles rencontrées semblent vouloir diriger la vie de leur "enfant", ça peut être une façon pour eux de le protéger. Mais l'adolescent est à un âge où il cherche à prendre le contrôle de sa destinée. Cette même ambivalence transparait également dans l'attitude des enfants. En effet, c'est très important pour quatre jeunes filles rencontrées, qui le mentionnent clairement, d'avoir l'approbation des parents avant d'entreprendre toute démarche. Les plus jeunes sont cependant prêtes à manipuler un des parents pour avoir ce qu'elles veulent, mais une approbation est nécessaire: c'est le cas, entre autres, de Marie-

France (14 ans), Amanda (15 ans) et Anita (14 ans). Marie-France nous raconte sa façon d'avoir les permissions parentales attendues:

"Ben mon père, il était moins sévère. C'était genre le père qui va toujours dire "oui", ma mère elle disait..., des fois elle disait "non", mais à chaque fois que ma mère disait "non", ma soeur, moi pis mon frère, on allait voir mon père, pis lui il disait toujours "oui"".

Sophie (14 ans), Amanda (15 ans) et Carla (17 ans) auront tendance à manipuler leur père pour avoir ce qu'elles veulent. Cette manipulation peut souvent être très poussée comme c'est le cas de Sophie et Carla qui utilisent les sentiments ou les croyances de leur père pour obtenir ce qu'elles désirent ou pour se déresponsabiliser de leurs actions. Par exemple, le père de Sophie croit au vaudou, Sophie peut donc lui dire que c'est un esprit maléfique qui la fait agir, elle n'est donc pas responsable. Quant à Carla, elle va davantage jouer avec les sentiments:

"Mais si je commence à pleurer pis je dis "Ah elle (mère) m'énerve", t'sais là, je pleure, pas pour de vrai là, mais c'est "Papy, manmy a pas voulu que je sorte toute la semaine, nanana, pis moi je veux sortir, voir mes amis, pis tous mes amis veulent plus me parler parce que je sors jamais", il dit, "Tas plus d'amis", là je dis "Non, c'est de ta faute, j'te déteste", là il dit "Non, non, non, Carla, tu me détestes pas", là je dis (ton sec et dur) "Oui je te déteste, merde, parle-moi plus, espèce d'imbécile"... Je t'ai rien demandé, pourquoi tu m'as donné naissance... pourquoi je suis née, ça m'énerve". Après il dit "blablabla, t'aimes plus ton père", je dis "Non, je t'aime plus, va-t-en", là il dit "O.K., attends une minute". Là il me donne 50 piastres pis il dit à ma mère "Laisse-la tranquille, laisse-la sortir avec ses amis, tu vois qu'elle est malheureuse", je dis "merci papy". Là je dis dans ma tête "C'est ça, imbécile" (rire)".

Malgré tout, plusieurs adolescentes sont très attachées aux valeurs haïtiennes et accordent une grande importance aussi bien à la famille nucléaire qu'à celle plus élargie. Nous pouvons citer en exemple Nadia (17 ans), qui malgré le fait qu'elle soit en fugue, décide de participer aux funérailles de son oncle et de passer Noël en famille; ou bien à Carla qui aspire, comme ses parents l'ont fait, à des études universitaires ou bien à Anita qui souhaite comme sa tante, se marier et avoir des enfants. C'est aussi un des buts de Aline et Ariane; si elles ne se marient pas, à tout le moins, elles veulent des enfants. Ces jeunes filles veulent suivre les modèles que leur présentent leurs parents ou leur famille.

Carla est prête à aller très loin pour avoir ce qu'elle veut, sans aucune considération de l'impact de ses paroles sur son père. Ou au contraire, elle sait quel en sera l'impact, mais ne se soucie guère de le blesser pour avoir ce qu'elle veut. De toute façon, comme elle ne voit son père que les fins de semaine, elle n'a pas tissé des liens solides avec lui, d'autant plus que lorsqu'il vient, il veut la paix et refuse de s'impliquer dans les conflits entre la mère et la fille.

Par la fugue, la jeune fille adresse à sa famille un message. Pour trois d'entre elles, ce geste constitue une protestation contre cette barrière qui rend si difficile la communication avec les parents; pour huit autres, c'est une façon de dire qu'elles ont besoin de plus d'autonomie et de liberté, alors que pour neuf d'entre elles, c'est un signe que l'environnement familial est devenu invivable pour elles.

Voilà, selon elles, un certain nombre de raisons qui rendent les relations avec les parents conflictuelles. Ces jeunes filles se sentent seules, enfermées et incomprises. Elles se tournent souvent vers les amis pour compenser leur privation.

3. Les amis

La plupart des jeunes filles donnent une grande importance au groupe d'amis. Il n'y a que trois d'entre elles (Julie, 14 ans; Nadia, 16 ans et Alicia, 17 ans) qui sont plutôt solitaires et qui privilégient les sorties avec une ou deux amies mais sans plus. Ces dernières sont aussi très attachées à leur famille et ont l'habitude de sortir avec leur frère ou soeur qu'elles considèrent comme leur ami (e). Mais toutes les autres jeunes filles fréquentent plutôt de grands groupes (gang) de trois membres et plus.

Ces groupes, malheureusement sont souvent des "gangs" de rue criminalisés de la région de Montréal. En effet, plusieurs jeunes filles, surtout les plus jeunes, comme Anita (14 ans), Marie-France (14 ans) et Michèle (15 ans), mentionnent qu'à travers ces groupes, elles s'assurent une protection, protection contre les attaques des groupes rivaux ou de voleurs potentiels. De plus, ces amis semblent pour elles, les personnes toutes désignées pour les accompagner dans les clubs, consommer drogue et alcool. Ces amis se porteront souvent volontaires pour les inciter à fuguer et pour les héberger dans ces moments. Carla (17 ans) précise justement que ces garçons font moins de troubles que les amies filles pour héberger des fugueuses. Carla (17, ans), Amanda (14 ans), Nadia (16 ans), Anita (14 ans), Alicia (17 ans), Karine (15 ans) se font régulièrement héberger par eux durant leur fugue.

Ces amis profiteront d'ailleurs de ces rencontres pour les initier à la déviance: drogue, danse nue et prostitution. Karine nous raconte: "...je dansais... c'est parce que je venais juste de sortir avec un gars de gang, là, il m'a proposé ça, tout ça... quand ils s'en vont faire leurs affaires, leur "hold up", j'suis là, t'sais pour surveiller, tout ça".

À l'exception de Sophie qui se vante de faire partie d'un gang, aucune autre n'admet en être membre à part entière. Pour ces jeunes filles, faire partie d'un gang, c'est être initiées et accepter de gré de commettre certains actes. Elles disent tout simplement qu'elles connaissent ces gars, qu'elles peuvent les côtoyer, mais ne participent pas directement à leurs activités. Plusieurs d'entre elles d'ailleurs s'acoquinent avec plus d'un groupe de gang de rue, parfois même des bandes rivales.

Certaines filles (Carla, 17 ans; Anita, 14 ans; Aline, 17 ans, Danièle, 17 ans; Alicia, 17 ans; Ariane, 14 ans; Marie-France, 14 ans; Michèle, 15 ans, Karine, 15 ans), fréquentent un des garçons du groupe criminalisé sur une base plus régulière et intime. Dans tous ces cas, ces jeunes hommes ont abusé d'elles soit en les encourageant à danser nue ou à se prostituer, soit plus directement en abusant d'elles physiquement ou sexuellement. Ces garçons sont, en général, plus vieux qu'elles de trois à six ans.

Même si certaines, comme Anita (14 ans), Karine (15 ans) et Caroline, selon les soupçons des intervenants du milieu, ont déjà été violées, battues ou agressées sexuellement, elles maintiennent quand même ces fréquentations. Danièle explique d'ailleurs cette attitude: "Mais c'est le fun être avec eux autres (gang). Moi je sais pas pourquoi vous trouvez qu'ils sont méchants".

En général, elles préfèrent se tenir avec des groupes de jeunes criminalisés, qui en majorité sont des garçons haïtiens ou d'origine haïtienne. Le contact semble plus facile avec eux. Certaines trouvent que la mentalité québécoise est trop différente de la leur, ce qui rend la communication moins harmonieuse; d'autres tournent le dos aux Québécois parce qu'elles se sentent plus à l'aise de s'exprimer en créole.

Elles préfèrent en majorité la compagnie des garçons à celles des filles. Seulement quatre jeunes filles mentionnent préférer indifféremment la compagnie des garçons ou des filles. Ariane (14 ans) nous explique les raisons pour lesquelles, elle préfère spécifiquement la compagnie des garçons, comme la plupart des jeunes filles rencontrées:

"J' préfère les gars. Les gars, tu leur dis quelque chose, ils vont le garder, mais tu dis ça à une fille, elle va dire ça à son amie, pis l'autre va le dire à son amie, pis ça fait emmerdant. Ça fait que depuis mon enfance, je parle presque pas aux filles. Quand j'arrive chez nous, pis ma mère me dit "téléphone", chaque fois, ce sont des garçons, il y a pas de filles qui m'appellent parce que je donne pas le numéro".

Carla (17 ans) rajoute aussi qu'elle préfère les activités comme les sports et leurs sujets de conversations ou plutôt leur façon de traiter de certains sujets comparativement aux filles. Et Marie-France (14 ans) aime la compagnie des jeunes hommes, parce qu'elle se sent plus masculine que féminine.

Plusieurs jeunes filles considèrent qu'elles ont davantage de connaissances que d'amis, ce dont elles se sont rendu compte en centre d'accueil. Même si ces jeunes filles aiment être entourées, elles n'ont que des relations superficielles avec les amis. Les bons amis, à qui elles racontent tout, s'avèrent souvent être un membre de la famille.

Avec ces garçons, certaines jeunes filles (Guylaine, Marie-France, Anita, Ariane) s'adonnent à la promiscuité sexuelle très facilement et ce, depuis l'âge de onze ans.

Il n'y a que Aline (17 ans) et Danièle (17 ans) qui manifestent une certaine indépendance face aux garçons et montrent qu'elles ne s'en laissent pas imposer, mais malgré tout, les garçons qu'elles fréquentent ont réussi à les

initier au monde de la danse nue et de la prostitution, même si elles ne l'avouent pas en entrevue; cette information est vérifiée dans le dossier. N'empêche que contrairement aux autres filles, elles ne se laissent pas écraser par leur copain, elles ripostent aux coups, ce qui engendre parfois de violentes bagarres.

Qu'elles se disent indépendantes ou non, toutes ces jeunes filles cultivent depuis l'âge de 13-14 ans ou même avant pour quelques-unes, une succession de "petits amis". Certaines comme Ariane (14 ans), pensent qu'elles sont présentement en âge de prendre un répit, une année sabbatique.

À nos yeux, il semble clair que le groupe d'amis joue un rôle très important dans la vie de ces adolescentes. On dirait bien qu'à travers ces groupes, ces jeunes filles trouvent réconfort, compréhension et sécurité, ce qu'elles moins facilement dans leur environnement familial. Selon Brennan et al. (1978) et Stierlin (1973), les jeunes vivant des situations familiales difficiles, vont plus facilement s'associer à des pairs déviants qui pourraient les inciter directement ou indirectement à fuguer.

Une bonne partie de leurs relations se crée dans les milieux scolaires. L'école se révèle un important agent de socialisation, que l'on ne peut mettre de côté. Il est donc essentiel d'élaborer sur ce que vivent ces jeunes fille dans ce milieu.

4. École

La majorité des jeunes filles accuse un retard scolaire. Nadia, à 16 ans, est celle qui en est le moins affectée. Elle termine son secondaire quatre. Malgré tout, elle a un taux d'absentéisme très élevé et confie aux éducateurs de la Maison Notre-Dame-de-Laval ne pas aimer l'école. Elle se laisse beaucoup envahir par les problèmes qu'elle vit au quotidien. Par

exemple, suite à une peine d'amour ou sitôt qu'elle doit faire face à des problèmes à la maison, ses notes dégringolent rapidement et elle se met à sécher ses cours. Cette attitude est une constante chez toutes ces filles; elles auront tendance à fuir l'école soit pour dormir ou tout simplement pour évacuer leur stress en s'adonnant au magasinage ou à des rencontres entre amis. Nadia (16 ans) nous raconte:

"Qu'est-ce qu'il y avait, moi, à l'école, mais au début, c'était pas comme ça, mais, en secondaire 1, secondaire 2, ça a commencé, quand j'avais des problèmes, qui étaient pas reliés à l'école, ben là, je skippais, je foxais les cours, ou bien quand j'étais dans le cours, j'étais perdue dans mes problèmes, ça fait que je coulais mes cours".

Il en est de même de Carla et Anita. La première, à 17 ans, complète ses cours de secondaire 4 et 5. C'est d'ailleurs celle dont les parents sont le plus scolarisés, étant tous les deux universitaires et occupant des emplois bien rémunérés, puisque la mère est toxicologue et le père, professeur et directeur d'une maison d'éditions. Carla veut d'ailleurs elle-même entreprendre des études universitaires. Elle se voit criminologue, avocate ou spécialiste en problèmes environnementaux.

Quant à Anita (14 ans), elle complète son secondaire deux et semble prendre ses études au sérieux. Elle dit être déterminée à achever au moins son cours secondaire.

À l'exception des trois jeunes filles nommées, les autres accusent un retard scolaire variant de un à deux ans. Alicia (17 ans), est toujours en secondaire 1, c'est elle qui affiche le plus important retard. Mais il faut dire qu'elle a immigré alors qu'elle avait 9 ans; elle a dû s'adapter à un nouveau système scolaire et à une nouvelle culture. Malgré tout, même si elle a de sérieuses

difficultés d'apprentissage, elle est motivée à finir ses études secondaires et elle semble même intéressée à poursuivre au-delà du secondaire.

D'ailleurs, on constate que toutes celles qui ont immigré accusent un certain retard scolaire. C'est le cas des six jeunes filles nées en Haïti ou ailleurs. Cependant, sur les dix jeunes filles nées au Canada, seulement trois se retrouvent dans cette situation, avec un écart d'un à deux ans, il s'agit de Guylaine (17 ans), Danièle (17 ans) et Sophie (14 ans).

Qu'elles soient en position de succès ou d'échecs scolaires, toutes ont des problèmes liés aux troubles de comportements ou d'absentéisme chronique. Parfois même, les deux problèmes se rejoignent et sont étroitement greffés à la situation familiale. Le manque d'argent, la malnutrition sont des facteurs qui peuvent nuire au rendement scolaire. Quand la présence des parents est déficiente, celle des pairs compense. Ainsi, ces derniers peuvent inciter un ou une jeune déjà motivé à sécher ses cours, comme le disait Ariane (14 ans), Alicia (17 ans) et Danièle (17 ans). Ariane raconte: "Si les amis séchaient les cours pour aller magasiner, on les suivait tout simplement". Alicia (17 ans) nous confie que même si la motivation est présente, lorsqu'on arrive à l'école le ventre creux, il est difficile de se concentrer. On note comme dans le cas de Danièle (17 ans), Nadia (16 ans), Guylaine (17 ans), une négligence des parents. Les enfants, depuis leur tout jeune âge, sont souvent laissés à eux-mêmes.

Plusieurs des jeunes filles, comme nous l'avons vu lorsque nous décrivions les traits de personnalité, sont agressives et impulsives. Ces caractéristiques se manifestent très souvent à l'école puisque la majorité de ces filles ont été impliquées dans des batailles à l'école; nous parlons entre autres de Guylaine (17 ans), Amanda (15 ans), Caroline (15 ans), Danièle (17 ans) et Julie (14 ans), qui ne se gênent pas pour insulter les professeurs et les directeurs. Aline (17 ans), quant à elle, avoue avoir déjà frappé un

professeur, et Sophie, en plus de se battre, a déjà assommé sa directrice avec une chaise.

On a observé aussi chez deux de ces jeunes filles, certaines tendances à commettre des larcins, comme Sophie qui volait les cartes d'autobus des autres élèves et Michèle qui a déjà dérobé de l'argent à un professeur. Cette dernière dit être poussée par l'influence des pairs. Elle veut relever les défis qu'on lui lance. Mais pour la majorité des jeunes filles, les troubles de comportements se limitent à des absences et du "niaisage". En fait, elles font ce qu'elles peuvent pour distraire la classe, comme par exemple manger de la gomme en classe ou carrément se maquiller durant un cours. Certaines jeunes filles comme Karine (15 ans) et Danièle (17 ans) ne se donnaient même pas la peine de se rendre à l'école, elles préféraient la compagnie de leurs amis, membres de "gang".

Les seules filles qui, lorsqu'elles sont présentes à l'école n'ont aucun problèmes de comportements, sont les trois filles les plus introverties soit, Nadia (16 ans), Karine (15 ans) et Alicia (17 ans), quoiqu'il est déjà arrivé à cette dernière d'être sous l'influence de substances illicites durant les cours.

Toutes ces jeunes filles, même si elles sont plus ou moins motivées, trouvent l'école importante. Elles veulent terminer au moins leur secondaire 5 ou décrocher un diplôme professionnel. Alicia (16 ans), qui a accumulé un grand retard scolaire à cause de difficultés d'apprentissage, nous dit:

"J'veux finir mon école, parce que c'est super difficile se trouver un emploi, sans ton secondaire 5, pis même à ça, au CEGEP, même les cégépiens et les cégépiennes ont juste un peu plus de travail".

Toutes considèrent l'instruction très importante, et cela, pour diverses raisons. Certaines savent que c'est important, mais ne savent pas trop

pourquoi comme par exemple Michèle; d'autres comme Alicia, voient l'aspect de l'employabilité; Malika (14 ans) et Sophie (14 ans) pensent que c'est un moyen de réaliser leur rêve de devenir chanteuse alors que d'autres comme Carla veulent tout simplement suivre l'exemple de leurs parents.

Nous constatons, d'après le discours des jeunes filles rencontrées, que plusieurs facteurs peuvent contribuer aux retards scolaires et à l'absentéisme.

En effet, lorsque l'esprit est encombré de pensées négatives ou malsaines engendrées par des conflits familiaux, il devient difficile de se motiver et de se concentrer sur les études. C'est ainsi que l'on peut voir une relation entre le stress vécu à la maison et le fonctionnement à l'école. D'après l'exemple des jeunes filles rencontrées dans cette recherche, nous pourrions avancer que l'influence des pairs et le manque d'intérêt pour l'école au quotidien, parce que trop préoccupées par différents problèmes familiaux, peut inciter à fuir le milieu scolaire, en pratiquant l'absentéisme.

À cause de toutes ces circonstances entourant la vie scolaire, pas étonnant que lorsqu'elles y sont, elles vont se "geler" en prenant de la drogue, ou se battre pour passer leurs frustrations, ou déranger pour attirer l'attention.

Le portrait du comportement de ces jeunes filles à l'école, ne donne qu'un aperçu de leur déviance. Élaborons davantage sur ce sujet.

5. Déviance

5.1 Déviance en général

Nous traiterons, dans cette section, des déviances autres que la fréquentation de pairs déviants ou les troubles de comportements à l'école, ayant déjà traité assez longuement ces deux aspects. La fugue du milieu

familial, constitue l'objet de notre analyse dans la prochaine section. Il s'agira principalement dans cette partie du projet de faire un portrait de la déviance des jeunes filles rencontrées. Nous jugeons important d'aborder cet aspect, puisque notre échantillon provient d'un centre de réadaptation à encadrement intensif avec une clientèle présentant des troubles de comportements qui se manifestent souvent lors des fugues.

Un délit commis fréquemment par ces jeunes filles, sont les fugues du centre d'accueil. C'est le cas de Marie-France (14 ans) qui en a fait six (il faut souligner qu'elle vit en centre d'accueil depuis l'âge de 11 ans), Amanda (15 ans) une fugue plus une tentative, Carla (17 ans), Danièle (17 ans), Guylaine (17 ans), Alicia (17 ans) et Sophie (14 ans) en ont fait deux. En fait, toutes celles qui ont fait quelques mois ou plusieurs années de centre d'accueil, ont fugué à un moment donné parce qu'elles étaient fatiguées de se sentir emprisonnées. Ce qui est intéressant de constater, c'est que dans le cas de Marie-France, Amanda et Sophie, elles profitaient de ces fugues pour retourner dans le milieu familial. Elles trouvent l'environnement des centres d'accueil difficile à endurer et le style de vie monotone.

Toutes ces jeunes filles sont des consommatrices de drogues douces. Il n'y a que Julie (14 ans) et Malika (14 ans) qui prétendent ne consommer aucune substance illicite. Cependant, dans le dossier de cette dernière, il est inscrit qu'elle consommait des drogues douces à l'occasion. Consommer de la drogue et parfois même de l'alcool, est une pratique courante chez ces jeunes filles. La drogue et l'alcool semblent avoir une grande place dans leur vie, et toutes celles concernées en parlent sans gêne, excepté Guylaine, Nadia et Julie. Elles racontent leurs expériences, le bien-être et le plaisir qu'elles ressentent lorsqu'elles sont sous l'influence de la drogue, le plus souvent le "pot". Carla (17 ans), en nous expliquant ce

qu'est une "fête" pour elle, nous décrit l'effet recherché par la consommation de drogue ou d'alcool :

"T'sais une fête, tu bouges, tu dances, il y a de la bonne musique, tu bois pis t'es bien "gouane" (sous l'influence de la drogue ou l'alcool). T'sais là, c'est tout flou, t'es tout "high", t'es tout content, t'sais là d'exister, tu t'échappes de tout, pis la musique rentre dans tes oreilles. C'est juste un "trip" que tu fais, pis après, tu rentres chez vous, pis tu dors..."

Il n'y a que Marie-France qui a été tentée par des drogues plus dures comme le PCP, mais ce n'est pas une pratique courante.

Comme nous l'avons vu précédemment, ces jeunes filles fréquentent des membres de gangs de rue, ce qui les oblige par le fait même à participer à certaines activités illicites. Comme nous le racontent Danièle (17 ans) et Karine (15 ans), il leur est arrivé d'être complices en faisant le guet lors des vols à mains armées perpétrés par des garçons du "gang". Ces garçons, membres de groupes criminalisés, les forcent souvent à danser nue ou à se prostituer; c'est d'ailleurs le cas pour Anita (14 ans), Marie-France (14 ans), Sophie (14 ans), Ariane (14 ans), Karine (15 ans), Caroline (15 ans), Carla (17 ans), Danièle (17 ans) et Guylaine (17 ans). Par contre, Alicia et Nadia dansent à leur compte mais ont été initiées à ce milieu lors d'une première sollicitation de ces groupes marginalisés. En ce qui concerne Julie (14 ans), la situation n'est pas claire, elle dispose de fortes sommes d'argent, de provenance douteuse. Les intervenants du milieu croient fortement qu'elle serait impliquée dans un réseau de danse nue ou de prostitution, mais cette information n'est pas confirmée, parce que cette jeune fille refuse d'en parler.

Quelques-unes d'entre elles entre autre Caroline (15 ans), ont servi de courrier en transportant de la drogue comme le crack, sous la pression d'un

gang de rue. Quant à Michèle (15 ans), elle a souvent été impliquée dans des règlements de compte et a aussi participé à des rites initiatiques. Aline (17 ans) a été accusée de complot d'extorsion mais nie toute implication directe. Amanda (15 ans) a eu des accusations de possession d'armes, de fusils et de machettes. Danièle (17 ans) s'adonne régulièrement à la vente de drogue. À part le cas de Amanda (15 ans) qui est nébuleux, toutes les autres situations sont reliées à la fréquentation de groupes de gangs de rue criminalisés. Ces informations ont été puisées dans leur dossier, parce que ces jeunes filles en parlent peu ou pas du tout. Il se pourrait aussi qu'il y ait une certaine crainte de parler pour ne pas nous montrer leur degré d'implication dans ces groupes ou par crainte de représailles dans le cas où les têtes dirigeantes découvriraient leur indiscretion.

Dix filles sur seize sont soupçonnées d'avoir des agirs sexuels inappropriés, comme la prostitution ou la promiscuité sexuelle. De ce nombre, deux, soit Julie et Anita ont été victimes d'abus sexuels; dans le cas de Alicia et Karine, la situation est peu claire, car les deux se plaignent du fait qu'il y avait toujours beaucoup de garçons chez eux, mais elles n'élaborent pas sur les relations qu'elles ont pu entretenir avec eux. Anita et Danièle ont vécu dans ce milieu puisque leur mère décédée, vivait des fruits de la danse nue et de la prostitution.

Le cas de Danièle est plus complexe, puisque même si elle se dit contre la danse nue et la prostitution, il semblerait bien, d'après son dossier, qu'elle pratique ce genre d'activités. D'autres comme Sophie, Karine ne semblent pas très d'être fières de leurs comportements déviants.

Elles extériorisent souvent leur agressivité par le "taxage", comme dans le cas de Sophie (14 ans), les bagarres, les coups ou les insultes. Toutes ont de la difficulté à respecter l'autorité, particulièrement l'autorité parentale. Elles trouvent que les parents, tout en étant absents, les contrôlent trop et

tiennent à leur imposer leurs points de vue. C'est d'ailleurs une des raisons souvent évoquées pour justifier certains comportements agressifs, ainsi que les fugues du domicile familial.

5.2 Fugue du domicile familial

Rentrons dans le vif du sujet et décrivons les différents aspects de la fugue du domicile familial, telle que définit dans le premier chapitre.

Tableau 3: Âge lors de la première fugue, leur nombre et leur durée

Noms	Âge	Âge à la première fugue	Nombre	Durée moyenne
Anita	14	13	2	1 semaine
Ariane	14	14	1	24 heures
Julie	14	12	3	1 à 2 jours
Malika	14	14	8	1 jr à 2,5 sem
Marie-France	14	11	Dizaine	1 à 2 jours
Sophie	14	13	Plusieurs	48 heures (fds)
Amanda	15	13	2	2 semaines
Caroline	15	14	7	2 à 4 jours
Karine	15	15	1	2 jours
Michèle	15	13	1	1 semaine
Nadia	16	12	4 par année	3 à 5 mois
Alicia	17	12	2	2 semaines
Aline	17	14	1	5 jours
Carla	17	15	Plusieurs	2 jrs, 2 sem, 8 m
Danièle	17	14	Plusieurs	1 à 5 jours
Guytaine	17	14	1	6 jours

Légende

fds: fin de semaine

jrs: jours

sem: semaine

m: mois

Deux jeunes filles, Danièle (17 ans) et Guylaine (17 ans) nient avoir fugué, mais après consultation du dossier, nous constatons que Danièle en a fait plusieurs et Guylaine, une. Dans ces deux cas, nous avons très peu d'information sur la nature de leur fugue, parce qu'elles les nient complètement.

5.2.1 Moment de la première fugue

La plupart des jeunes filles ont commencé à fuguer du domicile familial au début de l'adolescence, vers 13, 14 ans. Certaines d'entre elles ont commencé plus tôt comme Alicia (17 ans), Nadia (16 ans) et Julie (14 ans) c'est-à-dire à 12 ans, et Marie-France vers l'âge de 11 ans. Celles qui ont débuté le plus tard sont Carla et Karine, à l'âge de 15 ans.

Les trois filles les plus solitaires du groupe ont commencé plus jeunes à adopter ce genre de comportements.

Marie-France (14 ans) est une solitaire. Elle n'a pas choisi cette situation, elle la subit. Pourtant, elle apprécie beaucoup la présence des groupes et des amis, mais à cause de sa corpulence et de son immaturité, les autres l'ignorent. Elle se retrouve souvent seule ou avec des gens qui l'exploitent. Elle profitait de ces fugues pour se prostituer. Elle offrait des faveurs sexuelles en échange de biens matériels ou d'argent. Il faut ajouter dans son cas, qu'en plus de vivre les problèmes inhérents à son âge et ceux de rejet, sa crise identitaire est amplifiée du fait qu'elle a été adoptée par des

parents québécois de souche. Elle accepte très difficilement d'être différente des enfants naturels de ses parents adoptifs et se sent un peu mise à l'écart.

Quant à Carla, il est possible d'expliquer ses fugues tardives par la plus grande stabilité de la famille dont elle est issue. Elle a toujours été entourée par ses deux parents avec lesquels elle a toujours vécu. Elle n'a pas eu à s'habituer à des beaux-parents, des demi-frères ou demi-soeurs. En plus, ses parents viennent d'un milieu social assez aisé, ce qui fait que les problèmes d'argent et leurs conséquences ne l'ont pas affectée comme dans le cas des autres jeunes filles. Il en va autrement pour Karine, toujours laissée à elle-même, étant donné les absences prolongées de son père. Sa fugue à 15 ans, est la première rapportée officiellement.

Selon nous, pour ces filles, la fugue reste le moyen de marquer leur désapprobation au peu d'attention ou à toute l'oppression dont elles pensent être l'objet. Elle constitue un moyen pour fuir un milieu familial dans lequel elles ne se sentent pas bien. Au lieu de faire valoir leur point de vue ou de se battre avec leurs parents, au propre comme au figuré, elles préfèrent trouver refuge chez des amis.

5.2.2 Nombre de fugues

Peu de filles se sont limitées à une fugue: "L'habitude commence avec le premier acte". Il n'y a que Guylaine (17 ans) qui n'en aurait fait qu'une, à l'âge de 14 ans. Il faut dire qu'elle avait très peu d'encadrement à la maison; elle était presque tout le temps laissée à elle-même, ce qui lui donnait toute sa liberté d'action; il ne lui était donc pas nécessaire de fuguer. Aline (17 ans) aussi n'a fait qu'une fugue du domicile familial; dans son cas, un événement dramatique, une gifle donnée à sa mère l'a motivée à partir. Cette jeune fille a passé une bonne partie de son adolescence en centre d'accueil, cette situation lui a laissé peu d'opportunités de fuguer du

milieu familial. D'ailleurs, elle n'appréciait pas les sorties autorisées à la maison, à cause du climat jugé intolérable. Quant à Ariane (14 ans), Karine (15 ans) et Michèle (15 ans), suite à leur première fugue, elles ont été placées soit en famille d'accueil ou en centre d'accueil, donc elles n'ont pas eu l'occasion de fuguer de nouveau du milieu familial. Cependant, Michèle (15 ans), en famille d'accueil, aurait fugué au moins trois fois en un an, ce qui a nécessité son placement en centre d'accueil.

Douze des jeunes filles fuguèrent régulièrement, mais la fréquence variait: les filles qui pratiquaient des activités comme la danse nue ou la prostitution fuguèrent en général, plus souvent et plus longtemps, puisque les fugues leur permettaient d'aller "travailler".

5.2.3 Durée

Les filles qui se prostituent ou qui dansent nues partent souvent pour la fin de semaine, le temps de "travailler". Cependant, des jeunes filles comme Carla (17 ans) et Nadia (16 ans) ont fait des fugues de plusieurs mois, parce que pour elles, danse et prostitution sont devenues un style de vie. Les deux jeunes filles gardent pourtant toujours contact avec la famille. Nadia voit ses frères régulièrement et Carla appelle sa mère pour lui donner des nouvelles, sans toutefois lui dire où elle se trouve. Pour les autres jeunes filles, les fugues duraient de une à deux semaines. Amanda (15 ans) et Michèle (15 ans) ont été retrouvées par la police, Nadia a été dénoncée par une amie. Quant aux autres, elles retournaient d'elles-mêmes à la maison, fatiguées par leur rythme de vie. Sophie (14 ans), parfois regagnait d'elle-même sa maison, parfois son frère aîné se chargeait de la trouver et la ramener au bercail.

La durée de la fugue dépend donc de sa source et des activités pratiquées durant cette période. Les filles qui quittent la maison suite à un gros conflit avec leur mère, comme Guylaine et Aline, prendront un certain temps, peut-

être une semaine, pour réfléchir aux derniers événements et retourneront d'elles-mêmes à la maison lorsque la tension à la source du conflit sera moins grande. Les filles plus jeunes, comme Amanda (15 ans), Marie-France (14 ans) ou Caroline (15 ans), utiliseront ce temps pour "tripper", ce qui consiste à consommer alcool et drogue.

5.2.4 Raisons

Nos rencontres avec les jeunes filles nous ont permis de constater que d'une certaine manière, les raisons conduisant à la fugue se ressemblent plus ou moins (Annexe B, Tableau 4: Raisons de la fugue et activités pratiquées durant cette période). Les jeunes filles se sentent trop contrôlées chez elles et recherchent la liberté. Toutes ces filles vivent de gros conflits avec au moins un des parents et c'est souvent suite à ces conflits qu'elles décident de prendre la poudre d'escampette. Ce qui est intéressant de constater, c'est que ces jeunes ne partent pas sur le champ. La plupart prennent le temps de s'organiser, de préparer un sac d'effets personnels et de s'assurer d'un gîte, chez des amis ou des membres de "gang" qui abuseront d'elles de diverses façons. Aline nous explique pourquoi et comment elle a fugué:

" O.k., je vais parler de pourquoi je suis partie. C'est parce que je disais "Oh, mes parents, ils me comprennent pas". Je voulais plus être avec mes amis, parce que c'est mes amis, c'est ma petite gang qui me comprenait. T'sais les trips que j'avais avec eux autres, ça, c'était ça ma vie. Pour moi, c'était eux autres ma famille. Quand je sortais de jour, pis je rentrais le soir, pis là avant de rentrer je me disais "Ah, shit! je vais rentrer chez nous, ça va être le bordel". T'sais, ma mère vit d'un bord, mes frères sont d'un autre bord. T'sais, je parle, je parle, je parle, mais on dirait qu'il y a personne qui m'écoute, que je suis incomprise dans ma propre maison O.K., tandis que ça serait supposé être le contraire. Pis c'est comme..., pis un moment donné, c'est comme..., je me suis réveillée un matin, pis là j'ai fait mes

affaires, pis j'sais pas..., dans ma tête, je me suis dit, "Je veux plus rentrer chez nous". Pis là, j'ai bien arrangé mes affaires, j'ai pris toutes mes affaires, toute mon linge, pis j'ai laissé un petit mot à ma mère, pis je suis partie. Je suis partie, je pense je suis partie une semaine. Après une semaine, j'étais écoeurée, je suis rentrée chez nous".

Elle poursuit:

"Pis Oh, c'était un vrai bordel (à la maison). Un vrai bordel là, pis t'sais comme..., je sais que..., si ma mère, elle parlait trop, des fois, je m'énervais. Elle aurait trop parlé dans ma tête, pis j'aurais fini par lever la main sur elle, pis c'est ça que je voulais pas. À toutes les fois que je rentrais chez nous, je gardais mon calme, je disais "O.K., il faut pas que ça arrive, il faut pas que ça arrive". T'sais un moment donné j'étais plus capable, un moment donné, c'est arrivé, pis c'est la journée d'après que je suis partie, que j'ai fugué".

Dans ces deux extraits, Aline (17 ans) fait ressortir des éléments importants. Comme la plupart des filles interrogées, elle se sent incomprise par sa famille. Comme quinze des filles, elle vit dans un milieu où règnent beaucoup de conflits et de violence, ce qu'elle qualifie de "bordel". L'élément déclencheur dans son cas, c'est le geste posé à l'égard de sa mère: elle l'a frappée. C'est alors qu'elle décide de partir. Pour ne pas agir sur un coup de tête, elle a pris soin de se préparer et de réfléchir avant de partir. Les raisons fournies par Aline et par les autres jeunes filles rencontrées, c'est la recherche de liberté. L'aspect de la fugue qu'elle ne mentionne pas dans ces extraits, mais qu'elle souligne en entrevue comme plusieurs des jeunes filles rencontrées, c'est le désir de liberté: elle se sentait étouffée à la maison.

D'autres, comme Amanda, passent à l'acte lorsqu'elles sentent la soupe chaude, lorsqu'elles croient qu'elles recevront une punition ou un discours moralisateur de la part d'un parent.

Sophie se permettait de fuguer seulement lorsque son père était absent, assurée de la complicité de sa mère et des autres membres de la famille, ainsi que de leur discrétion. Son père est très sévère et use très souvent de sa force physique contre elle. Ainsi, lorsqu'il est présent, ce qui arrive rarement, elle joue "au petit ange", comme elle le dit elle-même. Mais dès qu'il a le dos tourné, elle en profite pour s'évader.

Carla (17 ans) amène un autre aspect pour expliquer ses fugues. Ce geste l'empêchait de poser envers sa mère, un geste qu'elle regretterait. Quand la pression est trop forte, elle préfère fuir avant d'exploser et de poser un geste regrettable. Un autre point qu'elle souligne, c'est que ses fugues lui permettaient d'obtenir ce qu'elle voulait. Elle sait que si elle fugue ou menace de fuguer, son entourage sera plus tolérant et permissif envers elle.

Une des plus jeunes du groupe, Marie-France, se laissait tout simplement entraîner par la pression des pairs et en profitait pour s'amuser. Cette jeune fille qui a été adoptée par des Québécois de souche dit qu'elle quittait le milieu familial, parce qu'elle était tannée d'être toujours avec des "Blancs". Elle se cherchait un groupe auquel s'identifier, ce que la maison ne lui offrait pas.

D'autres comme Julie (14 ans), Ariane (14 ans) et Carla (17 ans), croient qu'elles doivent profiter de leur jeunesse pour sortir. Comme les parents ne le leur permettent pas, elles s'arrogent ce droit. Dans tous les cas, ce sont des jeunes filles qui vivent de graves conflits familiaux. Ces relations tendues semblent donc être à la base de ce comportement.

5.2.5 Activités pratiquées durant la fugue

Elles profitent souvent de ces moments de fugue pour se geler le cerveau et oublier leurs problèmes en consommant drogue et alcool de façon excessive, en compagnie d'un ou de plusieurs amis.

Amanda (15 ans) qui vit avec son père et dont la mère est très permissive, se réfugie souvent chez cette dernière lors de ses escapades, ou si elle ne s'y rend pas, sa mère est toutefois au courant de ses activités durant cette période.

Marie-France nous décrit ce qu'elle faisait durant ses fugues:

"Ben pendant mes fugues, c'était pas vraiment cool ce que je faisais, je faisais genre de la prostitution, je prenais de la drogue, genre des affaires de même, j'étais vraiment frustrée. Chaque fois que je fuguais, je faisais des affaires de même...".

Marie-France (14 ans) est la seule fille à parler ouvertement de sa prostitution. Les autres jeunes filles, plus scrupuleuses, admettent qu'elles dansent, mais jamais n'avouent qu'elles se prostituent. On tire cette information du dossier mais aussi, on le devine par la description qu'elles font de leurs activités, comme par exemple Anita qui nous dresse la liste des prix pour les différentes faveurs sexuelles sur le marché. Qu'il s'agisse de la danse nue ou de la prostitution, elles sont toutes peu fières de leurs activités, mais considèrent qu'elles n'ont pas le choix, soit pour avoir de l'argent soit pour répondre aux attentes du proxénète.

Dans cet extrait, on voit que Marie-France fait un rapprochement entre ses activités et le fait d'être frustrée. Dans son cas, sa frustration vient du fait qu'elle est Noire, qu'elle vit avec des Blancs et que sa mère naturelle est en

Haïti. D'ailleurs, les jeunes filles décidaient toujours de fuguer suite à une frustration vécue ou appréhendée.

D'autres comme Guylaine (17 ans) et Michèle (15 ans) errent ici et là, en espérant que leurs parents ne les retrouvent pas, c'est la raison pour laquelle elles n'osent pas aller chez des amis. Nadia (16 ans) pousse sa témérité au maximum en changeant de province et même de nom, pour être sûre de ne pas être retracée. À une certaine époque, elle a même commencé une petite vie tranquille avec sa nouvelle identité; avec une autre jeune fille, elle se loue un appartement, qu'elle paie avec le fruit de la danse jusqu'au moment où elle est dénoncée par une amie.

Ces jeunes filles veulent se détacher du milieu familial mais en même temps, s'y sentent malgré tout très liées, puisque plusieurs d'entre elles gardent contact avec leurs parents durant la fugue ou leur laissent une note avant de partir, ce qui montre un certain attachement ou intérêt envers la famille. Aline et Alicia adressent des lettres à leurs parents, comme nous l'avons vu; Amanda va souvent retrouver sa mère; Nadia communique avec ses frères et les rencontre régulièrement et Carla appelle sa mère de temps en temps.

On dirait bien qu'il y a quand même, pour certaines d'entre elles, un désir de rétablir les liens ou d'en maintenir certains, même durant les fugues.

6. Identité ethnique

Cette section nous permet d'explorer la perception que ces jeunes filles ont de leur propre identité et des rapports qu'elles entretiennent avec la société d'accueil. Étant donné qu'elles proviennent d'un groupe ethnique minoritaire, nous trouvons essentiel d'explorer leurs rapports avec le groupe majoritaire et la façon dont cet élément pourrait contribuer au processus de fugue.

Les jeunes filles de ce groupe trouvent important de se reconnaître comme haïtienne et de s'identifier à cette culture. Au fil des entrevues, nous nous rendons compte qu'elles s'identifient davantage à la culture noire américaine qu'à la culture haïtienne. Elles savent qu'elles sont différentes de la masse, mais elles attribuent cette différence simplement à la couleur de leur peau. Il n'y a que Julie (14 ans) et Malika (14 ans), arrivées au Canada respectivement à l'âge de 7 et 11 ans, qui se reconnaissent une culture différente de celle du groupe d'accueil.

Il y a cinq filles qui parlent clairement, d'avoir vécu du rejet ou de la discrimination de la part de membres de la société d'accueil. Sophie (14 ans), Malika (14 ans), Stéphanie (14 ans) et Amanda (15 ans) rapportent toutes les quatre avoir été victimes de racisme à l'école ou à tout le moins se sentir à part, parce qu'elles n'ont pas la même couleur de peau que la majorité des élèves. Julie (14 ans) nous raconte son adaptation à l'école primaire au Québec:

"Oui, c'est sûr qu'ils (personnel enseignant québécois comparativement à celui en Haïti) sont un tout petit peu moins sévères. Pis les élèves, c'était tous des Blancs, j'étais la seule Noire. C'est ça... Ben je me suis dit au moins, il y a d'autres Noirs dans d'autres classes, pis ça me dérangeait pas vraiment. Ce qui me dérangeait plus, c'est ce que les autres disaient des Noirs. Maintenant ça me dérange vraiment plus, mais comme, c'est sûr que quand t'es au primaire, c'est plus difficile, parce que les enfants, ils ont la "bouche sale" un peu. C'est ça, un bout ça me dérangeait pis là je leur répondais, pis là je pleurais, pis j'arrivais chez nous en pleurant. Là, là ça me dérange pas... Un moment donné, j'étais habituée, fait que je leur répondais même pas. Je les méprisais".

Julie a choisi de mépriser ceux qui la déconsidèrent. Amanda (14 ans) elle, préfère se battre physiquement contre eux. Aline (17 ans) éprouve la même attitude de rejet et de dénigrement qu'ont envers elle, les "Blancs", car il s'agit bien d'une différence "Noir"- "Blanc" et non "Haïtien"- "Québécois", parce qu'aucune de ces jeunes filles ne dit avoir été rejetée à cause de sa culture. Carla tente tout simplement d'éviter les personnes qui ont une attitude raciste envers elle; en centre d'accueil, c'est plus difficile à réaliser à cause de la promiscuité dans laquelle ils vivent. De ces quatre jeunes filles, une seule est née en Haïti, les autres sont nées au Québec, pourtant elles disent toutes vivre le rejet et la discrimination de la part de certains membres de la société d'accueil.

Quant aux autres jeunes filles, elles sont toutes très conscientes de leur différence et de leurs origines, mais elles n'ont pas vécu de situations évidentes de rejet ou de discrimination à cause de la couleur de leur peau ou de leurs origines. Elles ne se considèrent pas racistes, mais préfèrent se tenir avec des personnes ayant les mêmes origines qu'elles, parce qu'ainsi, il est plus facile de communiquer.

La distance que Ariane (14 ans) perçoit entre les Québécois et elle, est due principalement à la barrière de la langue. Dans le fond, comme elles le disent toutes, sauf Aline, elles ne sont pas racistes. Selon les dires de Julie, elles respectent ceux qui les respectent, c'est simplement que les échanges sont plus faciles avec les jeunes provenant de la même communauté.

En se retrouvant avec des amis de même origine ethnique, ces jeunes filles découvrent un sentiment d'appartenance qui compense le sentiment de rejet qu'elles vivent dans leurs activités quotidiennes, comme l'a mentionné Malika:

"C'est raciste aussi à Montréal, j'étais vraiment pas habituée, O.K., les Blanches ont l'habitude de voir des Blancs. O.K., où est-ce que j'habitais, j'étais dans une maison..., à côté de moi, il y avait des Blancs, des canadiennes, j'allais dans une école privée, il y avait des Blancs canadiens aussi, mais quand t'arrive à Montréal, c'est, "Toé, va donc retourner dans ton pays". J'suis tellement habituée, là je vais leur dire des affaires qui sont pas correctes pantoute. O.K., je sors avec un Blanc, mais..., un gars d'ici (même centre d'accueil), mais parfois je..., je lui parle au téléphone, je lui dis..., "est-ce qu'un jour il va pas me traiter de négresse". Je me pose la question là. C'est comme..., tu te sens..., un peu..., tu te sens pas chez toi. La couleur aussi..., ça fait une différence. On est pas pareil... Comme il y a des Noirs qui vont dire, je suis canadienne, je suis née à Montréal. Dans ma tête, je sais que les Blancs..., pour les Blancs, même si t'es né au Canada, t'es Noir, t'es pas canadien. Si t'es Noir, t'es à New-York, tu dis que t'es un américain Noir. Au moins je vais dire O.K., parce que à New-York, il y a pas..., c'est pas comme à Montréal. Tu vas marcher dans la rue, où une vieille grand-mère va te regarder croche. Mais à Montréal, tu marches dans la rue, tu te demandes toujours, elle me regarde-tu croche parce que je suis Noire ou quoi? j'étais pas habituée. Parfois je pète des crises ici, parfois j'dis..., je les traite de "blancs-bec", c'est parce que ça me stresse un moment donné..., je leur dis même "est-ce que vous me détestez parce que je suis Noire?".

Malika, est la seule jeune fille qui manifeste le désir de retourner vivre dans le pays de ses parents. C'est la seule jeune fille pour laquelle l'adaptation est réellement difficile. Il faut dire qu'elle a immigré à un âge assez tardif et qu'en plus, elle a dû s'adapter à des parents adoptifs. Pour ne pas se sentir trop dépaysée ou à l'écart, Malika aura tendance à se tenir avec des jeunes de sa culture d'origine même s'ils sont peu recommandables.

Deux d'entre elles, cependant, manifestent une certaine ouverture à la culture québécoise, Alicia (17 ans), dit avoir à apprendre de chaque

nationalité et Michèle dit carrément préférer les Québécois parce qu'elle les trouve moins "sauvages", mais elle ne connaît que des "gang" d'Haïtiens. Toutes les autres préfèrent se tenir avec des Haïtiens. Ariane nous explique pourquoi elle choisit de se tenir avec des garçons de sa couleur:

"Je me tiens pas mal avec tout le monde. Sauf qu'en réalité, je me tiens pas tellement avec les Québécois, pis ceux qui sont pas de ma couleur... Des Haïtiens pis des Africains. À date, je connais un seul Africain. Pis les autres ce sont des Africains, mais du sud de l'Afrique... Je me tiens pas du tout avec les Québécois. C'est juste que des fois, t'sais quand je sors d'ici, centre d'accueil, on est toujours une gang de filles parce qu'on sort toutes les vendredis à quatre heures, dès que l'école finit, tout le monde se prépare, tout le monde se maquille, pis on sort une gang en même temps. Toute la gang prend l'autobus, pis après on est des Blancs pis des Noirs, ça me dérange pas. De temps en temps, il y a rien là, c'est une couleur comme les autres, ce sont du monde comme tout le monde. J'suis pas raciste, j'parle à tout le monde". "J'peux pas parler... Des fois, il y a des Blancs qui comprennent pas l'anglais, pis moi j'parle presque tout le temps anglais. Des fois, ils comprennent pas le créole, pis quand j'ai envie de dire une bêtise, ben j'le dis en créole. Pis ils disent: "Qu'est-ce qu'elle a dit, qu'est-ce qu'elle a dit?", c'est assez emmerdant".

D'après ce que dit Ariane, le problème principal semble être une barrière de la langue. D'autres jeunes filles comme Julie, mentionnent aussi ce fait et rajoutent que parfois la mentalité est différente, mais n'élaborent que très peu là-dessus. Comme, elle le dit, et comme elles le disent toutes, exceptée Aline, elles ne se perçoivent pas comme étant racistes, mais les barrières de langue ou de valeurs font en sorte qu'elles préfèrent la compagnie d'amis de la même culture.

Quatorze des jeunes filles rencontrées recherchent la présence d'Haïtiens. La façon dont Ariane (14 ans) insiste sur la différence Noir-Blanc au lieu de Haïtien-Québécois, nous donne l'impression que la différence de couleur de peau ou plutôt le fait d'avoir une couleur différente des jeunes de la société d'accueil crée une barrière plus grande que la différence culturelle (valeurs).

Selon Malika, il est difficile de s'intégrer ou de s'identifier à un groupe qui par moments les met de côté à cause de leur couleur de peau. Ainsi, les jeunes filles d'origine haïtienne prendront leur distance et fréquenteront des groupes de jeunes qui vivent la même réalité culturelle et à qui ils peuvent s'identifier.

Au niveau de la musique également, elles veulent s'imprégner de leur origine. Toutes les filles écoutent principalement de la musique composée originellement par des Noirs. Certaines comme Alicia trouvent important d'écouter cette musique, parce que, dit-elle, il est temps que les Noirs se rendent compte de toute la richesse de leur culture; les autres s'identifient tout simplement à ce genre de musique, c'est-à-dire le Rap, le reggae, le Hip Hop, le RNB, la musique haïtienne et aussi la musique espagnole, qui se rapproche de la musique haïtienne.

Toutes les jeunes filles, excepté Marie-France, parlent couramment le créole, ce qui montre un certain intérêt pour le patrimoine culturel. Mais Marie-France est un cas particulier: ayant été adoptée par des Québécois à un très jeune âge, elle n'a que des contacts superficiels avec les membres de la communauté haïtienne. Elle se tient effectivement avec des groupes d'Haïtiens, mais ce sont tous des amis de son frère naturel. Mais ses bons amis, sont des Québécois de souche. Elle est d'ailleurs très intégrée à cette culture, elle se sent très proche de sa famille québécoise. Cependant, à cause d'une dynamique particulière de sa famille adoptive, les parents ont

des enfants adoptés et des enfants naturels, la jeune fille associe sa couleur de peau au sentiment de rejet qu'elle subit et aurait souhaité ardemment être blanche, comme ses parents, pour se sentir membre à part entière de la famille.

Pour les jeunes filles arrivées au Québec à un âge tardif, soit à partir de 7 ans, l'intégration s'est faite relativement bien, sauf pour Malika, comme nous l'avons vu. Les deux problèmes liés à la terre d'accueil, mentionnés au cours de nos entretiens, concernent l'hiver et le fait d'être minoritaire. Par contre, l'adaptation semble avoir été plus difficile pour les parents. Réfractaires au style de vie québécois, ils tiennent à ce que leur enfant soit éduqué selon les pratiques haïtiennes. De toute façon, même celles qui sont nées au Québec n'y échappent pas. Leurs parents sont restés très attachés aux valeurs haïtiennes et veulent qu'ils adoptent des principes que les jeunes trouvent dépassés, ce qui rend la communication très difficile et suscite beaucoup de conflits.

Les trois jeunes filles ayant une double origine, s'identifient à des cultures fort différentes. Anita se considère aussi bien haïtienne, jamaïcaine que québécoise, alors que Danièle se considère exclusivement haïtienne. Il faut préciser que Danièle a vécu la majeure partie de sa vie, entourée d'haïtiens, parce qu'elle a vécu dans des familles d'accueil haïtiennes durant toute sa jeunesse. Anita toutefois, n'est en contact avec la réalité haïtienne que depuis le décès de sa mère: avant, elle vivait seulement avec elle, et cette dernière se mêlait peu à la culture haïtienne. Quant à Amanda, elle s'identifie seulement en fonction de sa couleur de peau soit "Grimelle" (mulâtresse).

Deux, parmi les plus jeunes filles, Julie et Ariane montrent une faible tolérance à d'autres cultures. Par exemple, Julie avoue ne pas aimer les "Hindous", et Ariane fuyait l'école lors de fêtes grecques.

Toutes se considèrent avant tout comme Haïtiennes, même celles qui ont des origines diverses ou qui ont été adoptées. Nous remarquons quelque chose d'étrange chez plusieurs d'entre elles comme Carla (17 ans), Aline (17 ans), Michèle (15 ans), Anita (14 ans): elles sont fières d'être haïtiennes, comme elles-mêmes le disent, mais en même temps, elles ont une vision négative des Haïtiens ou de certains aspects de la culture haïtienne. Aline ira jusqu'à dire que les Haïtiens sont "traîtres, voleurs et profiteurs", elle s'inclut dans cette catégorie, et se dit fière d'y être.

Il n'y a que Marie-France (14 ans), Anita (14 ans), Alicia (17 ans) et Nadia (16 ans) qui s'ouvrent réellement à la société québécoise et se considèrent en partie québécoise. Cette ouverture s'est créée à force de côtoyer des Québécois, soit en centre d'accueil ou dans le milieu de la danse. En fait, ces jeunes filles, ont eu l'occasion de sortir du milieu haïtien et ont appris à s'ouvrir à toutes les cultures.

Comme nous l'avons vu précédemment dans la section traitant des relations avec les parents, elles s'identifient fortement à leurs parents et à leurs valeurs. Mais comme le dit Carla, le problème, ce n'est pas tant les valeurs haïtiennes, que les règles rigides qu'on tente de leur imposer. Des règles peut-être adaptées au peuple haïtien en Haïti, à une certaine époque, mais inappropriées pour des jeunes vivant au Québec à l'aube du deuxième millénaire.

"...Les valeurs (haïtiennes), c'est correct, elle (mère) met les règles qu'ils donnaient en Haïti, en temps de guerre, elle me les impose. Elle me les impose, t'sais. C'est même pas une demande, elle me demande même pas mon avis comme..., je sais pas, "c'est ça, pis c'est ça" On n'est pas en guerre, on n'est pas en Haïti, il y a pas de macoutes qui vont venir nous chercher, il y a personne qui va nous mettre une espèce de..., comment on

dit ça..., de pneu Michelin pis qui va le faire brûler autour de mon cou là, t'sais j'suis pas en Haïti" (Carla, 17 ans).

C'est davantage le style éducatif des parents que les valeurs de base qui cause un problème à ces jeunes filles. Elles réprouvent leur façon d'agir, mais, elles sont fières d'être haïtiennes. Cette ambivalence, selon Carla, s'explique du fait que les parents sont très craintifs, puisqu'ils ont vu et vécu beaucoup d'atrocités. Ils sont protecteurs, parce qu'ils veulent protéger leur enfant de dangers potentiels.

De plus, ces jeunes filles vivent dans une société où on leur projette une image négative d'elles-mêmes, et cela même au sein de leur famille. Leur réaction est donc de se regrouper avec des gens qu'elles connaissent et qui vivent des situations similaires.

Dans ces conditions de rejet, elles en arrivent à se dévaloriser et à rejeter leur propre culture d'origine. Il semble qu'elles peuvent ressentir cette dévalorisation de leur culture par les parents, puisque ceux-ci, particulièrement la mère de Carla, leur apprennent qu'elles doivent se méfier des Haïtiens. On a tellement renvoyé aux Noirs, au fil des siècles, une image négative d'eux-mêmes, que jusqu'à nos jours, les jeunes et leurs parents parfois perçoivent encore leur culture de façon négative. La même ambivalence que nous pouvons percevoir chez les parents, se retrouvent chez les enfants: elles se disent fières d'être d'origine haïtienne, mais en même temps ont une vision négative des Haïtiens.

Accepter le mépris des uns ou se méfier des autres, un dilemme difficile à trancher pour des adolescentes qui se cherchent. Cette recherche d'identité pourrait être une cause de la fugue. La recherche d'identité a souvent été liée à la manifestation de comportements déviants comme la fugue (Erikson, 1968). Il serait donc raisonnable de croire que les jeunes filles

d'origine haïtienne constituant notre échantillon, se mettent à chercher à l'extérieur du milieu familial les réponses à leur questionnement sur leur identité. Dans ces circonstances, la fugue peut devenir un moyen pour prendre une distance avec le milieu familial.

Après avoir fait le tour des différents aspects du contexte familial, social, culturel et comportemental des jeunes filles d'origine haïtienne fréquentant un centre de réadaptation à encadrement intensif, tel que perçu par ces dernières, nous tenterons de faire une analyse du matériel recueilli en tenant compte de la Théorie des tensions de Agnew.

7. Interprétation des résultats

Par leurs traits de personnalité, ces jeunes filles projettent les caractéristiques des fugeurs comme l'impulsivité, la faible tolérance à la frustration et leur façon exagérée de réagir face au stress,... Il faut dire aussi, comme le soulignent Blood et D'Angelo (1974), que l'adolescence amène l'apparition de besoins nouveaux comme l'acceptation parentale, la réalisation de soi et la reconnaissance en tant qu'individu mais surtout la recherche d'autonomie, d'aventures et de changements. Pour les jeunes filles rencontrées, il est important de paraître plus vieilles qu'elles le sont et par conséquent, de participer à des activités pratiquées habituellement par des personnes plus âgées. Ces filles recherchent la satisfaction de ces besoins. Mais, les parents n'acceptent pas leur style de vie, considérant ces besoins nouveaux comme incompatibles avec les valeurs d'origine. Il semble donc avoir une certaine incompatibilité entre les valeurs des parents et celles de leurs adolescentes. Ces relations peu harmonieuses avec les parents ainsi que l'absence fréquente de ceux-ci du domicile, font en sorte que les jeunes se sentent souvent seules et incomprises. Elles se tourneront donc vers l'extérieur, souvent vers leur groupe d'amis, pour trouver sécurité et compréhension.

Lord (1985) parle de "l'esprit d'aventure" et de la recherche de changements qui caractérisent l'adolescence. Dans le cadre de ce projet, il semblerait que ce désir d'expériences nouvelles soit motivé par la volonté de fuir des expériences que ces jeunes filles trouvent désagréables et qui entraîne un sentiment de rage ou de colère accumulée, qui s'exprime de diverses manières. Cette colère peut se tourner contre soi, en se faisant mal physiquement ou psychologiquement par des tentatives de suicide, la danse nue, la prostitution, la fréquentation de pairs délinquants, ou contre les autres, en se battant, en proférant des menaces ou des méchancetés.

D'après le discours recueilli auprès des jeunes filles lors de cette recherche, ce sont surtout les facteurs situationnels qui conduiraient à la fugue.

Les jeunes fugueuses d'origine haïtienne, si nous nous fions à la classification de Debuyst (1980) seraient davantage des fugueuses de type réactionnel. Elles ne rentrent pas à la maison quand elles ont peur des réactions parentales face à certaines de leurs actions, quand elles veulent envoyer un message, quand la communication ne se fait pas ou parce qu'elles ne supportent plus les conditions de vie dans ce milieu familial. Nadia nous raconte comment se manifeste le manque de communication avec sa mère:

"C'est comme si je savais plus comment elle (mère) allait réagir, c'est comme si Yves (beau-père) l'avait changée. Tu comprends, c'est comme si je savais plus comment..., par où passer. Je lui (mère) parlais pas, parce que chaque fois que je lui parlais, elle me gueulait après."

Il est clair, comme le disaient Impe et Lefebvre (1981), qu'il existe aussi une relation entre la fugue et l'instabilité vécue à l'école. Toutes les jeunes filles rencontrées ont, soit des troubles de comportements, soit des retards

scolaires plus ou moins grands. Elles éprouvent toutes, à des niveaux différents, des difficultés scolaires. Nous croyons cependant que pour les treize jeunes filles en retard scolaire, l'échec est principalement lié à l'instabilité à la maison.

En effet, nous avons vu précédemment que lorsque la situation familiale est tendue et conflictuelle, il est difficile d'arriver à l'école l'esprit frais et dispos. Arriver à l'école le ventre creux, évoluer dans une ambiance d'agitation ou d'engueulades à la maison, assumer des responsabilités qui, normalement incombent aux parents, ne sont pas des conditions idéales pour mener à bien des études. Pour toutes ces raisons, ces jeunes filles n'ont pas la tête à l'école, même si la plupart d'entre elles la considère importante. De plus, du fait que leur comportement et leurs résultats scolaires sont insatisfaisants, les parents mettent de la pression sur l'enfant pour modifier son attitude, ce qui occasionne encore plus de tensions et de conflits dans la maison.

Ajoutons à cela que certaines jeunes filles (trois en parlent ouvertement), affirment qu'elles subissent rejet et discrimination à l'école de la part du personnel ou des élèves. Ces circonstances sont loin de les prédisposer à l'étude, au contraire. À l'école, comme dans la vie de tous les jours, les remarques, les commentaires ou certains gestes peuvent amener beaucoup de frustrations qui se traduisent parfois par du refoulement ou des comportements de violence qui dégénèrent en bagarres.

Lord (1985) mentionnait que les échecs successifs, l'absentéisme fréquent et l'étiquetage négatif du jeune, peuvent l'inciter à fréquenter des pairs déviants. Aussi, selon nous, l'échec scolaire, les tensions à la maison et l'accessibilité à des "gangs" de rue, sont d'autres conditions pouvant mener à l'acquisition de comportements déviants.

Nous voyons que les pairs occupent une grande place dans la vie de ces jeunes filles, même chez celles qui ont tendance à s'isoler. Suite aux entrevues, nous remarquons qu'elles aiment se sentir entourées, protégées, c'est comme si, en se tenant avec les gangs haïtiens, elles recréaient un genre de confort ou de sécurité familiale dont elles se sentent privées. Dans le cas, de Marie-France, on dirait qu'elle fréquente ces groupes pour se rapprocher de son frère naturel, qui est membre d'un gang de rue. D'autres, comme Malika, ressentent une forme de rejet de la société québécoise: elles se réfugient donc vers des personnes de leur culture d'origine pour retrouver bien-être et sécurité. C'est dans ce groupe qu'elles se reconnaissent, qu'elles retrouvent un sentiment d'appartenance et d'identité. Toutes les jeunes filles rencontrées se tiennent principalement avec des groupes de jeunes garçons haïtiens. Ces garçons sont souvent plus vieux. On pourrait peut-être faire un rapprochement avec le fait que chez le groupe étudié, les pères sont absents, peu présents ou s'impliquent très peu dans leur vie. C'est comme si elles reproduisaient la relation qu'elles vivent avec leur père, un homme qui offre la sécurité matérielle, mais qui parfois peut avoir des comportements agressifs. L'exemple le plus frappant, est la relation que Guylaine (17, ans) entretient avec son copain. Comme son père, elle ne le voit que de temps en temps, parce qu'il vit aux États-Unis. Comme son père, elle ne sait jamais quand il va surgir, comme son père, il la comble en bien matériels et en plus, il est très paternaliste avec elle. Par exemple, il lui suggère fortement d'arrêter de fumer et il lui conseille de retourner au centre d'accueil lorsqu'elle est en fugue. Ces jeunes garçons leur apportent peut-être le sentiment de sécurité qu'elles souhaitent trouver auprès d'un père.

Pour ces jeunes fugueuses, le groupe d'amis est donc d'une importance capitale. En plus d'être perçu comme un substitut de la famille, il permet de se retrouver entre membres de la même culture, affrontant les mêmes

problèmes et partageant les mêmes rapports avec les membres de la culture d'accueil.

Sterlin (1973) disait déjà à l'époque que les fugueurs davantage grégaires répondaient par la fugue à un besoin fondamental de s'associer avec des pairs du même âge; dans notre cas, il serait plus juste de dire de la même culture. Mais, le goût de fuir survient lorsqu'il y a des conflits à la maison. Brennan et al. (1978) abondent dans le même sens, mais en rajoutant, que ces jeunes s'associeront plus facilement à des pairs déviants à cause d'une plus grande vulnérabilité. Ce qui est tout à fait logique puisque ces jeunes filles, lorsqu'elles fuguent, même si elles prennent le temps de se préparer, quittent, à un moment où le stress et la tension vécus à la maison sont insupportables; elles vont donc se tourner vers ceux qui leur tendent la main les premiers. Ces groupes criminalisés sont bien installés et toujours disponibles pour accueillir des jeunes filles en fugue.

Ce groupe d'amis va rarement inciter à fuguer comme l'a mentionné Youllou (1996). Cependant, si une jeune fille prend la décision de faire le saut, le groupe sera prêt à offrir un gîte durant toute la durée de la fugue. Ils mettront le paquet pour amadouer leurs pensionnaires et ainsi garder la jeune fille hors de son milieu familial, en lui donnant de bonnes conditions d'hébergement. Elles auront un toit et de la nourriture, mais devront parfois se soumettre à des activités comme la danse nue et la prostitution, pour "payer" leur hébergement. Cette situation se produit surtout dans le cas des jeunes filles qui fréquentent les "gangs" de rue criminalisés.

Pour le groupe à l'étude, nous privilégierons l'analyse de Miller, Eggerton-Tacon et Quigg (1990) qui affirment que la pression des pairs influencent peu l'attitude du jeune et que la décision de fuguer vient principalement de conflits familiaux. Nous croyons, d'après les éléments recueillis en entrevue,

que les relations conflictuelles avec un ou des membres de la famille sont le principal élément qui contribue au processus de fugue.

Les jeunes filles rencontrées proviennent en majorité de familles monoparentales. Seulement trois d'entre elles vivent avec les deux parents, et deux sont des enfants adoptés. Dans les cas de monoparentalité haïtienne, les mères comme les pères se montrent strictes pour inculquer les valeurs haïtiennes. Le parent monoparental a souvent refait sa vie avec un nouveau partenaire, ou bien est décédé, ou bien vit en Haïti mais garde très peu de contacts avec son enfant. Comme l'a mentionné Perrault (1964), le fait de provenir d'une famille monoparentale ou reconstituée apporte sa part de conflits. En effet, l'enfant provenant de ces familles a souvent de la difficulté à s'entendre avec le beau-parent ou les demi-frères ou demi-soeurs. Souvent, ces jeunes filles ont d'excellentes relations avec leurs frères et soeurs de sang, par contre les relations avec les enfants du beau-parent restent tendues.

Comme tant d'auteurs s'accordent pour le dire, la fugue serait d'abord un moyen de fuir une situation familiale intolérable ou conflictuelle (Chesney-Lind et Shelden, 1992; Crespi et Sabatelli, 1993; Ek et Steelman, 1988; Palensky et Launer, 1987; Stiffman, 1989). Les entrevues réalisées ont démontré que le milieu dans lequel évoluent les jeunes filles comporte plusieurs éléments élaborés par Ross en 1982, concernant la famille du fugueur. En effet, les jeunes filles rencontrées vivent dans un milieu qui est à la fois surprotecteur, indifférent, brutal et violent.

Le milieu "surprotège", parce que les exigences des parents haïtiens sont très rigoureuses. Ils sont très stricts quant à la tenue vestimentaire de leur jeune fille; ils n'acceptent le maquillage qu'à partir d'un certain âge, tiennent à être au courant des moindres déplacements de leur adolescente. En fait, ils sont très protecteurs, à une époque où la jeune éprouve un sentiment de

liberté et est en quête d'aventures. Le milieu est aussi indifférent, surtout du côté des pères qui s'impliquent très peu, sinon pas du tout dans la vie de leur fille. Il y a aussi quelques mères qui voyagent constamment à cause de leur travail et laissent les enfants seuls, sans supervision réelle. Mais lorsqu'elles reviennent, elles croient pouvoir reprendre le contrôle. Un enfant, habitué à sa liberté, ne renoncera pas à ses privilèges pour se conformer aux règlements d'un parent présent occasionnellement. Le milieu peut aussi être violent, parce que la façon par laquelle l'un ou l'autre des parents veut s'imposer, c'est souvent par la correction physique. La plupart de ces jeunes filles ont d'ailleurs développé de l'insensibilité à ce mode de correction.

Sophie (14 ans) et Amanda (15 ans) se laissaient battre par leur père sans broncher et même en le regardant dans les yeux. D'autres fois, elles feignaient d'avoir mal, mais comme elles le disent elle-même, ça devenait presque un jeu. Selon elles, la correction physique n'est pas l'élément essentiel qui les a menées à la fugue. Ces deux jeunes filles mentionnent, qu'avant tout, elles ne fuyaient pas pour fuir les coups mais parce qu'elles recherchent le plaisir et un sentiment de liberté. Il se pourrait malgré tout, même si elles ne le réalisent pas, qu'elles cherchent en partie, par la fugue, à éviter la violence subie à la maison.

Comme l'a souligné le "American Medical Association" (1997), plus les enfants sont "corrigés" physiquement, plus les chances sont grandes qu'ils développent des comportements antisociaux comme la tricherie, le mensonge, la cruauté envers les autres, l'absence de remords, la désobéissance à l'école,... (LaPresse, 13 août 1997). Donc, il n'est pas étonnant que ce style éducatif pousse les jeunes filles placées dans ce contexte à adopter certains comportements déviants. Mais d'un autre côté, il se pourrait que pour les jeunes fugueuses montrant certains traits agressifs

ou impulsifs, et de plus, ayant de sérieux troubles de comportements, les parents adoptent une approche éducative plus rigide et contraignante.

Nous pourrions croire que la déviance représente un moyen pour elles de montrer à leurs parents ou à un des parents, qu'elles ne sont pas satisfaites de leurs relations avec ces derniers ou de leur milieu de vie. En nous basant sur le discours des jeunes filles, nous pouvons tenter certaines explications à leurs différents agissements. Comme par exemple, dans le cas de la danse ou de la prostitution, il se peut que par ces activités, les jeunes filles qui les pratiquent comblent certains besoins affectifs auxquels le milieu familial ne subvient pas pour diverses raisons: famille monoparentale, parents absents, distance avec les parents occasionnés par les difficultés de communication,... En pratiquant ce genre d'activités, elles tentent de combler leur désir de plaire. La séduction peut justement être un moyen pour arriver à cette fin. Il semblerait qu'elles veulent capter l'attention qu'elles ne retrouvent pas de façon satisfaisante à la maison.

La consommation de drogue et d'alcool est d'une première importance pour la majorité des filles rencontrées. Selon les dires de ces consommatrices, la drogue et l'alcool ont pour fonction de "geler" leur vie pour un instant, cet instant où tout ce qui compte, c'est la musique, les amis, et une sensation de bien-être, une satisfaction d'exister comme l'exprime Carla (17 ans). C'est comme si elles ne voulaient pas rompre complètement avec leur milieu de vie, mais simplement alléger l'environnement pour un moment.

Pourtant les jeunes filles d'origine haïtienne croient au patrimoine culturel que leur transmettent leurs parents, mais la communication se fait mal. Il est de mise dans l'éducation haïtienne d'être très rigide avec les filles, et les parents arrivés au Québec continuent dans cette optique. Mais les jeunes filles acceptent mal cette situation, surtout quand elles la comparent avec

celle que vivent les jeunes du pays d'accueil dont les parents sont beaucoup plus souples.

Ainsi donc le fait de prôner leur appartenance à la communauté haïtienne, de s'identifier à cette culture et de croire aux valeurs qu'elle leur propose, ne les empêche pas de les contester à leur manière. Seulement trois jeunes filles se réclament de nationalité québécoise ou canadienne.

Cependant, toutes celles rencontrées, ont adopté sinon en tout mais en partie des attitudes et des comportements caractéristiques de la société d'accueil. Les jeunes filles d'origine haïtienne veulent être soumises aux mêmes règles qui régissent les jeunes de souche. Elles veulent une plus grande souplesse des parents et par le fait même, une plus grande latitude, constatation que Malewska-Peyre (1982) avait faite, concernant les jeunes filles d'origine maghrébine en France qui sont confrontées aux mêmes problèmes.

L'adaptation en terre d'immigration semble donc plus difficile pour les parents que pour les enfants. Les parents n'acceptent pas pour leur progéniture le laxisme dans lequel les jeunes nord-américains sont élevés. C'est là d'ailleurs la source principale du conflit.

Comme l'a mentionné Zeleska (1982), plus le fossé est grand entre les valeurs des parents et l'attitude des enfants plus le conflit est intense, ce que nous remarquons facilement dans notre projet de recherche. Les jeunes filles rencontrées viennent, (à l'exception d'une seule dont la dynamique est différente, car ses parents sont québécois), de milieux stricts où on préconise les valeurs d'entraide et de support familial avant les besoins individuels de recherche de liberté alors que dans la société d'accueil, les besoins individuels sont davantage valorisés.

Que devient l'enfant alors? Haïtienne par les parents, québécoise légalement et pourtant au niveau socio-culturel elle n'est ni l'une ni l'autre. Ces jeunes filles nagent entre trois cultures (haïtienne, québécoise, américaine), entre deux familles (reconstituée), entre deux couleurs, quelque fois plus et il faut à travers toutes ces mouvances trouver une identité. Alors comment se définir? Nous arrivons à des résultats ambigus, puisque même si quatorze d'entre elles se considèrent uniquement haïtiennes, leurs attitudes et comportements sont souvent typiquement nord-américains. Donc, la majorité de ces filles ne semblent pas avoir réglé la question identitaire.

Elles préfèrent fréquenter des personnes d'origine haïtienne, des jeunes vivant la même réalité culturelle qu'elles. Elles s'identifient en majorité à la culture de leurs parents et ne sont pas complètement fermées à la culture d'accueil mais très réticentes. Chaque situation de rejet vécue, leur rappelle leur différence et provoque un repli qui devient indifférence ou agressivité comme dans le cas d'Amanda que nous verrons plus loin. Mais en même temps, elles peuvent aisément dévaloriser leur culture d'origine en faisant ressortir principalement ses caractéristiques négatives comme considérer les haïtiens sauvages, traîtres et voleurs.

Mittelberg et Waters (1992) rapportent que pour l'immigrant, l'identité sera le résultat du rôle que lui donne la société d'accueil, de la perception qu'il a de son rôle dans la nouvelle communauté et de la relation ou de l'association avec le groupe ethnique dont il se sent le plus proche. Ces trois éléments seront en constante confrontation, pour arriver à une identité ethnique qui s'adaptera à chaque circonstance de la vie. Mais on pourrait aussi rajouter, spécifiquement dans le cas des Haïtiens, que l'identité se forge aussi à partir de ce que les parents renvoient à l'enfant de leur culture d'origine.

Or, dans les cas qui nous préoccupent, les parents projettent parfois une image négative des Haïtiens, alors que la société reflète une image négative des Noirs. Trois des jeunes filles rencontrées ont vécu le rejet et la discrimination à l'école. Leur réaction a été de se former une carapace pour que les invectives proférées ne les atteignent pas trop; par contre les autres réagissaient violemment à toute remarque à caractère racial. Amanda (15 ans) nous raconte d'ailleurs ses réactions lorsque confrontée à sa différence culturelle.

"Moi, il y en a qui sont "chill" (Blancs), il y en a qui tombent sur les nerfs. Plus je vieillis, ça change. Mais quand j'étais plus jeune, un moment donné, j'pleurais tout le temps, j'avais décidé que toute la gang de Noirs, heille, heille! on devait se venger sur les Blancs, il faut qu'on fasse notre respect".

Comme nous l'avions prévu, les jeunes fugueuses d'origine haïtienne utilisent une stratégie de socialisation extrême. La plupart d'entre elles, se referment sur la culture d'origine (rigidité selon Malewska-Peyre, 1985). Seules deux filles ayant été plus en contact avec la culture québécoise soit à cause de leur placement ou de leurs activités, restent ouvertes à la culture d'accueil et arrive même à s'y identifier.

Toutes les jeunes filles rencontrées s'identifiaient davantage à la culture noire, qu'à la culture haïtienne, parce que c'est l'image que la société leur renvoie: "Vous êtes Noires et différentes de nous". Les tensions interculturelles semblent davantage liées à la couleur de la peau qu'aux origines culturelles. On dirait bien que les jeunes haïtiennes qui vivent de la discrimination choisissent comme stratégie de socialisation de revaloriser leur propre image et de revendiquer leur propre identité ethnique, mais plusieurs en sont peu convaincues, d'où l'ambivalence de leur discours.

Les autres stratégies élaborées par Malewska-Peyre (1991) comme la dévalorisation de l'image de soi et l'intériorisation de l'image renvoyée par la société ainsi que les réactions agressives ou de revanche face à l'objet de discrimination sont aussi caractéristiques de ce groupe. Il semble qu'il y ait un mélange des trois.

La jeune fille ne rejette pas sa culture d'origine, bien au contraire, mais elle voudrait simplement que les parents adaptent leur style éducatif à la société dans laquelle ils vivent.

Ces jeunes filles ne sont pas déviantes parce qu'elles sont d'origine haïtienne, loin de là, mais leur situation scolaire difficile, leur identité incertaine, la fréquentation de pairs déviants et l'incompréhension ressentie à la maison les confrontent à plusieurs stimuli générateurs de stress, occasionnant colère ou frustration qui mènent à la délinquance ou à la fugue (Agnew, 1990).

Peut-être que ces jeunes filles en centre de réadaptation viennent de milieux où les parents n'ont pas su adapter leur approche éducative au contexte québécois ou sont résistants au changement. Pourtant l'étude de Pierre-Jacques (1985) a montré que beaucoup de parents, en immigrant au Canada adaptent leur approche éducative. Il se pourrait cependant que parce que les parents de ces filles en centre d'accueil sont peu scolarisés (neuf pères et neuf mères ont un secondaire 5 ou moins) et que ces dernières font partie des familles à moyens ou faibles revenus (11 sur 16), les tensions auprès de la famille tendent à être plus élevées que les familles étudiées dans l'étude de Pierre-Jacques (1985), l'adaptation soit plus difficile.

La fugue devient alors un moyen pour obtenir une sensation de liberté, une façon de mettre de la pression sur les parents, un message disant que l'on a

besoin d'attention ou le plus souvent la fuite d'un milieu jugé trop stressant, parce que la communication se fait difficilement.

De toutes les approches théoriques abordées, celle qui apporte une contribution intéressante à la compréhension de la dynamique des jeunes filles d'origine haïtienne est la Théorie de la tension de Agnew. Certaines théories explicatives de la délinquance sont mieux adaptées pour expliquer certains types de délits plutôt que d'autres. Nous croyons que la GST est plus en mesure d'expliquer la fugue, parce que ce délit est directement relié à la pression ou au stress et que cette théorie considère que les sentiments comme la colère ou la frustration sont susceptibles de créer une tension qu'il faut évacuer, par la fugue ou par d'autres types de comportements déviants.

Les sources de stress fréquemment vécues par ces jeunes filles sont: la communication difficile avec les parents ou certains membres de la fratrie, la pression du "gang", l'abus physique ou sexuel. Malika parle explicitement de son climat familial:

"Ben, ça marchait pas partout chez moi. J'étais comme..., ce sont pas mes vrais parents, ça faisait juste trois ans que je les connaissais. Ben au commencement, ils commençaient à me frapper, j'avais pas l'accepter partout. Là, un moment donné, j'ai décidé de laisser chez nous... Mon père adoptif, j'veux dire mon oncle, je lui parlais pas beaucoup parce que j'avais peur de lui... La seule chose qu'il faisait, c'est frapper, c'est tout ce qu'il était capable de faire".

En fait, tout est mis en oeuvre par la jeune fille pour contrer ou enlever la source du stress ou de la frustration. Deux solutions s'offrent à elle: la fuite ou le combat (fight or flight) (Agnew, 1989). La fuite (ou fugue) est souvent

la solution la plus facile et correspond peut-être mieux aux réactions des femmes face au stress.

Selon cette théorie, une tension provenant de trois sources possibles, soit lorsque l'atteinte d'un but est bloquée soit lorsqu'un élément auquel on tient nous est enlevé ou encore lorsque nous sommes confrontés à des situations désagréables, dirige vers la délinquance (Agnew, 1992). Premièrement, comme Agnew (1992) l'explique, lorsqu'un but est bloqué, il peut s'agir d'une divergence entre nos aspirations et les attentes de la société. Dans le cas des jeunes filles rencontrées, l'écart est relativement grand. Elles veulent être libres, faire ce qu'elles veulent, suivre leur groupe d'amis, sortir, s'habiller comme elles le veulent..., mais il y a un frein extérieur. En effet, la société, représentée par les parents, croit qu'il est déraisonnable qu'une fille agisse ainsi. Pour la société plus élargie, certaines actions, appelées "déviances", sont réprochées. Or, dans un geste d'affirmation ou d'opposition, ces filles choisissent justement de plonger dans les interdits. Leur choix est souvent perçu négativement, avec pour conséquences d'autres conflits et d'autres tensions.

Cependant, lorsque nous examinons les éléments en profondeur, nous remarquons que ces jeunes filles ne sont pas dénuées d'ambition. À long terme, elles désirent atteindre les objectifs fixés par leurs parents, sauf que les chemins qu'elles veulent emprunter pour y parvenir divergent de ceux tracés par la famille et la société.

Il faut aussi dire que, plusieurs d'entre elles ont eu à faire face, dès leur jeune âge, à des problèmes majeurs de rejet, de dépaysement, de violence et de deuils. Quelques-unes ont perdu des êtres chers, que ce soit un père, une mère, un frère ou une soeur. Cette personne peut être décédée ou s'être tout simplement éclipsée. Des fois, un certain style de vie familial satisfaisant pour la jeune fille peut avoir été complètement chambardé, par

l'immigration, l'arrivée d'un beau-parent ou autre. Voilà autant de situations susceptibles de causer du stress selon Agnew.

Nous croyons que le stress le plus dévastateur pour ces filles, c'est de vivre des difficultés de communication avec leurs parents. Le fait de côtoyer des gangs de rue, de subir la discrimination et le racisme apporte un stress supplémentaire à celui déjà existant.

Or, c'est un affect négatif joint à la tension qui conduit à la déviance ou à la délinquance. Cet affect négatif peut être la déception, la frustration, mais surtout la colère. Nous savons, d'après le portrait qu'elles dépeignent de leur vie, que les jeunes filles haïtiennes, vivent énormément de frustration face au milieu familial qui, selon elles, ne les comprend pas et de colère face à la société qui, selon elles, cultive le rejet à leur endroit. Elles ont développé du ressentiment face à ces situations.

La Théorie des tensions, depuis son origine, met principalement l'accent sur les relations négatives que le jeune entretient avec les autres, les relations dans lesquelles le jeune n'est pas traité comme il l'aurait aimé. Les affects négatifs proviennent directement de ces relations négatives. Le jeune prendra tous les moyens pour rectifier les situations stressantes dans lesquelles il évolue. Ces affects négatifs peuvent conduire à la délinquance en fixant des buts délinquants, en attaquant ou fuyant la source d'adversité, en composant avec la source d'adversité, en consommant des substances illicites. D'ailleurs, toutes les jeunes rencontrées ont déjà à un moment donné consommé des substances illicites, drogue ou alcool; c'était pour elles, une manière de composer avec une source d'adversité. La délinquance serait donc un mode d'adaptation au stress (Agnew, 1992).

Les versions les plus récentes de cette théorie décrivent que la réalisation de buts à court terme comme avoir de bonnes notes à l'école, la popularité

auprès des pairs ou auprès des personnes du sexe opposé, exceller dans les sports, peuvent aussi être considérés comme des facteurs de stress. Agnew spécifiait que le stress provenait non seulement de l'échec dans l'atteinte de buts positifs mais aussi de l'incapacité de fuir légalement des situations difficiles. Et nous savons maintenant que ces jeunes filles d'origine haïtienne fréquentant les centres de réadaptation, vivent des situations insatisfaisantes à la maison, mais étant mineures, elles ne peuvent fuir ce milieu légalement, la fugue devient donc la réponse à leurs problèmes. Certaines données portent à croire que la présentation de stimuli nuisibles conduit à l'agression ou à d'autres comportements négatifs, même lorsque la fuite légale est possible. Donc, les stimuli négatifs peuvent conduire à la délinquance si un jeune essaie de fuir ou d'éviter un stimulus négatif, s'il cherche à enrayer ou à alléger un stimulus négatif, de rechercher la vengeance contre la source de stimuli négatifs, ou s'il décide de composer avec ses affects négatifs en consommant des substances illicites. Cet énoncé de Agnew (1992) nous montre comment le fait d'essayer de fuir un milieu stressant peut amener à d'autres comportements déviants. Dans le cas des jeunes filles rencontrées, lors de la fuite du milieu familial, elles se réfugiaient chez des amis qui les encourageaient à consommer des substances illicites ou les initiaient au milieu de la danse et de la prostitution. Elle ne faisaient que s'enfoncer un peu plus dans leur déviance.

Dans cette optique, un certain nombre de stimuli ont été classifiés comme susceptibles de favoriser la déviance ou l'agression, surtout les éléments que l'on retrouve dans la vie de ces jeunes filles: enfant abusée ou négligée (Rivera et Widom, 1990), victimisation criminelle (Lauritsen et al., 1991), correction physique (Strauss, 1991), relations négatives avec les parents (Healy et Bonner, 1969), les amis (Short et Strodbeck, 1965) ou dans le milieu scolaire (Hawkins et Lishner, 1987). Il peut aussi s'agir d'une série d'événements stressants (Gersten et al., 1974; Kaplan et al., 1983; Linsky et

Strauss, 1986; Mawson, 1987; Novy et Donohue, 1985; Vaux et Ruggiero, 1983), ainsi que subir des menaces ou des insultes verbales, des douleurs physiques, des odeurs désagréables, le bruit, la chaleur, les scènes difficiles à vivre, la pollution de l'air, la violation de son espace personnel, une densité intense et l'impossibilité de fuir un environnement stressant ou difficile (Anderson et Ander, 1984; Bandura, 1973, 1983; Berkowitz, 1982, 1986, Mueller, 1983; tous ces auteurs sont cités dans Agnew, 1992). Ainsi, chez les jeunes filles, le sentiment de ne pas être traitées de façon juste et équitable par son environnement, des restrictions dans leurs conversations, leur apparence, leur vie sociale, leur comportement sexuel, leur expression physique et émotionnelle peuvent engendrer une source de tension (Broidy et Agnew, 1997). D'ailleurs quinze des filles rencontrées dans ce projet de recherche considèrent que le milieu familial les empêche de réaliser certaines activités, d'adopter certains comportements, comme par exemple une tenue vestimentaire spécifique à leur groupe d'âge. La seule qui nie être restreinte dans son milieu familial nie aussi ses fugues. Les filles sont plus enclines que les garçons à répondre à la tension par des comportements auto-destructeurs comme le désordre alimentaire, la violence familiale, la consommation de drogue et la fugue, comportements que nous remarquons dans le groupe étudié dans ce projet (Broidy et Agnew, 1997).

Notons que selon cette théorie, des effets comme l'ampleur, la durée, l'intensité et la récurrence d'un événement stressant peuvent influencer la façon de vivre cette situation. Il ressort de cette recherche, que ces jeunes filles vivent des tensions intenses, parfois sur de longues périodes de temps. Donc deux conditions susceptibles de miner la qualité de vie et d'augmenter le stress. Dans l'étude qui nous préoccupe, les stress que nous identifions comme les plus importants, sont ceux vécus dans le milieu familial et qui semblent avoir provoqué des répercussions dans les autres sphères de la vie des jeunes. En fait, nous croyons faire face à un cercle

vicieux: Les conflits, les tensions, les discussions vécus à la maison sont transférés dans la vie scolaire ou sociale, en amenant chez certains des comportements réprouvés par les parents, qui contribuent ensuite à l'augmentation de la tension à la maison. Pour rompre la chaîne temporairement, la jeune fille pourra se tourner vers la drogue, l'alcool, les pairs déviants ou la fugue, ce qui à la longue ne fait qu'envenimer la situation.

C'est donc une suite de stress vécus dans divers milieux, durant une période de temps prolongée, qui semble amener ces jeunes à effectuer des gestes désespérés comme ceux énumérés précédemment. De plus, l'exposition prolongée à un stress augmente le risque de faire apparaître des perturbations psychologiques.

En fonction de sa personnalité et du milieu de vie, la jeune fille choisira une stratégie qui lui permettra de composer avec ses stress. Dans le cas des jeunes filles rencontrées, leur stratégie est la déviance. C'est le moyen par lequel elles extériorisent la colère accumulée, si on se base sur la théorie de Agnew.

Conclusion

Plusieurs éléments intéressants ressortent de cette étude qui, il ne faut pas l'oublier, ne porte que sur un groupe particulier, celui des fugueuses d'origine haïtienne vivant dans un centre de réadaptation à encadrement intensif. De plus, cette recherche consiste en un premier temps à relater la perception qu'ont ces jeunes filles de leur situation sociale, familiale, comportementale et culturelle pour ensuite l'analyser. C'est donc dans ce cadre précis et à partir des éléments recueillis que nous avons pu cerner l'importance des conditions de vie familiale comme élément central dans le processus de fugue.

Les jeunes filles d'origine haïtienne rencontrées vivent dans des conditions difficiles à la maison. Les parents sont souvent absents pour des périodes prolongées, à cause de leur travail ou pour de multiples autres raisons mentionnées précédemment. C'est aussi un milieu où règne de la violence, car les parents font souvent usage de la correction physique pour montrer leur désapprobation face à certains comportements de leur enfant. De plus, les parents veulent élever leur progéniture selon la tradition haïtienne, alors que ces jeunes sont influencées par la culture nord-américaine qui favorise l'expression de cette liberté. Lassées de cette confrontation constante avec les parents, les jeunes filles choisiront de fuir.

Durant leurs fugues, elles se tourneront délibérément vers la compagnie d'amis d'origine haïtienne vivant les mêmes situations et faisant face aux mêmes conflits. Le problème, c'est qu'elles comptent souvent sur les garçons membres de gangs criminalisés pour les héberger durant leurs fugues. Malheureusement, ceux-ci ne feront que les enfoncer davantage dans leur déviance, puisque ces hôtes providentiels les initient très souvent au monde de la danse nue et de la prostitution. Ces jeunes filles ont l'impression de trouver sécurité et confort auprès de ces groupes, probablement parce qu'ils sont présents quand elles en ont besoin. Mais souvent, cet élan de générosité n'est pas désintéressé, ces jeunes hommes

abuseront de leurs protégées sexuellement, physiquement ou psychologiquement.

Dans le fond, la fugue est davantage reliée aux conditions de vie insatisfaisantes, aux conflits et tensions vécues principalement à la maison, comme en font foi les différentes citations d'auteurs mentionnées dans cette recherche. Aussi, divers facteurs, aussi bien d'ordre psychologique, situationnel, que social ou familial peuvent être à la base de la fugue. C'est l'interaction de tous ces facteurs, accompagnés de certains affects négatifs, comme la colère ou la frustration, qui mène à des comportements déviants.

Il faudrait cependant mettre un certain bémol sur les résultats obtenus, puisque la recherche a été effectuée auprès d'une clientèle particulière ayant d'autres troubles de "comportements sérieux" nécessitant un placement dans un centre à encadrement intensif. Notons aussi qu'un type de personnalité plus impulsif est plus susceptible d'adopter des conduites de fugue. D'autre part, ce ne sont pas toutes les jeunes filles haïtiennes vivant des conflits à la maison qui fuguent. On ne peut donc généraliser ces résultats à toutes celles ayant fait des fugues du milieu familial. Dans une recherche future, on pourrait donc faire une comparaison avec des jeunes filles haïtiennes non-fugueuses, ou encore, avec des jeunes filles québécoises fugueuses du domicile familial et placées en centre de réadaptation, de façon à dégager plus précisément les facteurs reliés à l'origine ethnique, et ceux qui sont strictement familiaux.

Enfin, avec un échantillon plus grand des jeunes fugueuses rencontrées dans la rue ou avec un groupe contrôle comportant des jeunes filles québécoises, nous aurions peut-être une autre vision de cette réalité.

Dans ce projet de recherche, nous devons garder en tête que nous relatons le point de vue des jeunes filles. Si nous avons rencontré les parents, la

fratrie ou les intervenants oeuvrant avec ce groupe, nous aurions pu explorer de façon plus approfondie la réalité de ces jeunes filles.

Le constat étant fait, il faudrait peut-être maintenant penser à des moyens pour aider ces jeunes et leur famille. Comme il n'est pas facile de pénétrer dans les familles haïtiennes, il serait peut-être possible de les atteindre par le biais de la radio communautaire, très écoutée dans ce milieu. Par exemple, une chronique de sensibilisation sur la réalité québécoise adressée aux parents et aux enfants, portant sur l'écoute, la communication et la compréhension entre parents et enfants pourrait les informer. Et pourquoi pas, l'instauration d'une ligne ouverte, qui permettrait à chacune des parties, de s'exprimer librement et de recevoir des conseils pratiques. On pourrait penser également à des maisons de jeunes où certaines activités culturelles et sportives pourraient être organisées pour les jeunes qui vivent des difficultés à la maison ou à l'école. Ainsi, il sera possible de créer des liens positifs avec d'autres jeunes qui vivent dans des conditions similaires. Il serait également profitable de créer des liens avec des jeunes des autres communautés culturelles du Québec pour favoriser le rapprochement entre les jeunes et suppléer aux manques comblés habituellement par les gangs de rue. Il faudrait également offrir des groupes de support aux parents, s'ils sont prêts à participer. Ils auraient l'occasion d'exprimer leurs craintes face au style de vie de leur enfant, et face aux valeurs de la société québécoise. De cette façon, ils trouveraient sans doute quelques réponses à leurs peurs et seraient sûrement plus sereins pour laisser leur jeune évoluer dans une nouvelle culture.

Ce projet a mis en lumière la perception qu'ont les jeunes fugueuses d'origine haïtiennes de leur milieu familial et social. Les différentes entrevues nous ont permis de conclure que, tout ce qu'elles demandent, c'est un milieu familial où la communication se fait aisément et une société d'accueil qui les accepte dans leur différence.

Références

- Agnew, R. (1992). Foundation for a general strain theory of crime and delinquency. Criminology, 30, 1, p.47-86
- Adams, G.R. et Munro, G. (1979). Portrait of north american runaway: a critical review. Journal of youth and adolescence, 8, 3, p.359-371.
- Adams, G.R.; Gullotta, T.; Clancy, M-A (1985). Homeless adolescents: a descriptive study of similarities and differences between runaways and throwaways. Adolescence, 20, 79, automne, p.715-724.
- Armstrong, C.P. (1957). "A psychoneurotic reaction of delinquent boys et girls", Journal of abnormal and social psychology, 32, 329-342.
- Auger, L-P. (1998). Entrevue avec Louis-Philippe Auger sur les jeunes de la rue. Recherches en bref, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 14, novembre, p.8-12.
- Bassis, E. (1972). Characteristics of adolescent runaways in a community residential treatment center, Dissertation for the degree of doctor of philisophy in Leadership and human behavior. U.S. International University.
- Beaulieu, M. (1987). Le criminologue québécois et l'intervention auprès des groupes ethniques. Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Québec: Université de Montréal.
- Bernier, L., Morissette, A. et Roy, G. (1992). L'amour en souffrance ou la dérive des sentiments. RIAC, 67, (27-28), spring, p.101-115.
- Bijoux, L. (1990). Coup d'oeil sur la famille haïtienne. Port au Prince: Éditions des Antilles SA.
- Blanchet, A. (1987). Interviewer, in A. Blanchet et al. (Eds.): Les tehniques d'enquête en sciences sociales: observer, interviewer, questionner (pp.81-126). Paris: Dunod
- Blood, L. et D'Angelo, R. (1974). Aprogress research report on value issues in conflict between runaways ans their parents. Journal of marriage and the family, 36, 8, p. 486-491.
- Borus, M .J. R. et Wyche, K. F. (1994). Ethnic differences in identity development in the United States in Interventions for adolescent

- identity development de Archer, A, London, New Deli: Sage Publication, p. 62- 79.
- Brennan, T.; Huizinga, D. et Elliott, D.S. (1978). The social psychology of runaways, Lexington books, Toronto.
- Brochu, G.H., Abitol-Chiche, Pierre-Jacques, C. (1981). Santé, adaptation sociale et scolarité. L'enfant haïtien en Amérique du Nord. Université de Montréal: Centre de Recherche Caraïbes.
- Broidy, L. et Agnew, R. (1997). Gender and crime: A general strain theory perspective. Journal of research in crime and delinquency, 34, 3, août, p.275-306.
- Cadioux, G. (1994). L'évaluation des adolescentes d'origine haïtienne en centre de réadaptation et la réalité des familles. Rapport de stage de maîtrise, École de criminologie, Québec: Université de Montréal.
- Camilleri, C. (1984). Changements culturels, problèmes de socialisation et construction de l'identité, in Socialisation et déviance des jeunes immigrés. Centre de recherche Interdisciplinaire de Vaucrosson, p.33-66.
- Chancy, M. et Pierre-Jacques, C. (1981). Problèmes scolaires et conditions socio-économiques des familles haïtiennes. Actes du Colloque sur l'enfant haïtien en Amérique du Nord. Québec: Centre de Recherches Caraïbes.
- Chesney-Lind, M. et Shelden, R.G. (1992). Girls delinquency and juvenile justice, First edition, Cole Publishing Company, Pacific Grove.
- Chesney-Lind, M. (1998). The female offender. USA: SAGE publications.
- Chrispin-Brutus, M. (1970). L'adaptation de l'enfant haïtien à Montréal. Mémoire de maîtrise, école de Service Social, Université de Montréal.
- Chrispin-Brutus, M. (1994). Intervention socio-judiciaire et les communautés culturelles: la cas de la communauté haïtienne. Intervention, numéro 97, mars, 11-19.

- Clément, R., Sylvestre, A., Noels, K. (1991). Modes d'acculturation et identité située: le cas des immigrants haïtiens de Montréal. Canadian Ethnic Studies, 33,2, p.81-93.
- Code criminel de poche (1996). Éditions Carswell, 1057 p., Ontario, Rédacteur: Mathieu Boutin.
- Corcos, M. (1976). Étude de deux groupes de fugueuses. Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Québec: Université de Montréal.
- Côté, M.-M. (1992). Une mémoire qui n'en finit plus de crier, celle des jeunes de la rue de Montréal. RIAC, 27, 67, printemps, p..145-152.
- Crespi, T.D. et Sabatelli, R. M. (1993). Adolescent runaways and family strife: a conflict-induced differentiation framework. Adolescence, 28, 112, hiver, p.867-877.
- Crystal, D. et Gold, I.H (1969). "A social work mission to hippieland", Children, 16,1, 28-32.
- Debuyst (1980). La fugue et les différentes significations de ce comportement. Les états de danger et la loi sur la protection de la jeunesse. A.C.S.S.Q., p.51-64.
- Déjean, P. (1978). Les Haïtiens du Québec. Québec: Les Presses de l'Université du Québec à Montréal.
- Déjean, P. (1990). D'Haïti au Québec. Montréal: Les Éditions du CIDIHCA.
- Denoff, M. S. (1987). Cognitive appraisal in three forms of adolescent maladjustment. Social Casework, 68, 10, dec, p.579-588.
- Dieudonné, I.; Brown, L.; lasenza, I. (1996). Intervenir auprès de la clientèle d'origine haïtienne dans le cadre de la protection de la jeunesse. Montréal: Direction de la Protection de la Jeunesse, Direction du développement de la qualité des services des Centre Jeunesse de Montréal.
- Dion, A. et Lesenne P. (1994). Étude descriptive du processus de répétition de la fugue chez les jeunes de 12 à 17 ans hébergés en centre de réadaptation en vertu de la LPJ. Montréal: Habitat soleil présente la ressource En Marge 12-17.

- Dorais, L.J. (1990). L'étranger aux yeux du francophone de Québec. Recherches sociographiques, 31,1, p.11-33.
- Douyon, E. (1972). Sondage d'opinion sur la fuite des cerveaux dans Culture et développement en Haïti. Montréal: Lemeac.
- Douyon, E. (1981). Les jeunes haïtiens et la justice des mineurs au Québec. Actes du Colloque sur l'enfant haïtien en Amérique du Nord. Québec: Centre de Recherches Caraïbes.
- Douyon, E. (1985). Intervenir sur la différence: un défi. RIAC14-54, automne 85, 113-119.
- Douyon, E. (1988). Pratiques d'intervention et minorités ethniques au Québec. Rapport d'étape, Québec: Centre de Recherches Caraïbes.
- Dubuisson, W. (1988). Immigration et intégration sociale des Haïtiens du Québec. Montréal: Naaman.
- Ek, C. A. et Steelman L. C. (1988). Becoming a runaway. Youth et society, mars, 19, 3, p.334-358.
- Erikson, E. H. (1959). Identity and the life cycle. Psychological issues, 1,1, monographie 1.
- Erikson, E. H. (1968). Identity: youth and crisis. New-York: Norton.
- Frenette, Y. (1985). Perception et vécu du racisme par des immigrantes et immigrants haïtiens au Québec. Université de Montréal: Centre de Recherches Caraïbes.
- Fromm, E. (1965), Socialist humanism. New-York, Doubleday et Co inc.
- Ghiglione, R et Matalon, B. (1978). Les enquêtes sociologiques: théories et pratiques. Paris: Armand Colin.
- Glaser, B.G. (1992). Basic of grounded theory analysis. USA: Sociology Press.
- Goldberg, M. (1972). "Runaway Americans", Mental hygiene, 56, 1, 13-21.
- Goldmeier, J. et Dean, R.D. (1973). "The runaway: Person, problem or situation?". Crime and delinquency, 19, 539-544.
- Gullota, T.P. (1979). Leaving home: family relationships of the runaway child. Social casework, 60, 2, 11-114.

- Gutierrez, S. E. et Reich, J. W. (1981). A developmental perspective on runaway behavior: its relationship to child abuse. Child Welfare, 60, 2, feb, p.89-94.
- Haïli, A. E. (1995). L'opinion publique québécoise à l'égard des relations interculturelles in Justice et communautés culturelles de Normandeau, A. et Douyon, E., Montréal: Editions Méridien, p.59-83.
- Huberman, A. M. et Miles, M. (1984). Élaboration et vérification des conclusions, in A. M. Huberman et M. B. Miles: Analyse des données qualitatives (pp.383-455). Bruxelles: De Boeck-Westmael.
- Impe, M. et Lefebvre, A. (1981). La fugue des adolescents. Belgique: Université de Bruxelles.
- Israël, J. (1972). L'aliénation de Marx à la sociologie contemporaine. Paris: Editions Anthropos.
- Jacques, R. L.; Voltaire, F. et Bourjolly, M. (1986). L'intégration des jeunes des minorités visibles. Canada.
- Janus M. D., Archambeault, F.X., Brown, S.W. et Welsh, L. A. (1995). Physical abuse in canadian runaway adolescents. Child abuse and neglect, 19, 4, p.433-447.
- Jenkins, R.L. et Boyer, A. (1967-1968). "Type of delinquent behavior and background factors", Internal journal of social psychiatry, 14, 65- 76.
- Jenkins, R.L. (1969). "Classification of behavior problems of children", American journal of psychiatry, 125,8 , 1032-1039.
- Jenkins, R.L. (1971). "The runaway reaction", American journal of psychiatry, 128, 2, 168-173.
- Juteau-Lee, D. (1981). Visions partielles, visions partiales: vision des minoritaires en sociologie. Sociologie et sociétés, 13, 2, p.33-47
- Juteau-Lee, D. (1983). La production de l'ethnicité ou la part réel de l'idéal. Sociologie et sociétés, 15, 2, p.39-54.
- Kufeldt, K. et Nimmo, M. (1987). Youth on the street: abuse and neglect in the eighties. Child abuse and neglect, 11, p.531-543.

- Kurtz, P.D.; Kurtz, G.L. et Jarvis, S.V. (1991). Problems of maltreated runaway youth. Adolescence, 26, 103, automne, p.543-555.
- Lamarche, D. (1991). Approche culturelle auprès de jeunes, d'origine haïtienne, victimes de violence familiale. Rapport de stage de maîtrise, École de travail social, Université de Montréal.
- Laperrière, A., Compère L., D'Kissy M., Dolce R., Fleurant N. et Vendette M. (1992). Relations ethniques et tensions identitaires en contexte pluriculturel. Santé mentale au Québec, 17, 2, 133-156.
- Laperrière, A.; Compère, L. et D'Khissy, M. (1994). L'émergence d'une nouvelle génération cosmopolite? RIAC, 31, 71, spring, 171-184.
- La Presse, Montréal, 13 août 1997, C10, La fessée rend menteur et méchant, selon une étude.
- La Presse, Montréal, 14 mars 1999, A13, Quand la violence vient aux filles.
- Larose, S. (1985). De la complexité des motifs de la migration: le cas haïtien. RIAC 14/54, automne, 23-31.
- Lasry, J.-C. et Frédérik, M. (1986). Structure familiale et pouvoir conjugal dans des familles haïtiennes de Montréal. Canadian Ethnic Studies, 18, 2, p.151-158.
- Legault, G. (1990). Construction de l'identité chez les adolescents montréalais d'origine haïtienne et québécoise. Thèse, école de psychologie, Québec: Université de Montréal.
- Leroux, J-D. (1988). Étude exploratoire de la formation de l'identité chez familles désunies résidant des quartiers défavorisés. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Lord, G. (1985). La fugue du foyer familial à l'adolescence. Comité de protection de la jeunesse: Québec.
- Louis, M. (1981). Tentatives d'intégrations jeunes haïtiens de Montréal. Actes du Colloque sur l'enfant haïtien en Amérique du Nord. Québec: Centre de Recherches Caraïbes.

- Malewska-Peyre, H. (1982). L'expérience du racisme et de la xénophobie chez les jeunes immigrés in Crise d'identité et déviance des jeunes immigrés, p.53-64.
- Malewska-Peyre, H. (1982 a). Les parents et les enfants in Crise d'identité et déviance des jeunes immigrés, p.147-175.
- Malewska-Peyre, H. (1985). Processus de socialisation des adolescents enfants de migrants en situation multiculturelle in L'interculturel en éducation et en sciences humaines. Université de Toulouse-LeMirail, série A, Tome 36, p.593-602.
- Malewska-Peyre (1991). La socialisation en situation de changement interculturel in La socialisation de l'enfance à l'adolescence de H. Malewska-Peyre et P. Tap. Presses Universitaires de France, p.195-218.
- Marcia, J. (1994). Ego identity and object relations. Empirical perspectives on object relations theory. Washington: American Psychological association, p. 59-104.
- Messier, C.; Doray, M.; Parisien, A. (1992). Profil pluraliste des jeunes en difficulté d'adaptation suivis par les centres de réadaptation. Commission de protection des droits de la jeunesse; Association des centres d'accueil du Québec.
- Métellus, J. (1988). Étude exploratoire de la délinquance des jeunes haïtiens au Québec. Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Québec: Université de Montréal.
- Michelat, G. (1975). Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie. Revue française de sociologie, XVI, p.229-247.
- Miller, A.T.; Eggertson-Tacon, C. et Quigg, B. (1990). Patterns of runaway behavior within a larger systems context: the road to empowerment. Adolescence, 25, 98, été, p.269-289.
- Mirkin, M. P., Raskin, P. A. et Antognini, F. C. (1984). Parenting, protecting, preserving: mission of the adolescent female runaway. Family Process, 23, 1, mars, p.63-74.

- Mittelberg, D.. et Waters, M. C. (1992). The process of ethnogenesis among Haitian and Israeli immigrants in the United States. Ethnic and racial studies, 15, 3, July, p.412-435.
- de Montlibert, C. (1990). Introduction au raisonnement sociologique. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg,.
- Normandeau, A et Douyon,E (1995). Justice et communautés culturelles? Canada: Méridien.
- Naidoo, J. C. et Edwards, R. G. (1991). Combatting racism involving visible minorities. Canadian Social Work Review, 8, 2 summer, p. 211-236.
- Palensky, J.E et Launer, H.M (1987). The "process" of running away: a redefinition. Adolescence, 22, 86 été, p. 347-352.
- Papalia, D.E. et Olds, S.W. (1988). Introduction à la psychologie. Canada: MacGraw-Hill.
- Parazelli, M. (1996). Les pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue dans l'espace urbain Montréalais. Cahiers de Recherche Sociologique, 27, 47-62.
- Perreault, J. (1964). Le milieu familial d'un groupe de fugueurs. Faculté des sciences économiques et politiques, Québec: Université de Montréal.
- Peter, S.L. (1994). A world apart: The multicultural worl of visible minorities and the art worl of Canada. Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, 31, 4, 365-391.
- Pierre-Jacques, C. (1981). Les problèmes scolaires et conditions socio-économiques des familles. Actes du Colloque sur l'enfant haïtien en Amérique du Nord. Québec: Centre de Recherche Caraïbes
- Pierre-Jacques, C. (1985). Les jeunes haïtiens de la seconde génération. Adaptation psycho-sociale. Québec: Centre de Recherches Caraïbes.
- Powers, J L., Eckenrode, J et Jaklitsch, B. (1990). Maltreated among runaway and homeless youth. Child and abuse neglect, 14, p.87-98.

- Rogers, K. T., Segal, E. A. et Graham, M. (1994). The relationship between academic factors and running away among adolescents. Work in education, n.1, p.46-53.
- Robins, L.N. (1958). "Mental illness and the runaway: a 30 years follow up study". Human organization, 16,4, 11-15.
- Robins, L.N. et O'Neal, P. (1959). "The adult prognosis for runaway children", American journal of orthopsychiatry, 29,4, 752-761.
- Rohr, M. E. (1996). Identifying adolescent runaways: the predictive utility of the personality inventory for children. Adolescence, 31, 123, automne, 605-621.
- Ross, J. et Levy Valensy E. A. (1982). Adolescents en fugue: exploration de leur vécu. CSSQ, Québec.
- Schiemberg, L.B. (1973). Adolescent alienation. États-Unis: Herman Peters, Ohio State University.
- Seeman, M. (1976). Empirical alienation studies: an overview in Theories of alienation de F. Geyer, Leiden: Martinus Nijhoff social sciences division.
- Sharlin, S. A. et Mor-Barak, M. (1992). Runaway girls in distress: motivation, background, and personality. Adolescence, 27, 106, été, p.387-403.
- Sroufe, L.A., Cooper, R.G. et Dehart, G.B. (1992). Child development (2e éd.). États- Unis: McGraw-Hill.
- Stierlin, H. (1973). "A family perspective on adolescent runaways". Archives of general psychiatry, 29,1, 56-62.
- Tchorik-Pelletier, P. (1989). « L'adaptation des minorités ethniques ». Une étude réalisée au CEGEP St-Laurent: Montréal.
- Tourigny, M. et Bouchard, C. (1990). Étude comparative des mauvais traitements. Prisme, 1, 2, 56-68.
- Villefranche-Brès (1981). L'enfant haïtien en Amérique du Nord. Université de Montréal: Centre de Recherches caraïbes.

- Waters, M. C. (1994). Ethnic and racial identities of second-generation black immigrants in New York City. International Migration Review, 28, 4, 795-820.
- Young, R.L., Godfrey, W., Matthews, B. et Adams, G. R. (1983). Runaways: A review of negatives consequences. Family relations, 32, avril, p. 275- 281.
- Youllou, J-G. (1996). La prévention des comportements illicites chez les adolescents d'"origine ethnique" de 12-18 ans par la médiation et le sport. Rapport de stage de maîtrise, École de Travail social, Université de Montréal.
- Zaleska, M. (1982). Identité culturelle des adolescents issus des familles de travailleurs immigrés, in crise d'identité et déviance des jeunes immigrés de Malewska-Peyre. Laboratoire de psychologie sociale, Université de Paris 7.

Annexe A

Formule de consentement

Dans le cadre de mon mémoire de maîtrise, j'aimerais explorer l'expérience de vie de jeunes filles d'origine haïtienne fréquentant les centres d'accueil. Pour atteindre cet objectif, je compte faire des entrevues.

Les entrevues garderont un caractère **anonyme** et **confidentiel**, leur durée sera approximativement d'une heure et demie. Les échanges seront enregistrés, mais s'il y a objection, je procéderai par prise de notes. En tenant compte du cadre établi pour ces rencontres, _____ accepte de passer une entrevue à ce sujet.

Merci de votre collaboration

Rodely Jean-Gilles

signature de l'interviewée

signature de l'intervieweuse

Fiche signalétique

Coordonnées de l'entretien

- 1- Date de l'entretien:
- 2- Heure de l'entretien:
- 3- Durée de l'entretien:
- 4- Lieu de l'entretien:
- 5- Cueillette de données:
- 6- Technique d'enregistrement des données:
- 7- Nom de l'interviewer: Rodely Jean-Gilles
- 8- Nom de l'interviewée:

Caractéristiques sociales de l'interviewée

- 9- Âge:
- 10- Sexe:
- 11- Lieu de résidence:
- 12- Lieu de naissance (moment de l'immigration, s'il y a lieu):
- 13- Position dans la famille:
- 14- Occupation:
- 15- Occupation des parents:
- 16- Lieu de naissance des parents:
- 16- Nombre de fugues du domicile familial (ou autres fugues):
- 17- Durée des fugues:
- 18- Année scolaire:
- 19- Trajectoire en centre de réadaptation (nombre d'années, type de centre):
- 20- Raison du placement:

- 21- Type d'ordonnance:
- 22- Type de délits:
- 23- Type de consommation:
- 23- Origine ethnique:
- 24- Langue (s) parlée (s):
- 25- Comment tu te considères (nationalité):

Annexe B

Tableau 4: Raisons de la fugue et activités pratiquées durant cette période

Noms	Âge	Raisons	Activités
Anita	14	-Tannée d'être à la maison -Ne se sent pas écoutée	-Danse, prostitution, fréquentation d'amis
Ariane	14	-Recherche de liberté -Désir de vivre comme une adolescente	-Sorties dans les clubs, fréquentation d'amis
Julie	14	-Éviter les sermons du père -Fuir les conflits avec père -Recherche de liberté	-Fréquentation d'amis, participation à des fêtes, possiblement danse nue ou prostitution
Malika	14	-Malaise vécu à la maison -Réaction à l'autorité de son père adoptif	-Fréquentation d'amis, participation à des fêtes
Marie-France	14	-Pression des amis -Recherche de liberté -Recherche d'identité	-Prostitution. consommation de drogue, fréquentation d'amis
Sophie	14	-Suivre le modèle de sa soeur - Recherche de plaisir	-Prostitution, Sorties, fréquentation d'amis
Amanda	15	-Fuir les conflits avec son père -Éviter les sermons du père -Recherche de liberté	-Consommation de drogue et d'acool, fréquentations d'amis et visites chez mère
Caroline	15	-Ne peut pas "tripper" avec sa mère	-Consommation de drogue et d'alcool, fréquentation de clubs
Karine	15	-Conflits avec le père -Danse	-Danse, fréquentation d'amis, clubs
Michèle	15	-Conflits avec le père	-Errer ici et là

Nadia	16	-Danse -Recherche de liberté -Conflits avec parents	-Danse et fréquentation d'amis
Alicia	17	-Fuir l'atmosphère familiale	-Consommation de drogue, fréquentation d'amis, danse
Aline	17	-Conflits avec sa mère -Conflits avec ses frères -Recherche de liberté -Se sent incomprise -Recherche la présence des amis	-Fréquentation des amis
Carla	17	-Crainte de perte de contrôle -Avoir ce qu'elle veut -Conflits avec sa mère	-Danse, prostitution, fréquentation d'amis
Danièle	17	-Plaisir	-Fréquentation d'amis, participer à des fêtes
Guylaine	17	-Inconnue	-Errer ici et là